Mémoire de recherche– juin 2006

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Étude de la production éditoriale de Sébastien Gryphe sur deux années caractéristiques : 1538 et 1550

Raphaëlle BATS, Coralie MIACHON, Marie-Laure MONTLAHUC, Roseline SCHMAUCH-BLENY

Sous la direction de Raphaële MOUREN
Conservateur des bibliothèques
Directeur adjoint, Cité du Livre (Aix-en-Provence)

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Remerciements

Pour leur aide, leur disponibilité, leurs conseils et les renseignements qu'ils nous ont communiqués, nous adressons tous nos remerciements à :

Dominique Varry (professeur d'histoire du livre à professeur d'histoire du livre à l'Enssib, chargé de conférences de bibliographie matérielle à l'École pratique des hautes études IV^{e} section, et membre de la Bibliographical Society de Londres), Monique Icardo (conservateur à l'Enssib), Yves Jocteur Montrozier (conservateur, fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon), Michèle Clément (professeur de littérature, Université Lyon II), Hendrik Vervliet (professeur, Université de Gand), Monique Hulvey (responsable des ressources électroniques patrimoniales, Bibliothèque municipale de Lyon, base provenance), Pierre Laroque (bibliothécaire à l'Enssib) et Alan Marshall (conservateur du Musée de l'imprimerie à Lyon).

Pour leurs réponses à nos courriers, notre gratitude va également à :

Ruth Greenwood (Early Printed Collections, London), Dr H. Carron (Librarian at the Emmanuel College, Cambridge), Martine de Reu (Repository Library, keeper of manuscrits and rare books, University Library of Ghent, Belgique), Dominique Rouet (conservateur à la Bibliothèque municipale du Havre), Virginie Beaunier (conservateur à la Bibliothèque municipale de Rouen), Jean-Pierre Bouton (conservateur à la Bibliothèque municipale de Dole), M. Fredi Hächler (Vadianische Sammlung, Eigentum der Ortsbürgergemeinde, St Gallen, in der Kantonsbibliothek, St-Gall), Dr. Wolfgang-Valentin Ikas (Bayerische Staatsbibliothek, Munich), Laurence Le Bras (conservateur à la BnF, Département des manuscrits occidentaux), Anne-Marie Balmas-Rousselot (Responsable des Fonds patrimoniaux, Bibliothèque municipale de Montbéliard).

Enfin, nous remercions tout particulièrement notre directrice de recherche Raphaële Mouren (conservateur et directeur-adjoint de la Cité du Livre-Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence, chercheur associé au Centre de recherches en histoire du livre), pour les conseils et l'aide attentive et qu'elle nous a patiemment prodigués tout au long de ce travail.

Droits d'auteur réservés.

Résumé :

Il existe un paradoxe au sujet de Sébastien Gryphe, imprimeur lyonnais du XVI^{e} siècle : malgré sa grande renommée, il reste néanmoins méconnu. À travers l'étude des années 1538 et 1550 de sa production éditoriale, nous nous sommes efforcées d'apporter notre contribution à l'état de la question.

Nous présentons tout d'abord une biographie détaillée de l'imprimeur, puis nous décrivons le fonctionnement de son atelier, véritable creuset intellectuel où vont s'harmoniser les goûts personnels de Gryphe, humaniste ouvert aux nouveaux courants religieux, les compétences et tendances très variées du large cercle de ses collaborateurs, choisis parmi les plus éminents esprits de l'Europe de son temps, mais aussi les contraintes commerciales inhérentes à son activité.

Nous présentons ensuite de manière systématique les caractéristiques des éditions de ces deux années : formats, typographie, bibliographie matérielle, en nous efforçant à chaque fois de mettre ces éléments en perspective avec ce que nous savons de l'imprimerie contemporaine, afin de cerner l'apport de Gryphe à la production éditoriale de son époque.

Enfin, nous abordons les éditions de Gryphe en 1538 et 1550 sous l'angle intellectuel : thématiques, auteurs, langues et éditions, afin d'établir une ébauche de comparaison avec le reste de la production de Gryphe d'une part, avec celle de ses contemporains d'autre part.

La conclusion s'efforce de répondre à la question qui a sous-tendu notre recherche: quelles sont dans les deux années étudiées, les parts respectives de l'originalité de Gryphe et de la soumission aux nécessités commerciales ? Nous terminons par l'évocation de la postérité de l'éditeur lyonnais.

Descripteurs :
Gryphius, Sébastien (1493 ?-1556)
Imprimeurs**16^{e} siècle**France**Lyon (Rhône)

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Droits d'auteur réservés.

Abstract :

The paradox regarding Sebatien Gryphe, Lyon's great 16th century printer, remains largely ignored today despite his great fame. Through our study of Sebastien Gryphe's most productive periods during the years of 1538 and 1550, we have ventured to contribute our share to the progress that he has truly achieved.

We begin with a detailed biography of Sebastien Gryphe and follow with a description of the manner in which his workshop was operated. Here the genuine, intellectual crucible where the personal tastes of Gryphe, a humanist open to the new religious currents of the era as well as the varying levels of competence and tendencies of the broader circle of his collaborators (who have been chosen among the most eminent spirits of Europe at that time), culminated his projects and demonstrated to us as well the commercial constraints inherent throughout the workshop's activities.

We then present in a systematic manner the characteristics of the editions released during the two years of 1538 and 1550 (formatting, typography, and material bibliography) while keeping in perspective what we know about contemporary printing works in order to determine the contribution of Gryphe as the leader of production during his time.

Lastly we approach the intellectual aspect of Gryphe's publications during these two years: themes, authors, languages, and editions in order to establish an outline of comparison between the general production of Gryphe and that of his contemporary counterparts.

Our conclusion attempts to respond to the following question that has underlined our research: was what occurred during those two important years of production a result of Gryphe's originality or his submission to commercial necessity? We finalize our project through evoking the posterity of Lyon's celebrated editor.

Keywords :

Gryphius, Sebastien (1493 ?-1556)

Printers**16^{e} century**France**Lyon (Rhône)

Droits d'auteur réservés.

Sommaire

INTRODUCTION 9

PARTIE 1 : LE CONTEXTE ET LES SOURCES 12

1. L'IMPRIMERIE ET LE LIVRE À LYON AU XVI^E SIÈCLE 12
   - *1.1. Les débuts 12*
   - *1.2. L'imprimerie à Lyon 13*
   - *1.3. Les crises 14*
   - *1.4. Le commerce 15*
2. SÉBASTIEN GRYPHE 16
   - *2.1. Comment connaître Sébastien Gryphe ? 16*
   - *2.2. Origines 17*
   - *2.3. Les débuts à Lyon 17*
   - *2.4. Les années fastes 18*
   - *2.5. Dans la tempête du siècle 20*
   - *2.6. La postérité 21*
3. L'ATELIER DE GRYPHE : L'ÉCLAIRAGE DE SES COLLABORATEURS 21
   - *3.1. L'atelier 22*
   - *3.2. La République des lettres : Gryphe et l'humanisme européen 22*
   - *3.3. Des relations commerciales : Gryphe était un « homme d'affaires » 25*

PARTIE 2 : LES ANNÉES 1538 ET 1550 : L'ÉTUDE MATÉRIELLE 31

1. LES FORMATS 32
   - *1.1. Le format in-2° 32*
   - *1.2. L'in-4° 33*
   - *1.3. Les raisons de l'émergence du in-8° 34*
     - 1.3.1. In-8° et auteurs classiques : 34
     - 1.3.2. In-8° et humanisme : 35
       - 1.3.2.1. Une nouvelle morale quotidienne 35
       - 1.3.2.2. Une nouvelle pratique de lecture 35
   - *1.4. Les raisons d'émergence du in-16° 36*
     - 1.4.1. La diminution des formats : in octavo à in-16° 37

Droits d'auteur réservés.

1.4.2. Titres publiés pour leur première édition en in-16° 38
1.5. Comparaison avec les autres imprimeurs lyonnais 38
2. TYPOGRAPHIE 39
2.1. Le gothique 41
2.2. Le romain 42
2.2.1. Production globale 42
2.2.2. L'usage particulier du romain en 1538 et 1550 43
2.2.3. Romain et fontes 44
2.3. L'italique 44
2.3.1. Italique et format : 45
2.3.2. Italique et auteurs 45
2.3.3. Italique et thématiques : 46
2.3.4. Italique et fonte 47
2.4. Le grec 47
2.4.1. Textes entièrement en grec 48
2.4.2. Grec et thématiques 48
2.4.3. Grec et fontes 49
2.4.4. L'hébreu 50
3. BIBLIOGRAPHIE MATÉRIELLE 51
3.1. Les pages de titre : description et histoire 51
3.2. Mise en page 52
3.3. Les marques 53
3.3.1. Les marques de titre 53
3.3.2. Les marques de fin 54
3.4. Le papier 55

PARTIE 3 : ÉTUDE DE 1538 ET 1550 D'UN POINT DE VUE INTELLECTUEL 57

1. LES THÉMATIQUES 57
1.1. 1538 59
1.1.1. Ouvrages religieux 59
1.1.1.1. Bibles : 59
1.1.1.2. Théologie : 59

Droits d'auteur réservés.

1.1.1.3. Prêches et gloses des textes sacrés : 59
1.1.2. Ouvrages profanes....60
1.1.2.1. Droit : 60
1.1.2.2. Médecine : 60
1.1.2.3. Pédagogie : 60
1.1.2.4. Philosophie : 60
1.1.2.5. Rhétorique, grammaire, commentaires de textes : 61
1.1.2.6. Dictionnaires : 61
1.1.2.7. Correspondance : 61
1.1.2.8. Histoire : 61
1.1.2.9. Littérature : 62
1.1.2.10. Érudition : 62
1.2. 1550 62
1.2.1. Ouvrages religieux 62
1.2.1.1. Bibles : 62
1.2.1.2. Théologie....63
1.2.1.3. Ouvrages de piété courante : 63
1.2.2. Ouvrages profanes....63
1.2.2.1. Droit : 63
1.2.2.2. Économie : 63
1.2.2.3. Philosophie : 63
1.2.2.4. Rhétorique, grammaire, commentaires de textes : 64
1.2.2.5. Dictionnaires : 64
1.2.2.6. Correspondance : 64
1.2.2.7. Histoire : 64
1.2.2.8. Littérature : 65
1.2.2.9. Erudition : 65
1.3. Comparaison : de 1538 à 1550 : 65
1.4. Les auteurs : 66
1.5. Les autres éditeurs lyonnais....67
2. LES LANGUES 68
2.1. Le latin : 69

Droits d'auteur réservés.

2.2. Le français *69*
2.3. L'espagnol *70*
2.3.1. Espagnol : auteurs et thématiques 71
2.3.1.1. Lucien 71
2.3.1.2. Les textes religieux 72
2.3.2. Développement sur l'hypothèse du marché 72
2.3.3. Quelle commande ? 73
2.3.3.1. Provenance 73
2.3.3.2. Archives 73
2.3.3.3. Public commanditaire 73
2.4. Les autres éditeurs lyonnais *75*
3. LES ÉDITIONS 75
3.1. Les années 1538 et 1550 dans la production de Gryphe : méthode et résultats *76*
3.1.1. Méthode : 76
3.1.2. Résultats 77
3.1.2.1. L'année 1538 : 77
3.1.2.2. L'année 1550 : 80
3.2. Les œuvres des années 1538 et 1550 avant Gryphe *81*
3.2.1. Présentation nouvelle d' œuvres classiques ? 82
3.2.2. Éditions *principes* 84
3.2.2.1. 1538 84
3.2.2.2. 1550 85
3.2.3. Avant Gryphe : bilan 85
3.2.3.1. Auteurs anciens : 85
3.2.3.2. Auteurs modernes : 86
3.3. Les autres éditeurs lyonnais *86*
4. LA DESTINÉE DES OUVRAGES IMPRIMÉS PAR GRYPHE 87

CONCLUSION 91

BIBLIOGRAPHIE 94

TABLE DES ANNEXES 104

Droits d'auteur réservés.

INTRODUCTION

Le présent travail est destiné à s'inscrire dans le cadre plus vaste du colloque organisé par l'Enssib autour de la figure de l'imprimeur lyonnais Sébastien Gryphe. Ce colloque se tiendra à l'automne prochain et donnera lieu à une publication.

Le sujet de notre étude est le résultat de la refonte de deux propositions originelles : une enquête sur les sources et documents concernant Sébastien Gryphe, et l'analyse exhaustive de sa production éditoriale sur deux années. Nous avons établi avec Mme Mouren qu'on ne pouvait raisonnablement envisager de traiter le premier en quatre à cinq mois : notre choix s'est donc porté sur le second sujet, mais nous avons jugé opportun d'y introduire ce que nous avons trouvé sur la question des sources au cours de nos recherches. Les années 1538 et 1550 ont été choisies car elles permettent de prendre la mesure des habitudes typographiques et éditoriales du maître.

Le personnage de Sébastien Gryphe est une grande figure de l'histoire lyonnaise, cependant assez peu représentée dans les études sur la ville. Il a été considéré, de son vivant et jusqu'à nos jours, comme l'un des plus grands imprimeurs de son époque, et son nom est lié à l'histoire de l'humanisme lyonnais du XVI^{e} siècle. Mais, si l'on parle toujours de l'érudition et de la grande qualité matérielle de ses éditions, cela ne doit pas occulter son appartenance au monde artisanal et commercial.

Abstraction faite des louanges d'usage, on doit se demander en quoi ses éditions se démarquent de la production de ses contemporains : qu'est-ce qui fait la marque du griffon ? Quelle est la part respective de la culture humaniste, du sens du négoce et de l'habileté de l'artisan dans le personnage de Gryphe ? Par suite, quels sont les véritables caractères du métier d'imprimeur au XVI^{e} siècle ?

Notre mémoire ne prétend pas faire le tour du sujet traité, mais décrit la méthodologie que nous avons appliquée, le déroulement de notre travail et les conclusions auxquelles nous sommes parvenues.

Droits d'auteur réservés.

Pour cette étude, nous nous sommes appuyées sur plusieurs types de documents : pour la première partie de notre travail, nous avons consulté des biographies et des études sur les familiers de l'imprimeur, des archives liées aux pratiques professionnelles de Gryphe, des préfaces, dédicaces et lettres publiées en tête des éditions de l'imprimeur. Nous avons ainsi travaillé à la Bibliothèque municipale de Lyon et aux Archives municipales de Lyon ; nous avons contacté par lettre les établissements qui, selon l'ouvrage de Paul Oskar Kristeller, l'*Iter Italicum*, conservaient des lettres et des documents liés à Sébastien Gryphe. C'est ainsi par exemple que nous avons obtenu la lettre de Gryphe à Vadianus de 1536, transmise avec beaucoup d'efficacité par la Bibliothèque cantonale de St Gall.

Pour les parties portant sur la production éditoriale de 1538 et 1550, nous avons consulté différentes bibliographies et principalement celles de Henri Baudrier et Sybille von Gültlingen, qui sont les travaux les plus fournis à ce jour en matière de bibliographie des imprimeurs lyonnais du XVI^{e} siècle. Nous avons également consulté le plus grand nombre d'ouvrages possible dans différentes bibliothèques : Bibliothèque municipale de Lyon, Bibliothèque nationale de France (sites de Tolbiac et de l'Arsenal), Bibliothèque Mazarine et la bibliothèque de l'Enssib. Pour les ouvrages qui ne nous étaient pas accessibles, nous avons contacté les bibliothèques concernées : celles de Londres, Gand, Cambridge, Madrid, Montbéliard, Auch, Rodez, Bordeaux, Le Havre, Amiens et de nombreuses autres.
Il nous semble utile de préciser ici même que, pour choisir la forme des noms des auteurs édités par Gryphe, nous nous sommes référées à la liste d'autorités de la BnF et, quand celle-ci était lacunaire, nous avons interrogé d'autres sources, essentiellement des catalogues internationaux.

Notre mémoire s'organise de la manière suivante :

Droits d'auteur réservés.

Nous avons consacré une première partie aux sources - malheureusement peu nombreuses - pour améliorer notre connaissance de cet ami de l'humanisme. Certaines préfaces et pièces liminaires aux titres imprimés par ses soins permettent cependant de préciser la silhouette floue de l'homme et de l'artisan.

La seconde partie analyse les années 1538 et 1550 d'un point de vue matériel et interroge les choix de Sébastien Gryphe en matière de formats, de typographie, de mise en page, de marques, de papier. Sont-ils représentatifs de ses contraintes commerciales ou résultent-ils d'orientations esthétiques ?

Enfin, nous abordons la production de ces deux années sous un angle intellectuel, à travers l'étude des thématiques, des auteurs, des langues et des différentes éditions.

Droits d'auteur réservés.

Partie 1 : Le contexte et les sources

1. L'imprimerie et le livre à Lyon au XVI^{e} siècle

1.1. Les débuts

Lyon est l'une des premières villes françaises à s'être dotée de cet exceptionnel instrument de diffusion du savoir qu'est l'imprimerie. Le premier atelier à avoir fonctionné est celui du juriste et libraire Barthélémy Buyer, en 1473 ; c'est un contemporain des pionniers parisiens Heynlin et Fichet. C'est grâce à la fortune acquise par le négoce qu'il aurait eu la possibilité de se consacrer à l'imprimerie naissante, tout en étant conseiller de ville. Comme la plupart des artisans souhaitant implanter ou développer l'imprimerie, il fait venir un imprimeur allemand. Sous le nom francisé de Guillaume Le Roy, celui qu'il choisit engage une collaboration dont le fruit sera, en 1473, le *Compendium* du cardinal Lothaire – le futur Innocent III –, considéré comme le premier imprimé lyonnais[1]. Buyer s'engage dans la publication d'ouvrages juridiques en latin et de vulgarisation religieuse en langue française ; il publie aussi des romans de chevalerie et des traités de médecine. On retrouve ses dépôts et succursales à Toulouse et en Avignon : il se lance ainsi sur les marchés italien et espagnol.

Le contexte lyonnais est favorable à cette innovation pour toutes sortes de raisons : située au carrefour de plusieurs chemins commerciaux, la ville entretient des contacts avec l'Italie, l'Espagne, les Pays Bas, la Suisse, le sud de l'Allemagne ainsi qu'avec de nombreuses villes françaises, qui sont autant de clients potentiels. Les villes les plus demandeuses sont celles qui abritent une université, un parlement ou encore les grands centres commerciaux. À Lyon même, qui ne compte ni parlement ni université, l'archevêché et le chapitre, quand ils en ont la possibilité, commandent une grande quantité de livres liturgiques. À la fin du XV^{e} siècle, on y compte plus d'une cinquantaine d'ateliers. Les métiers connexes se développent également, pour la fabrication du papier et de l'encre, la fonte des caractères, la reliure, l'illustration. Les

[1] Charles Perrat, « Barthélémy Buyer et les débuts de l'imprimerie à Lyon », dans *Humanisme et Renaissance*, t. II, fasc. II, III et IV, Paris : Droz, (S. M.).

Droits d'auteur réservés.

grands bourgeois lyonnais attirent chez eux des imprimeurs étrangers, souvent d'origine allemande. Rapidement, Lyon devient le deuxième centre d'imprimerie du pays et le troisième en Europe, après Paris et Venise.

1.2. L'imprimerie à Lyon

Au XVI[e] siècle, de grands noms émergent bientôt d'une foule d'imprimeurs moins connus : il s'agit de Guillaume Rouillé, Jean de Tournes et Sébastien Gryphe. Les ateliers d'imprimerie se concentrent dans le quartier de Saint-Nizier et autour de la rue Mercière, où ils occupent parfois plusieurs étages dans les immeubles. L'imprimerie joue un rôle clef dans la diffusion de la pensée humaniste : les imprimeurs ne sont pas seulement des artisans, mais ont pleinement conscience d'être des membres à part entière de la communauté des savants.

D'après Sabine Vogel[2], on compte au milieu du XVI[e] siècle une quinzaine de marchands-imprimeurs comparables à Gryphe, de Tournes ou Rouillé ; à la même époque, environ cinq cents des six cent mille habitants de Lyon travailleraient dans le domaine du livre, à différents niveaux. Les marchands-libraires constituent la haute société, puis viennent les marchands-imprimeurs indépendants, des imprimeurs plus pauvres, et enfin des ouvriers. La ville de Lyon se distingue au sein du royaume par la masse de sa production. De 1540 à 1562, on compte environ cent cinquante mille livres produits chaque année en France, dont la moitié à Paris ; mais en tenant compte du fait que Lyon a une population nettement inférieure en nombre à la population parisienne (soixante mille habitants à Lyon contre trois cent mille à Paris), la proportion de livres imprimés par habitants est, de fait, nettement supérieure à Lyon[3].

Le milieu de l'imprimerie est particulièrement intéressant à étudier pour connaître la réception et la diffusion de l'idéal humaniste, car les imprimeurs réagissent souplement face aux nouveautés et au goût du public et sont souvent proches des auteurs.

La production lyonnaise est diversifiée : tous ces marchands-imprimeurs se distinguent les uns des autres par leur stratégie en matière de publication. Mais

[2] Sabine Vogel**,** *Kulturtransfer in der frühen Neuzeit : die Vorworte der Lyoner Drucke des 16. Jahrhunderts*, Tübingen : Mohr Siebeck, 1999 (Spätmittelalter und Reformation : Neue Reihe), p. 56.
[3] S. Vogel, *op. cit.*, p. 59.

Droits d'auteur réservés.

dans l'ensemble, ce sont les réimpressions qui dominent : on note seulement 25 % de publication d'inédits (auteurs contemporains ou anciens retravaillés). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les Lyonnais n'effectuent que peu de travail philologique, qu'ils laissent plutôt à des villes comme Paris, Venise, Rome ou Bâle. Presque tous les classiques qui ont paru jusqu'en 1540 sont des réimpressions d'éditions originales italiennes. Cependant vers 1535, l'intervalle entre la première édition (italienne par exemple) et la réimpression lyonnaise devient plus court (les œuvres philosophiques de Cicéron parues en 1536 à Venise se retrouvent dès avant 1538 en première édition française chez Gryphe). Pour les publications grecques, les Lyonnais travaillent davantage avec les germanophones, notamment bâlois, qu'avec des Français[4].

On retrouve chez tous une grande fascination pour le modèle institué par Alde Manuce, les imprimeurs lyonnais les plus remarquables étant de la génération de ses enfants et petits-enfants. Le format de poche (-in-8) qu'il a mis au point devient un véritable standard pour l'édition des classiques.

1.3. Les crises

Les capacités d'innovation et d'organisation du monde de l'imprimerie ne doivent pourtant pas occulter les difficultés qui se font jour, et qui éclatent parfois de façon violente. Les relations entre maîtres et compagnons sont tendues, ces derniers s'estimant mal payés au regard de leur degré d'instruction et de la quantité de travail fournie ; leur virulence s'explique aussi par la conjoncture de l'époque, marquée par une importante inflation qui nuit à leur qualité de vie. Pendant une trentaine d'années, de 1539 à 1572, on assiste à un véritable conflit, marqué de deux crises notamment, avec les grèves de 1539 et 1570. Le combat des compagnons est d'autant plus efficace que leurs protestations prennent place dans un cadre structuré, celui des compagnonnages. Ainsi à Lyon, leur compagnie porte le nom de Griffarins.

[4] Pour tout ce passage, voir S. Vogel, *op. cit.*, p. 63.

Droits d'auteur réservés.

1.4. Le commerce

Plusieurs villes françaises ont des relations privilégiées avec Lyon dans le cadre du commerce du livre. La ville de Bordeaux fournit de la main-d'œuvre, achète et vend des livres[5] ; de plus, plusieurs imprimeurs et libraires bordelais sont originaires de Lyon, comme Antoine Truchet ou Charles Pingault, que l'on retrouve à Toulouse comme enlumineur. Dans le même temps, une ville universitaire comme Bourges se fournit en livres à Lyon, mais contrairement à ce qui se passe à Bordeaux, le commerce du livre ne s'y fait que dans un sens à cause du développement tardif de l'imprimerie. Dans l'inventaire après-décès de Pierre Bouchier, imprimeur-libraire dans cette ville et décédé vers 1583, on trouve la liste de ses fournisseurs, et le nom de Gryphe y est mentionné dix-sept fois (mais sans le prénom, donc sans certitude vis à vis de Sébastien Gryphe)[6].

Au-delà de ces deux exemples, il existe en matière de livres un important courant commercial qui fait rayonner Lyon dans tout le royaume et au-delà : l'Espagne[7] notamment est l'un de ses principaux clients. Le négoce du livre s'y développe dès la fin du XV^{e} siècle et reste considérable jusque dans les années 1560-1565. Parmi les villes concernées, on peut citer Médina del Campo, Salamanque, Barcelone, Saragosse, Valence et, dans une moindre mesure, Madrid, Alcola de Herrare, Valladolid, Pampelune, Séville ou encore Malaga.

Des familles d'imprimeurs et éditeurs espagnols comme celle de Jacques Giunta[8] en 1520 s'établissent à Lyon ; ce dernier déploie des comptoirs en Espagne et contribue ainsi à développer ce commerce.

Pour faciliter les frais de gestion et l'écoulement de la production, des libraires s'associent, mettant en commun leurs ressources et leurs tâches ; ces associations peuvent être ponctuelles ou s'étendre à plusieurs années. Au XVI^{e} siècle à Lyon on trouve quatre de ces « compagnies », qui s'adressent à différents imprimeurs pour

---

[5] Paul Roudié et Louis Desgraves, « Relations entre les imprimeurs et les libraires de Bordeaux et de Lyon aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles », dans Centre lyonnais d'histoire et de civilisation du livre, *Nouvelles études lyonnaises*, préf. Henri-Jean Martin, Genève, Paris : Droz, 1969, p. 65-77.

[6] Jean Jenny, *Coup d'œil sur les rapports entre les imprimeurs-libraires lyonnais et berruyers au XVI^{e} siècle*, Paris, Librairie Giraud-Badin, 1973.

[7] Richard Gascon, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^{e} siècle*, S.E.V.P.E.N, Paris, 1971.

[8] Christian Péligry, «Les éditeurs lyonnais et le marché espagnol au XVI^{e} et XVII^{e} siècle », dans Casa de Velázquez**,** *Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime*, Colloque de la Casa de Velázquez, (Madrid), 17-19 novembre 1980, Paris : A.D.P.F. [Association pour la diffusion de la pensée française], 1981.

Droits d'auteur réservés.

réaliser leurs publications ; parmi leurs collaborateurs, on trouve Sébastien Gryphe[9].

Le livre et les métiers du livre constituent donc, à Lyon en particulier, une branche d'activité d'une vivacité toute particulière, en dépit de difficultés affectant les « travailleurs du livre ».

2. Sébastien Gryphe

2.1. Comment connaître Sébastien Gryphe ?

Le personnage de Sébastien Gryphe est d'ombre et de lumière : d'une lumière éclatante – c'est très certainement l'imprimeur lyonnais auquel on pense en premier, l'un des plus prolifiques et dont la production tient une place à part chez les bibliophiles ; d'ombre aussi, car sa vie n'est connue que par bribes trouvées çà et là, et qu'il convient de vérifier et d'ajuster au mieux. Aussi surprenant que cela puisse paraître, aucune biographie ne lui a encore été consacrée ; seule l'étude réalisée par Henri Baudrier[10] en tête du volume qu'il lui consacre dans sa monumentale *Bibliographie lyonnaise* est un peu plus développée et propose la transcription d'un certain nombre de documents d'archives, dont la lettre de naturalité et deux lettres autographes de Gryphe conservées à Bâle. La plus grande partie des archives qui permettraient sans doute de le connaître fait défaut : nous nous sommes rendues aux Archives départementales du Rhône, où nous avons consulté une partie des minutes des notaires dont les périodes chronologiques correspondraient ; mais notre démarche fut infructueuse. Quant aux Archives municipales de la ville de Lyon, elles ne nous ont livré que quelques allusions, difficilement exploitables (nous y reviendrons). Une bien maigre moisson, en somme. Il semblerait pourtant que des documents se rapportant à Sébastien Gryphe existent encore, ou, du moins, existaient encore il y a peu ; d'où proviendraient sinon les informations que nous avons trouvées éparses dans divers imprimés, et

[9] Sur les compagnies, voir Jeanne-Marie Dureau-Lapeyssonnie, « Recherches sur les grandes compagnies de libraires lyonnais au XVI[e] siècle », dans Centre lyonnais d'histoire et de civilisation du livre, *Nouvelles études lyonnaises*, préf. Henri-Jean Martin, Genève, Paris : Droz, 1969, p. 5-63.

[10] Henri Baudrier, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI[e] siècle*, publiées et continuées par J. Baudrier, Paris : F. de Nobele, 1964, tome VIII, p. 11-29.

Droits d'auteur réservés.

qui traitent de sujets connexes ? On ne peut que regretter que les sources, lorsqu'elles sont utilisées, ne soient pas systématiquement citées en note de bas de page, on ne peut donc que difficilement s'assurer de leur fiabilité. Pour cette raison, nous n'avons pu faire autrement que de reprendre ces données sans pouvoir, pour autant, les vérifier ni les justifier.

2.2. Origines

La date retenue pour la naissance de Sébastien Gryphe – vers 1492 – le place à l'aube d'une époque nouvelle, celle de la modernité. De fait, son œuvre l'associe étroitement au surgissement de temps nouveaux, car il participe pleinement à l'élaboration du livre en tant qu'imprimé moderne. La ville dans laquelle il a vu le jour, Reutlingen, est située en Souabe (sud de l'Allemagne). On trouve son nom décliné sous toutes sortes de variantes (Sébastien, Bastien, Gryphe, Gryff, Greif).
Il reçoit une première formation de son père, Michel Gryphe, avant de se perfectionner dans d'autres ateliers en Allemagne et à Venise, l'un des principaux centres de l'imprimerie à cette époque. Il est le représentant le plus illustre d'une famille féconde en imprimeurs : son frère François et son neveu ou cousin Jean en sont également issus. On retrouve le premier à ses côtés à Venise, puis il s'installe rue des Carmes à Paris en 1532 ; le second demeure sa vie entière à Venise en tant qu'imprimeur. Ces deux imprimeurs utilisent la marque du griffon, eux aussi, sans toujours indiquer le lieu d'impression ; d'après Baudrier, la confusion aurait peut-être été entretenue volontairement par ces deux parents, dans un but lucratif[11].

2.3. Les débuts à Lyon

Attiré à Lyon vers 1515[12] par les membres de la Grande Compagnie des Libraires, il s'installe dans une maison que la Compagnie a mise à sa disposition rue Ferrandière. Il travaille comme simple maître, imprimant de modestes documents pour la Compagnie des Libraires. En 1524, il élargit et consolide ses relations avec les milieux de l'imprimerie lyonnaise par son mariage avec Françoise Miraillet,

[11] H. Baudrier, *op. cit.*, p. 27-28.

Droits d'auteur réservés.

issue d'une famille d'imprimeurs. Quatre ans plus tard, il s'établit à son compte à l'enseigne de l'Écu du Griffon comme imprimeur-libraire.

La renommée de Gryphe grandit d'année en année et, en 1536, le marchand-libraire Hugues de La Porte s'associe avec lui et lui avance des fonds importants : ce contrat, régulièrement reconduit, lui offre l'indépendance financière indispensable à toute indépendance intellectuelle. Il peut alors s'établir à son compte et fonde l'Atelier du Griffon, dont la marque de fabrique arbore cet animal myhtique qui rappelle son patronyme (Gryphius en latin)[13].

Si les premiers imprimés sortis de ses presses le situaient dans un contexte très traditionnel (on y trouvait pour l'essentiel des livres de droit en caractères gothiques), il se voue dès lors à l'édition de classiques et d'humanistes en caractères romains. Il se spécialise dans l'impression et la réimpression de classiques en latin, langue dans laquelle il traduit aussi les auteurs grecs classiques, mais publie également les grands humanistes de son temps tels Érasme, Mélanchthon ou Guillaume Budé. La Bible figure également en bonne place dans son travail. La langue dans laquelle il imprime le plus est le latin, mais les rares titres qui ont paru à Lyon en grec ou en hébreu viennent aussi de ses presses : une bonne partie des livres qu'un érudit humaniste pouvait alors souhaiter acquérir parmi les classiques étaient disponibles chez Gryphe[14]. Il introduit pour la première fois en France le format de poche utilisant les caractères italiques, inventés en 1501 par Alde Manuce, et diffuse largement ce modèle, qui devient un standard dans l'Europe entière.

2.4. Les années fastes

Pendant ces années-là, son atelier accueille les plus grandes plumes de l'époque : parmi ses collaborateurs, on peut citer Barthelemy Aneau, arrivé en 1537 ; Jean de

---

[12] C'est du moins ce que l'on trouve dans sa demande au roi de lettres de naturalisation (1532). Voir Nathalie Zemon Davis, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans *Histoire de l'édition française, 1. Le livre conquérant : du Moyen âge au milieu du XVII^e siècle*, dir. MARTIN, Henri-Jean, CHARTIER, Robert, Paris : Promodis, 1983, p. 262.

[13] Ce griffon, qui est sa marque typographique, se retrouve en page de titre et parfois aussi à la fin des éditions. Il est accompagné d'une devise, « Virtute duce, comite Fortuna » soit « la Vertu pour guide, la Fortune pour compagne ». Cette devise est tirée d'une lettre de Cicéron (*Epistolarum ad familiares*, Lib X, 3) à Munatius Plaucus, considéré comme le fondateur de Lyon. Sa formulation a parfois varié, mais sa teneur est toujours à peu près identique : « Dux virtus, Fortuna comes, quocumque, si fuerint, felix astra fecere super », « Nullum numen abest, si sit prudencia, sed te » ou « Nos facimus Fortuna deam, coeloque locamus ».

[14] Voir l'inventaire de la bibliothèque des Duprat, dans M. Connat et J. Mégret, « Inventaire de la bibliothèque des Du Prat », dans *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 3, 1943 p. 72-128 (cité chez S. Vogel, *op. cit.*, p. 55).

Droits d'auteur réservés.

Tournes, qui reste plus de dix ans comme compositeur ; Guillaume Scève, Claude Baduel, ou encore Bonaventure des Périers, toutes personnalités dont nous reparlerons. « L'animateur de l'humanisme lyonnais », suivant le mot de Henri-Jean Martin[15], apparaît lui-même comme un véritable érudit, maniant les langues anciennes avec aisance[16], comme le prouvent ses préfaces et épîtres dédicatoires. Celui que l'on surnomme alors le « prince des libraires lyonnais » veille à garantir le soin tout particulier qu'il accorde à l'impression des livres qu'il réalise : l'excellente tenue des textes, la clarté et l'aspect agréable, quoique sobre, de ces ouvrages lui assurent une réputation durable. Qui plus est, la collaboration d'érudits férus de langues anciennes – latin, grec, hébreu – mais aussi modernes, comme le français ou l'allemand, lui permet d'imprimer un large éventail de classiques. Durant les années 1530 à 1556, cet atelier est donc connu non seulement pour la formation d'un grand nombre d'imprimeurs de talent, mais aussi pour l'ampleur – inégalée à Lyon – de sa production ; la manière dont Gesner formule son hommage à Gryphe met en évidence ces différents aspects : « *Innumeris, optimis libris, optima fide summaque diligentia, elegantiaque procusis maximam tibi gloriam peperisti*[17] ». Pour la seule décennie 1540, on compte plus de cinq cents éditions. Aussi estime-t-on qu'il devait travailler avec cinq à six presses[18]. À des fins de comparaison, nous avons voulu savoir quelle était la capacité de production d'imprimeurs contemporains : Antoine-Augustin Renouard[19] donne pour l'année 1550 les chiffres qui suivent. De la production de Robert I^er^ Estienne pour cette année-là, il nous reste dix-huit éditions ; pour Paul Manuce la même année, il en subsiste quinze. Or Gryphe publie en 1550 cinquante-trois éditions. Si les ouvrages qu'il a publiés ne sont pas mieux parvenus

---

[15] Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris : A. Michel, 1958 (L'Évolution de l'humanité ; 49), p. 220.

[16] La maîtrise que Gryphe avait du latin n'était pas une nécessité absolue ni une évidence chez les imprimeurs de cette époque et c'est pourquoi elle fut autant saluée. Froben, par exemple, ne connaissait pas le latin, comme le montre cette lettre à Érasme où il écrit : « lis cette lettre avec Beatus ou avec quelqu'un qui sache le latin ». Cette phrase, citée par Isabelle Diu dans « Lectures rhénanes de l'antiquité grecque, autour de Johann Froben », dans Société des bibliophiles de Guyenne, *Revue française d'histoire du livre*, *Les débuts du livre grec en Occident*, n° 98-99, Genève : Droz, 1998, est tirée de Percy Stafford Allen, « Erasmus relations with his printers », dans *Erasmus, lectures and wayfaring sketches*, Oxford : Clarendon Press, 1934.

[17] Cité par H. Baudrier, *op. cit.*, VIII, p. 17.

[18] N. Zemon Davis, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », *op.cit.*, p. 265.

[19] Antoine Augustin Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne ou histoire de la famille des Estienne et de ses éditions*, Paris : J. Renouard, 1843, 2^e^ éd.
A.-A. Renouard, *Annales de l'imprimerie des Alde ou histoire des trois Manuce et de leurs éditions*, Paris : Jules Renouard, 1834, 3^e^ éd.

Droits d'auteur réservés.

jusqu'à nous que ceux de ces deux imprimeurs, nous pouvons supposer que le volume de sa production est environ trois fois supérieur.

Les livres issus de l'atelier de Gryphe sont largement diffusés en Europe par le biais de relations commerciales suivies, souvent par le biais de canaux amicaux ; on trouve de nombreux échos de ces échanges dans les sources del'époque[20]. Par ailleurs, des travaux ont mis en évidence l'importance de la production de Gryphe dans le domaine des classiques : sur les seize volumes d'œuvres de Cicéron que l'on retrouve dans la boutique d'un marchand-libraire du Palais à Paris nommé Galliot Du Pré, neuf sont issus des presses de Sébastien Gryphe[21].

En revanche, en dépit de sa notoriété, Gryphe n'accède à aucune charge administrative au service de la municipalité[22] – d'autres imprimeurs comme Antoine Vincent ou Hugues de La Porte sont à plusieurs reprises appelés à participer au Consulat ou comme capitaines de quartier. Son avis est cependant parfois sollicité par les échevins au sujet de porblèmes municipaux.

2.5. Dans la tempête du siècle…

Au XIX^e^ siècle, Henri Baudrier qualifie l'Atelier du Griffon de « société angélique pour les libres-penseurs ». Ce propos reste sans doute à nuancer, mais il est vrai que Gryphe, qui ne paraît pas avoir adhéré au protestantisme répandu dans les milieux de l'imprimerie lyonnaise, n'a pas hésité à fréquenter des réformés. On peut certainement y voir une stratégie commerciale, ces écrits, parfois virulents, étant alors prisés du public ; mais ces contacts nombreux et répétés dénotent aussi,

---

[20] Le 4 janvier 1548, Jehan Lancolle charge Antoine Cassaigne, marchand, de lui acheter à Lyon chez Gryphe des ouvrages jusqu'à concurrence de 100 livres tournois, de les faire emballer et conduire à Bordeaux (cité p. 67 et édité p. 75-76 par P. Roudié et L. Desgraves, « Relations entre les imprimeurs et les libraires de Bordeaux et de lyon aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles », *op. cit*. De même, Loys Rostellain mentionne dans son testament (le 25 février 1543) qu'il doit de l'argent « à Anthoine Vincens, marchand de Lyon, Sébastian Griffius, aussi marchand dudict Lyon » (*id*., p. 67).

[21] Cité par Annie Charon, « Le commerce du livre étranger à Paris au XVI^e^ siècle », dans Colloque international organisé par l'Enssib et le C.E.R.L. (23 et 24 mai 1997), *Le livre voyageur. Constitution et dissémination des collections livresques de l'Europe moderne (1450-1830)*, Paris : Klincksieck, 2000, p. 95-108. Page 107.
Outre Galliot Du Pré, bon client de Sébastien Gryphe – A. Charon mentionne de nombreuses bibles, les *Antiquitez judaïques* de Flavius Josèphe, des œuvres de Xénophon et d'Hérodote, mais aussi des ouvrages contemporains comme le *De asse* de Guillaume Budé, etc. – on trouve d'autres marchands parisiens, comme Oudin Petit (Annie Charon, *Les métiers du livre à Paris au XVI^e^ siècle : 1535-1560,* Genève : Droz ; [Paris], 1974 (Publications du Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e^ section de l'École pratique des hautes études. Histoire et civilisation du livre ; 6), p. 150.

[22] D'après H. Baudrier, c'est la naissance illégitime de son fils Antoine – dont la mère n'est autre que la belle-sœur de Gryphe, Marion Miraillet – qui en serait la cause, à une époque où la « bonne morale » de chacun conditionne la réputation et les liens sociaux (Baudrier VIII, p. 19).

Droits d'auteur réservés.

sans conteste, un esprit éclectique et curieux. L'un des plus célèbres « hérétiques » qui trouvent chez lui porte ouverte et table mise se nomme Étienne Dolet.

D'autre part, les imprimeurs sont les premiers au courant des idées nouvelles. « En homme talentueux et prudent, Gryphe sait servir d'intermédiaire entre les divers courants humanistes d'une part, et de réforme religieuse d'autre part, à une époque où la répression rend cette communication de plus en plus difficile[23] ». Outre les réformés français, Gryphe accueille aussi nombre d'Italiens liés aux mouvements religieux dissidents.

2.6. La postérité

Lorsqu'il décède le 7 septembre 1556 à Lyon, Sébastien Gryphe laisse une veuve et un fils naturel nommé Antoine, qui obtient en 1561 une lettre de légitimité ; cette famille se partage alors la raison sociale « Héritiers de Sébastien Gryphius ». À la mort de sa mère en 1565, Antoine Gryphe vend les presses de l'atelier pour devenir marchand-libraire, mais à la prospérité paternelle succèdent la débâcle et l'endettement du fils jusqu'à la mort de celui-ci en 1599.

La ville de Lyon a rendu hommage à Gryphe en baptisant de son nom une rue à la Guillotière, dans ce qui est aujourd'hui le septième arrondissement et qui n'est pas historiquement le quartier des imprimeurs ; la Bibliothèque municipale de Lyon, de son côté, en a fait le titre de sa revue semestrielle, *Gryphe*.

Il est inhumé dans la nef de l'église Saint-Nizier, sa paroisse. Mais la pierre portant son épitaphe, œuvre de Clément Marot, fut démolie lors de la réparation du dallage à la fin du XVIII^{e} siècle[24].

3. L'atelier de Gryphe : l'éclairage de ses collaborateurs

Pour étudier la production éditoriale de Sébastien Gryphe au cours des années 1538 et 1550, nous avons choisi de nous intéresser aux livres eux-mêmes mais aussi au processus de leur édition ; or, si le nom de Gryphe est celui qui figure sur les ouvrages, il convient de rappeler que l'édition d'une œuvre est un travail

[23] N. Zemon Davis, *ibid.*, p. 265.

Droits d'auteur réservés.

collectif qui utilise les compétences de nombreuses personnes. Le cercle qui gravite autour de l'atelier lyonnais de l'imprimeur regroupe des noms illustres : de nombreux historiens ont mis en lumière la sociabilité particulière qui soudait les cercles humanistes du XVI[e] siècle. Par ailleurs, les sources montrent que Gryphe entretenait un large cercle d'amis et de collaborateurs, qu'il mettait à contribution dans l'exercice de son métier. Sur ce point, nous disposons des biographies et études sur les familiers de l'imprimeur, ainsi que des préfaces, dédicaces et lettres publiées en tête des éditions du griffon.

3.1. L'atelier

Les collaborateurs de Gryphe sont en premier lieu les auteurs, les éditeurs scientifiques, les correcteurs, puis les ouvriers de l'atelier. Ces derniers sont ceux sur lesquels nous avons le moins de témoignages, et l'on ne sait presque rien sur l'organisation de l'officine de Gryphe, qui a pourtant fonctionné pendant trente à trente-cinq ans. Nos recherches aux Archives municipales de Lyon nous ont appris que l'imprimeur payait des contributions[25] pour une maison sise rue Thomassin[26] : « Sébastien Gryfius, imprimeur, tient dans la rue Thomassin, une maison estimée 90 livres par an[27] » et figurait dans les rôles sous les titres variables de « libraire » ou d'« imprimeur ». Rien n'indique cependant s'il s'agissait là de la résidence de Gryphe ou de son lieu de travail, mais la maison regroupait probablement les deux.

3.2. La République des lettres : Gryphe et l'humanisme européen

Henri Baudrier parle de l'atelier de Gryphe comme d'une « société angélique pour les libres-penseurs ». La sympathie et l'appui de l'imprimeur allaient volontiers à des individus anticonformistes : proche des milieux réformés, il avait pour amis Étienne Dolet, torturé et exécuté sur la place Maubert à Paris le 3 août 1546 pour hérésie ou encore Claude Baduel[28], calviniste protégé par Marguerite de Navarre.

---

[24] H Baudrier, VIII, p. 15.
[25] Arch. mun. Lyon, CC 041.1 ; CC 045 (folio 102) ; CC 0141 (fol. 16 verso), CC 0143 (fol. 39 verso) ; CC 0765 (pièce n°157). Se reporter à l'annexe 9.
[26] Rue du second arrondissement de Lyon, parallèle à la rue Ferrandière dans laquelle certains situent la demeure de Gryphe.
[27] Arch. mun. Lyon, CC 045 (fol. 102).
[28] Claude Baduel, né à Nîmes à la fin du XV[e] siècle, fut éduqué grâce à la protection de la sœur de François I[er] et se vit proposer la place de recteur du nouveau collège des arts fondé à Nîmes par le roi en 1539. En 1555, il se rendit à Genève

Droits d'auteur réservés.

Mais Gryphe comptait aussi dans son entourage des hommes comme François Baudouin[29] et des catholiques attirés par la Réforme mais non convertis. Gryphe édita également des auteurs comme Martial d'Auvergne, originaux par leurs écrits satiriques sinon par leurs choix religieux. Né vers 1440 et mort vers 1508, connu aussi sous le nom de Martial de Paris, ce poète et littérateur était issu d'une famille probablement originaire de l'Auvergne. Il fut notaire apostolique au Châtelet et pendant cinquante ans procureur au Parlement. Parmi ses ouvrages, citons l'une des publications de Gryphe: *Aresta amorum*, ou les « Arrêts d'amour » (Paris, 1528, plusieurs fois réimprimés), où sont raillés avec beaucoup d'esprit les ridicules de la vie galante.

D'origine allemande, Gryphe a voyagé et travaillé en Italie, en particulier à Venise où il a appris à connaître l'imprimerie aldine qui marquera son travail tout au long de sa carrière. Mais ce fut aussi l'occasion de rencontres et ainsi de la constitution de son propre réseau d'amitiés littéraires. Citons ainsi Jean-Baptiste Egnat, *alias* Giovanni Battista Cipelli : né à Venise vers 1478, il y fut professeur d'éloquence et de belles-lettres, membre de l'Académie Aldine, correcteur chez Alde Manuce (pour des commentaires des œuvres d'Ovide). Ces jalons de sa vie ne pouvaient que rapprocher les deux hommes.

Mais les relations se nouent aussi par personne interposée : lorsqu'Étienne Dolet connaît de sérieux déboires à Toulouse et tombe malade, c'est sur la recommandation de son ami Jean de Boyssonné qu'il trouve refuge à Lyon chez Gryphe[30] en 1534. Celui-ci lui confie la tâche de correcteur, que Dolet assurera pendant deux ans. L'amitié des deux hommes trouve là son point de départ ;

---

pour professer le calvinisme dont il était un partisan de la première heure. Il en devint ministre et prit en charge une église et une chaire de philosophie et de mathématiques. Il fut l'auteur d'un discours adressé à sa bienfaitrice en 1542 et d'un *De ratione vitae studiosae ac litteratae in matrimonio collocandae et degendae*, paru à Lyon en 1544. Claude Baduel mourut à Genève en 1561.

[29] François Baudouin est né en janvier 1520 à Arras. Il fit ses études à l'université de Louvain et fréquenta à Paris Guillaume Budé, Lazare de Baïf, Dumoulin. Il alla à Genève rencontrer Calvin et Mélanchton et en Allemagne écouter Bucer. Revenu à Paris en 1545, il entretint des rapports épistolaires avec Calvin, dont il fut quelque temps le secrétaire. Ses querelles répétées avec les chefs réformés avaient pour cause sa modération politique et son choix de rester dans le « camp » des catholiques malgré une forte sympathie pour les réformés et une réelle volonté de préserver la paix. Son œuvre est très mal connue et il semble qu'elle n'ait pas été très étendue.

[30] Jean-Claude Margolin, « À propos de quelques lettres de Boyssoné à Étienne Dolet », dans *Études sur Étienne Dolet : le théâtre au XVI^e siècle : le Forez, le Lyonnais et l'histoire du livre ; publ. à la mémoire de Claude Longeon,* éd. Société française des seiziémistes et Association Renaissance, humanisme, Réforme, Genève : Droz [Paris], 1993 (Travaux d'Humanisme et Renaissance ; 270).

Page 27: lettre de Jean de Boyssoné à Étienne Dolet (pages 39 et 40 du Ms 834, reproduite sans nom d'auteur dans ses *Epistolae amicorum liber* (p. 174), écrite de Toulouse le 13 juin 1534.

Extrait : « Quand tu seras arrivé à Lyon, salue de ma part Sébastien Gryphe, à qui je voue une affection particulière et qui est cher à mon cœur. »

Droits d'auteur réservés.

Étienne Dolet conseille Sébastien Gryphe sur le choix d'œuvres classiques pour la publication et surveille l'impression de ses propres écrits :

-1535 *De imitatione Ciceroniana, aduersus Desiderium Erasmum Roterodamum, pro Christophoro Longolio*

-1536 (-1538 ?) *Commentariorum linguae Latinae tomus primus. Stephano Doleto Gallo Aurelio autore*

Quand il obtient un privilège royal et devient lui-même imprimeur, Dolet se brouille avec tous ses amis de l'atelier de Gryphe. Celui-ci est l'une des rares personnes à conserver la faveur de Dolet, par ses qualités d'ami et de professionnel de l'imprimerie. Mais il est intéressant de rappeler que Dolet lui-même connaissait bien Venise pour y avoir assumé le poste de secrétaire auprès de l'évêque de Limoges Jean de Langeac, alors ambassadeur de France auprès de la République, et qu'il y avait assisté aux conférences de Giovanni Battista Egnazio. C'est également par ami interposé que l'écrivain Charles Fontaine a été introduit dans l'entourage de Gryphe : élève et ami de Clément Marot, il publia en 1546 chez Jean de Tournes *Estreines à certains seigneurs et dames de Lyon*, recueil de quatrains dédiés à des personnages de la vie culturelle lyonnaise comme Barthélémy Aneau, Sébastien Gryphe, Antoine Dumoulin.

On remarque également en étudiant la vie des personnes liées à l'atelier de Gryphe l'importance de certains point communs : prenons pour exemple le Collège de la Trinité de Lyon, dont les enseignants Florent Wilson, Claude Bigothier, Gilbert Ducher, Barthélémy Aneau ou encore Jacques Frachet fréquentaient tous l'imprimeur et, pour certains, se sont faits éditer par lui.

Et puis, pour étendre le cercle de l'atelier de Gryphe (« atelier » au sens large et abstrait de la collaboration), il faut compter avec la réputation grandissante du talent de l'imprimeur : l'historien Jean-Claude Margolin écrit : « Le grand imprimeur Sébastien Gryphe est au centre de cet humanisme lyonnais qui a été souvent décrit, et dont Guillaume Scève et bientôt Dolet constituaient eux-mêmes les plus solides fondations. Boyssoné l'avait naturellement rencontré lors de son

Droits d'auteur réservés.

premier séjour à Lyon : c'est Gryphe qui publie la plupart des productions en vers du cercle humaniste lyonnais.[31] »

De l'atelier de Gryphe à Lyon, on pourrait avoir l'image véhiculée par les gravures de l'époque : une salle encombrée de machines et d'ouvriers exerçant un métier pénible, physique, technique. Or l' « atelier du griffon », c'était aussi un groupe informel et non fixé de collaborateurs occasionnels. Gryphe ne recevait pas que les personnages illustres dont les noms sont parvenus jusqu'à nous. Des auteurs comme Visagier, Florent Wilson, Sussanée et bien d'autres ont fréquenté le même cercle ; Gryphe mentionne parfois, au détour d'une lettre à un ami, ces collaborateurs que l'histoire n'a pas retenus : citons par exemple Pierre Fabrice, correcteur[32], ou Luc Antoine Ridolphe, qui profitait de ses déplacements pour livrer des ouvrages et des lettres pour l'imprimeur. Brigitte Biot, dans *Barthélémy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*[33], décrit l'atelier de Gryphe comme un cercle d'érudits liés par l'amitié autant que par l'étude, en prise directe avec non seulement la composition intellectuelle de l'ouvrage, mais aussi sa réalisation physique.

3.3. Des relations commerciales : Gryphe était un « homme d'affaires »

Sébastien Gryphe est décrit par Henri-Jean Martin et Lucien Febvre dans *L'apparition du livre* comme un homme d'affaires hors pair.

Dans la correspondance de Dolet éditée par Claude Longeon, deux lettres en particulier illustrent la démarche d'un auteur souhaitant faire publier son œuvre : Dolet envoie son *Dialogus de imitatione* et ses *Commentarii* pour que Gryphe les imprime et demande à Guillaume Scève ainsi qu'à Rostaing de veiller à ce que ces éditions soient sans défaut[34]. Ce type de précaution tient sans doute à la grande susceptibilité de Dolet, car on recense peu de plaintes de la part des auteurs pour contester la renommée de qualité des impressions de Gryphe. Ces plaintes existent,

---

[31] J.-C. Margolin, *op. cit.*, p. 29. Il faut noter aussi qu'un livre vient de paraître : nous n'avons pas pu le consulter mais il pourrait apporter un éclairage sur cette question. Il s'agit de : Mireille Huchon, *Louise Labé. Une créature de papier*, Genève : Droz, 2006.

[32] Lettre de Sébastien Gryphe à Joachim Vadianus, 29 novembre 1536, Vadianische Sammlung, St Gall, Ms 41a398.

[33] Brigitte Biot, *Barthélémy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise,* Paris : H. Champion, 1996 (Bibliothèque littéraire de la Renaissance. Série 3; 33).

[34] Étienne Dolet, *Correspondance : répertoire analytique et chronologique suivi du texte de ses lettres latines*, éd. Claude Longeon, Genève : Droz, 1982, lettres 51 et 52.

Droits d'auteur réservés.

car c'est à cette époque une constante des rapports entre auteurs et éditeurs[35], mais nous y reviendrons un peu plus loin. Même Dolet le minutieux, dans une lettre du 1er mai 1538, publiée en tête du *Galli Aurelii carminum libri quatuor*[36], fait la louange de son ami imprimeur. Il rappelle qu'il s'est donné pour tâche d'offrir aux hommes un témoignage des vertueux après leur mort et que Gryphe agit de même en transmettant à la postérité, par ses belles éditions, les œuvres des auteurs anciens aussi bien que celles de ses contemporains. C'est pourquoi Dolet lui dédie le quatrième livre de ses *Carmina*, dédicace où leur amitié trouve un gage éternel[37].

Publier ainsi les recommandations et louanges de ses auteurs représente pour Gryphe (et les autres imprimeurs qui usent de cette pratique) un moyen utile de faire sa propre « publicité », même si le terme est réellement anachronique. Certaines préfaces et lettres dédicatoires sont le prétexte d'éloges réciproques peut-être exprimés de façon très formelle, mais qui n'en sont pas pour autant dénués de sincérité. Ainsi en est-il de la préface du *Lexicon* d'Ambrogio Calepino[38]. Dans une adresse au lecteur, Calepino écrit quelques vers par lesquels l'ouvrage se présente lui-même. Il souhaite que grâce soit rendue à Gryphe l'imprimeur qui « a rajouté la force intense des mots, et la richesse des noms ; il m'a orné des fleurons du discours, et m'a si joliment paré […] [39]».

Cependant, la qualité des impressions de Gryphe ne pouvait empêcher les accidents et du même coup l'insatisfaction, voire le mécontentement des auteurs et commanditaires. Nous disposons à cet égard d'une lettre adressée par l'imprimeur à Piero Vettori, dans laquelle Gryphe répond aux plaintes exprimées par l'auteur au sujet d'une édition émaillée de fautes. Les excuses et les solutions proposées à Vettori pour rattraper l'inconvénient subi se doublent d'un présent : pour se faire

---

[35] Raphaële Mouren, « Les philologues et leurs éditeurs au XVIe siècle », dans *La memoria de los libros : estudios sobre la historia del escrito y de la lectura en Europa y America*, Salamanque : Instituto de historia del libro y de la lectura, 2004, t. 1, p. 495-507.

[36] É. Dolet, *Galli Aurelii carminum libri quatuor (...)*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1538 ; fol. 4 v°.

[37] É. Dolet, *Correspondance (...)*, *op. cit.*, lettre 65.

[38] Ambrogio Calepino était italien, grammairien, et connu pour son dictionnaire. C'était un religieux et lexicographe né à Bergame vers 1435, et mort en 1511. Il entra très jeune dans l'ordre des augustins et travailla toute sa vie à son célèbre dictionnaire polyglotte qu'on appela de son nom, le « Calepin », et dont la première édition parut à Reggio, en 1502, sous le titre de *Cornucopiæ*. L'ouvrage de Calepin, malgré des dimensions imposantes, donna son nom d'abord à un recueil de notes ou d'extraits, ensuite au simple carnet de note, que nous appelons de nos jours le « calepin ».

[39] Ambrogio Calepino, *Lexicon. Multo quam usquam hactenus excusum fuerit, locupletius*, Lyon : Sébastien Gryphe, 1538.

Droits d'auteur réservés.

pardonner, Gryphe offre à Vettori de lui faire parvenir par un ami commun quelques exemplaires de ses dernières publications :

> Il n'y a pas si longtemps, très docte Vettori, que nous avons été amenés à parler de toi ; j'ai été averti par un homme qui nous est cher à tous deux, que tu te plaignais vivement de ce que tes critiques sur Cicéron étaient sorties de mon imprimerie sans avoir été corrigées avec assez de soin. C'est pourquoi j'étais déjà en train de réfléchir à leur rappel, une fois de plus, vers la presse. Et il me semblait que, si rien n'avait encore été décidé, j'agirais avec plus de réflexion en ne frappant pas une fois de plus sur le même marbre, je t'en assurais par une lettre. Ainsi donc tu m'obligerais au plus haut point, très civil Vettori, si, dès que tes occupations te le permettront, tu ne me refusais pas la faveur de m'envoyer quelque exemplaire corrigé de ta main : à l'imitation fidèle duquel nous emploierions nos soins et diligence, afin que tu ne puisses à l'avenir te plaindre à bon droit de notre négligence. Et s'il te venait à l'esprit quelque chose en quoi tu trouverais notre aide utile pour toi, tu peux et tu dois en retour tout espérer de moi. Cependant, afin de t'offrir l'exemple d'un esprit non ingrat, j'ai réuni pour te les faire parvenir par D. Luc Antoine Ridolpho, notre ami et homme hors du commun, un certain nombre de petits livres, fabriqués par nous avec de tout petits et –à moins que je ne m'abuse- d'assez élégants caractères. Je ne doute pas que L-A R s'acquittera de cette mission avec ardeur, en accord avec son amabilité habituelle. Ceci, bien qu'étant un modeste présent, […][40]

Dans la suite de la lettre, Gryphe décrit son travail en cours et réclame l'aide de Vettori au sujet d'une édition de Donat si son ami pouvait lui rendre ce service, il se montrerait généreux pour l'en récompenser, ne tenant pas cette aide pour due ni gratuite.

L'habile homme d'affaires en Gryphe se révèle également lorsqu'il sait attirer dans son atelier des auteurs mécontents des conditions imposées par d'autres

---

[40] Angelo Maria Bandini, *Cl. Italorum et Germanorum epistolae ad Petrum Victorium, senatorem florentinum, nunc primum ex archetypis in lucem erutae. Recensuit, Victorii vitam adjecit et animadversionibus illustravit Ang. Maria Bandinius*, vol. 1. Florence, 1758. Lettre XX.

« Non ita pridem, quum in tui mentionem incidissemus, doctissime *Victori*, admonitus sum ab homine utrique nostrum amicissimo, graviter te conquestum esse, tuas in *Ciceronem* castigationes non satis deiligenter emendatas ex officina nostra prodiisse (I). Quare quum iam de iis denuo ad praelum revocandis animo agitarem ; ne iterum in eumdem lapidem inpingerem, consultius facturus videbar, si re adhuc integra, de eo te per literas facerem certiorem. Gratissimum itaque mihi feceris, humanissime *Victori*, si quum primum per occupationes tuas tibi licuerit, exemplar aliquod manu tua emendatum ad me dare non graveris : in quo fideliter imitando, nos eam & curam adhibebimus, & diligentiam, ut de nostra in posterum negligentia merito conqueri non possis. Quod si quid inciderit, in quo nostra tibi opera usui esse existimes, a quo omnia vicissim expectare & possis, & debeas. Interim, ut aliquod tibi animi non ingrati specimen praeberem, libellos aliquot, minimis, ac non, ni fallor, inelegantibus typis per nos excusos *D. Lucantonio Ridolpho* amico

Droits d'auteur réservés.

imprimeurs, ou simplement désireux de diversifier leurs éditions. On peut par exemple citer l'*Adagiorum Epitome* d'Érasme, auteur plus familier de l'imprimeur Froben que de Gryphe[41]. Celui-ci a publié en 1550 deux éditions différentes de cette œuvre, sans signe apparent d'accord de l'auteur, mais lorsqu'on sait qu'Érasme était un proche de Jacopo Sadoleto, le prélat protecteur de Gryphe, on peut supposer que ces éditions n'ont rien de contrefaçons. On sait également que l'auteur Jules César Scaliger a quitté l'imprimeur parisien Vascosan pour confier de préférence ses œuvres à Gryphe, en l'occurrence pour des raisons financières. Ce choix donna naissance à une longue collaboration des deux hommes : Gryphe imprima cinq œuvres de Scaliger entre 1538 et 1540, dont trois en 1539. La préface écrite par Scaliger à Gryphe en 1539 est élogieuse, mais deux ans plus tôt il avait suffi d'une querelle avec Étienne Dolet pour que Jules César Scaliger critique une édition de l'imprimeur, raillant les erreurs laissées selon lui par Dolet lui-même, alors correcteur chez Gryphe, dans son propre *De imitatione Ciceroniana*.

Dans une dédicace au *Lexicon* d'Ambrogio Calepino, dont il a été question plus haut, on trouve un texte de Gryphe destiné à se dédouaner d'une accusation de négligence. L'un des ouvrages qu'il a édités a été jugé mal corrigé et commenté ; le libraire imprimeur choisit ici la tribune que lui offre un début d'ouvrage scientifique pour défendre sa maîtrise du métier. Il faut noter que si ce type de critique est courant chez les auteurs soucieux de ne pas se voir imputer les fautes commises à l'impression, Gryphe n'est pas souvent attaqué sur le sujet et s'en défend systématiquement.

> Il y a peu d'années de cela, excellents jeunes gens, nous avions tiré, à l'aide de nos propres caractères, le dictionnaire de Bergame d'Ambrogio Calepino : une fois achevée une bonne partie de l'œuvre, étonnamment nous regrettâmes de l'avoir entreprise, car il était paru au public et sorti de notre imprimerie sans avoir été suffisamment soigné, du moins à mon sens. Non seulement je l'avais créé à partir

---

nostro non vulgari ad te perferendos commisi : quem, ut hoc oneris pro solita sua humanitate alacriter suscepit, ita & summa diligentia, fideque exequuturum non dubito. Id vero, quidquid est munusculi, […] ».

[41] Érasme collabore avec Froben de 1513 à 1536 (date de sa mort). Froben étant mort en 1527, Érasme reste donc avec ses fils. Érasme s'adresse à l'origine à Froben pour ses éditions en grec, car Josse Bade ne possédait pas de caractères grecs. De plus, Froben réunit autour de lui un groupe d'humanistes pour accentuer le caractère scientifique de ses éditions et fait appel à Érasme ou encore Beatus Rhenanus, dit Glareanus, aussi publié par Gryphe. Érasme ne semble donc pas avoir travaillé avec Gryphe directement ; néanmoins il a certainement été en contact avec lui, par Sadoleto ou par les ateliers Froben, puisqu'on sait qu'en 1528, quand Érasme est déjà à Bâle, Gryphe achète des fontes bâloises.

Droits d'auteur réservés.

> d'un grand nombre de témoignages de différents auteurs, mais encore j'avais fait cela sans réflexion, et plus d'une fois les passages cités étaient faussés. Bien plus, j'avais employé des traductions généralement fades et erronées pour de nombreux mots. Cependant cela n'advint pas par ma faute : car j'avais surpassé par ma diligence tous ceux qui avant moi avaient édité ce lexique, […][42]

Dans la suite, Gryphe explique pourquoi les erreurs relevées dans cette édition ne pouvaient lui être imputées et les mesures qu'il a prises pour remédier à cette mauvaise qualité ponctuelle de sa production.

Si l'emploi du latin comme langue universelle de l'érudition et des lettres en Europe a favorisé pendant la Renaissance la constitution d'une communauté savante et humaniste, les différences sociales (statuts et fortune) ne perdaient pas pour autant leur importance dans les relations au sein de ces cercles. Ainsi le lien patron-client est-il un ciment incontournable dans le réseau des relations de Sébastien Gryphe. Chez l'imprimeur lyonnais, celui qui tient le rôle double d'ami et de mécène est Jacopo Sadoleto[43], prélat érudit d'origine italienne. Humaniste, poète néo-latin et pédagogue, il fut le correspondant d'Érasme et de Budé[44].

Fernand Benoît[45], Aristide Joly[46] et d'autres se sont penchés sur la vie de cet ecclésiastique et c'est Antoine Péricaud qui écrit : « Ce fut en effet à l'invitation de Sadoleto que Gryphe se chargea de l'impression et du débit des ouvrages de plusieurs Italiens. Un des plus remarquables est le poème d'Aonius Paléarius (Antonio della Paglia), intitulé *De animorum immortalitate*, 1536. En tête de cette édition, est la lettre écrite par Sadoleto à Gryphe, le 3 juillet de cette année, dans laquelle le bienveillant prélat met Paléarius sur la même ligne que Lucrèce, et

---

[42] Ambrogio Calepinus, *Lexicon. Multo quam usquam hactenus excusum fuerit, locupletius*, Lyon : Sébastien Gryphe, 1538.
« Cum paucos ab hinc annos, optimi adolescentes, Ambrosii Calepini Bergomatis Dictionarum nostris typis excuderemus : bona iam operis parte confecta, mirum quam nos poenituerit coepti : quod in publicum nostra ex officina prodituru esset non satis, meo quidem iudicio, expolitum : cum propter multa variorum autorum testimonia non peperam modo, sed temere etiam, et corrupti non semel citata : tum propter frigidas, et falsas plerumque multarum vocum interpretationes. Quae res tametsi nulla mea culpa accideret : cum omnes, qui ante me formis Lexicon hoc expresserant, facile mea diligentia superarem (…)»

[43] Né à Modène vers 1477 et mort à Rome soixante-dix ans plus tard, il fit ses études à Ferrare, puis voyagea peut-être en Allemagne. Sa grande réputation de culture et d'amabilité en faisait un mécène recherché. Il devint membre de l'Académie romaine et chanoine de San Lorenzo in Damaso. Ami du secrétaire de Léon X, Bembo, il fut nommé évêque de Carpentras en 1517. Secrétaire de Clément VII de 1523 à 1527, il accéda au cardinalat en 1536 et partagea sa vie entre Carpentras et Rome, où il participait aux conférences préparatoires du Concile de Trente.

[44] Alain Tallon, *La France et le Concile de Trente : 1518-1550*, Ecole française de Rome, 1997 (Collection des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome), Paris : Éd. du Cerf : 2000.

[45] Fernand Benoît, *La légation du cardinal de Sadolet auprès de François I^er^ en 1542, d'après sa correspondance avec le cardinal de Farnèse*, Monaco : Impr. de Monaco, Paris : A. Picard, 1928.

[46] Aristide Joly, *Etude sur Jacques Sadolet : 1477-1547*, Paris : Caen, impr. A. Hardel, 1856, Genève : Slatkine, 1970.

Droits d'auteur réservés.

promet au nouveau poème un succès pareil à celui qu'ont eu les poésies de Sannazar et de Vida que Gryphe venait d'éditer[47]. »

Jacopo Sadoleto est, autant que l'expérience italienne que Gryphe a vécue au début de sa vie, à l'origine de ce lien entretenu avec constance entre l'imprimerie lyonnaise du griffon et les penseurs contemporains d'Italie[48]. On peut également se demander si ces contacts privilégiés avec l'Italie ne furent pas déterminés par la notoriété grandissante de l'imprimeur ainsi que la proximité géographique naturelle de Lyon et du passage vers l'Italie, qui favorisait entre autres les flux commerciaux. Ainsi, citons la collaboration de Gryphe avec Bruccioli, auteur italien qui commença une traduction de l'Écriture Sainte en italien rapidement mise à l'index ; on trouve également parmi les collaborateurs de Gryphe un certain Ortensio Landi[49], ancien ecclésiastique : à Bologne, qui avait appartenu à l'ordre des ermites sous le nom de Jeremie de Milan. Il faut également se souvenir que Catherine de Médicis n'est pas arrivée seule en France et que dans son sillage on trouve de nombreux Italiens dont le rôle dans le développement de l'humanisme français est incontestable[50].

---

[47] Antoine Péricaud, *Fragments biographiques sur Jacques Sadolet, évêque de Carpentras*, Lyon : Guyot, 1849.

[48] C'est également la thèse d'Ugo Rozzo, « La cultura italiana nelle edizioni lionesi di Sébastien Gryphe », dans *La Bibliofilia*, Florence : Leo S. Olschki, 1988, p. 161 à 195.

[49] Jean Balsamo, « L'italianisme lyonnais et l'illustration de la langue française », dans Jean Balsamo, Christine De Buzon, Michèle Clément, et al…, *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, dir. Gérard Defaux, Lyon, Éd. de l'E.N.S., 2003 (Langages), p. 215.

[50] Émile Picot, *Les Italiens en France au XVI^e siècle,* Bordeaux : impr. Gounouilhou, 1901-1918.

Droits d'auteur réservés.

Partie 2 : Les années 1538 et 1550 : l'étude matérielle

Gryphe commence à publier en 1524 et restera en activité jusqu'à sa mort en 1556. Les deux dates qui nous occupent sont, l'une comme l'autre, celles de la maturité de Gryphe. En effet, ces années figurent parmi celles de forte production de l'imprimeur, dont la période de grande activité se situe entre 1534 (la première fois où il atteint les cinquante titres imprimés) et 1551 (la dernière année où il atteint les cinquante titres), avec pour acmé l'année 1542 et ses 84 titres[51]. En 1538, Gryphe publie cinquante-six titres de quarante-deux auteurs différents. En 1550, il en publie cinquante-trois de vingt-quatre auteurs différents.

Il est intéressant de remarquer grâce aux graphiques de l'annexe 4 que la production globale de Gryphe suit un schéma assez clairement identifiable : le nombre de titres est en augmentation jusqu'en 1542, puis diminue. Malgré cela, l'activité de l'imprimeur n'a pas été linéaire. En effet, des années de forte production sont suivies ou encadrées d'années moins fournies. Ainsi, en 1549 et en 1552, seule une trentaine de titres est publiée ; alors qu'en 1550 et 1551, la production dépasse les cinquante titres. De même, l'année 1538 est de manière moins flagrante une année « à cinquante titres », entourée par deux années « à quarante titres ». 1538 et 1550 sont donc deux bonnes années pour Sébastien Gryphe.

Notre étude portera dans cette partie sur toutes les remarques d'ordre matériel que nous pouvons faire sur ces deux années. En effet, les formats, les caractères, le papier, les marques sont autant d'indications sur les choix éditoriaux de Gryphe. Ils sont également susceptibles de nous renseigner sur sa position dans le milieu des imprimeurs-éditeurs. Gryphe s'inscrit-il dans le mouvement général ? Fait-il preuve d'originalité ?

[51] Nous avons placé en annexe 4 des notes et graphiques sur la production globale et sur les années étudiées.

Droits d'auteur réservés.

1. Les formats

L'utilisation des formats in-2°, in-4°, in-8° et in-16° est un véritable choix éditorial. Le choix des formats in-2° ou in-16°, des tailles si différentes, est une indication sur l'usage prévu pour l'ouvrage, mais aussi sur les options commerciales retenues par l'imprimeur.

Pour étudier ces formats, nous avons tiré des bibliographies de Sybille von Gültlingen et d'Henri Baudrier des statistiques disponibles en annexe 4. Grâce à elles, nous souhaitons mettre en évidence les rapports entre format et caractère, format et thématique, format et auteurs. Ce travail a ensuite été comparé avec des statistiques réalisées sur l'évolution de la production totale de Gryphe.

En 1538, sur cinquante-six titres parus, on dénombre quatre in-2°, sept in-4°, quarante-quatre in-8° et aucun in-16°. En 1550, sur cinquante-trois titres, on compte dix in-2°, aucun in-4°, vingt-sept in-8° et quinze in-16°. Ainsi, sur une quantité de titres à peu près équivalente, on remarque une nette évolution des formats utilisés par Gryphe sur les deux années que nous étudions.

Si en 1538, l'in-8° était majoritaire, en 1550 l'in-16° a su se trouver une véritable place, même si l'in-8° reste prédominant. Lorsqu'on observe la production globale de Gryphe, on peut isoler trois périodes : 1524-1531, les premières années de travail de Gryphe pendant lesquelles les in-2° sont majoritaires ; 1531-1546, où les in-8° sont en écrasante majorité par rapport aux trois autres formats ; enfin 1546-1556, les dernières années durant lesquelles la quantité d'in-octavo et celle d'in-16° sont équivalentes.

Notre analyse de ces résultats cherchera à mettre en évidence l'évolution du nombre d'éditionsparues dans ces formats et de leurs usages entre 1538 et 1550.

1.1. Le format in-2°

On compte quatre titres in-2° en 1538 et dix en 1550. Jusqu'en 1531, le format le plus utilisé par Gryphe est donc l'in-2°; ce format dépasse ensuite rarement les cinq titres par an. Le chiffre exceptionnel recensé en 1550 tient à l'édition en six volumes des œuvres de Zasius. On remarque aussi que les titres parus en in-2° sont des titres modernes et non antiques, excepté la Bible, et qu'ils sont tous publiés en latin.

Droits d'auteur réservés.

En 1538, les auteurs publiés en in-2° sont les suivants : Alciato (du droit), Calepino (un dictionnaire), Dolet (une grammaire latine). En 1550, les auteurs publiés sont : Baudouin (du droit), une bible, Calepino (un dictionnaire), Érasme (*Adagiorum Opus*), Zasius (du droit). Ces ouvrages ont des thèmes liés à l'étude et au savoir : droit, dictionnaire, grammaire latine ; ou bien associés à la vie religieuse (bibles). Or un grand format n'offre que peu de maniabilité, il est donc destiné à l'étude. Les possesseurs ou commanditaires des éditions grand format ont pu être des établissements religieux ou des universités, c'est-à-dire des lieux d'étude. Mais il est vrai que Lyon n'est pas une ville universitaire au XVI^{e} siècle. Si les imprimeurs lyonnais reçoivent des commandes d'universités, il s'agit d'universités françaises comme Montpellier ou Toulouse, très dynamiques à l'époque, ou encore d'universités espagnoles comme on aura l'occasion de le voir en étudiant la question des langues. En ce qui concerne les congrégations, Lyon est une ville religieuse, pourvue d'un grand nombre de couvents et monastères ; elle est proche de Genève et des réformés, il est donc tout à fait possible que certaines commandes de livres d'études aient été passées par des couvents lyonnais pour leurs bibliothèques.

1.2. L'in-4°

En 1538, on compte quatre titres publiés en in-4° et en 1550 aucun. Le format in-4° a plutôt été utilisé par Gryphe entre 1535 et 1545, avec jusqu'à douze titres en 1539. Mais la quantité des in-4° n'a jamais été au-delà.

En 1538, les sujets des livres publiés en in-4° sont de la poésie (Dolet), du droit (les auteurs en sont Le Ferron, Mauritius, Martial d'Auvergne), de la théologie (écrits par Sadoleto et Némésius) et de la rhétorique (un texte de Cicéron). Puisqu'en 1550, il n'y a aucun titre en in 4°, il est difficile de tirer des conclusions sur l'évolution du rapport entre thématiques et formats. On peut dire de 1538 que les thématiques publiées en in-4° sont diverses, mais il n'est pas très convaincant de parler de catégorie « format d'étude », car la poésie est aussi concernée. On remarque également qu'auteurs classiques et auteurs modernes sont majoritairement publiés en in-4°. On sait peu de choses de l'usage des in-4°, aussi

Droits d'auteur réservés.

peut-on supposer par exemple que la production dans ce format est le résultat de commandes particulières.

Enfin, on peut signaler deux passages du format in-4° au format in-8° : Macrobe, qui paraît pour la première fois en in-8° en 1538, et Martial d' Auvergne, encore publié en in-4° à cette même date, mais qui passera en in-8° en 1546 - à la même date qui voit le passage de nombreux in-8° en in-16° ; si bien que la disparition des in-4° en 1550 pourrait s'expliquer par le changement de format des éditions anciennement parues en in-4°. Cela suggère aussi l'importance du format in-8°, que nous allons étudier dans la suite du texte.

1.3. Les raisons de l'émergence du in-8°

En 1538, Gryphe publie quarante-quatre titres en in-8° et en 1550 il en publie vingt-sept. En comparaison des autres formats, l'in-8° a toujours été majoritaire à partir de 1530. En examinant les statistiques, on décèle plusieurs raisons à l'importance numérique et réelle de ce format.

1.3.1. In-8° et auteurs classiques :

En 1538, sur quarante-quatre titres publiés en in-8°, dix-huit sont des ouvrages d'auteurs classiques. D'autre part, sur dix-neuf antiques publiés en 1538, un seul n'est pas en in-8°. Et il est vrai que la part des auteurs classiques dans la production de Gryphe suit la même courbe ascendante que celle de l'in-8°.

Chez Alde Manuce, ce format a été la caractéristique des éditions de classiques et ce dès 1501, avec la parution de Virgile en in-8°. Il s'agissait pour Alde Manuce de donner une unité formelle et intellectuelle à une collection particulière : celle des éditions d'auteurs antiques (sauf les ouvrages de philosophie, considérés comme livres d'étude et publiés en in-2°). On peut donc dire que dans un premier temps chez Gryphe, à l'exemple du travail d'Alde Manuce et des éditions aldines, les titres classiques furent publiés en in-8°. Cependant dans un deuxième temps qui débute avec 1550, le nombre de titres classiques a chuté, et sur seize titres d'auteurs antiques en 1550, seuls huit sont en in-8° ; les huit autres sont en in-16°. Mais nous y reviendrons dans la partie suivante.

Droits d'auteur réservés.

1.3.2. In-8° et humanisme :

Gryphe n'a pas publié en in-8° que des ouvrages classiques. On sait que l'atelier de Gryphe était un haut lieu de rencontre humaniste. Le caractère très ciblé de la clientèle de Gryphe ainsi que le désir de celui-ci de s'inscrire dans un contexte humaniste ont pu lui faire faire des choix éditoriaux plus axés sur la lecture individuelle et donc sur un format qui corresponde au mieux à la personne. Le problème est de savoir en quoi l'in 8° est un format qui convient aux humanistes et à leurs écrits. À cela nous donnerons une réponse liée au contenu des écrits et une autre liée à l'activité de humanistes eux-mêmes et à leur pratiques de lecture.

1.3.2.1. Une nouvelle morale quotidienne

Jusqu'en 1501, les in-4° et les in-8° sont destinés à des ouvrages de piété utilisés de manière quotidienne et familière : livres d'heures dont le format adapté à la main rend pratique l'usage fréquent et le transport sur soi. Le développement de petits formats pour promouvoir la littérature classique joue un rôle dans l'enseignement moraliste en faisant des vies des anciens des modèles remplaçant ceux, plus médiévaux, des vies de saints. Selon Philippe Pradel de Lamaze, «les petits formats témoignent donc d'un investissement par le monde du livre, d'un ordre éthique qui déborde largement ce qu'on peut entendre par philosophie morale et qui jusque là était demeuré l'apanage du religieux.»[52]

1.3.2.2. Une nouvelle pratique de lecture

Pourquoi Gryphe n'utilise-t-il ce format qu'à partir de 1528 ? Si Alde Manuce utilise ce format à partir de 1501, il fallut plusieurs années pour que la commmodité avérée des petits formats s'impose comme un véritable atout commercial. Il faut compter avec la difficulté du lecteur à passer du livre (manuscrit d'abord, imprimé ensuite) en grand format, livre du prestige, du luxe et de l'étude, à un petit livre imprimé[53], témoin des progrès de la lecture qui devient un savoir moins exceptionnel et moins statique. D'un autre côté, l'aspect pratique de ce format a joué un grand rôle dans sa propagation : avantage d'un coût moins

[52] P. Pradel de Lamaze : *op.cit*.

[53] Certes, il existait des manuscrits de petit format, mais on peut supposer que les lettrés humanistes lisaient jusque-là soit dans les universités, soit dans les bibliothèques religieuses, et avaient de ce fait plus souvent l'occasion de lire sur de grands formats spécifiques à l'étude.

Droits d'auteur réservés.

élevé de production, facilitation du transport (argument valable aussi bien pour l'enseignant humaniste amené à voyager et enseigner en de nombreuses villes, comme pour l'éditeur, contraint d'acheminer les livres par balles à travers l'Europe).

Ainsi Gryphe, en privilégiant le format in-8°, met ses pas dans ceux d'Alde Manuce et contribue à faire du livre humaniste un objet plus ordinaire, plus populaire, plus adapté à la lecture individuelle et plus rentable sur un plan commercial.

1.4. Les raisons d'émergence du in-16°

En effet, si le nombre des parutions en format in-16° est quasi nul jusqu'en 1542, il augmente durant les quinze dernières années, avec vingt-cinq titres en 1551. Nous venons de voir que les textes antiques ne sont pas seulement imprimés en in-octavo, mais subissent aussi un changement d'édition pour être publiés en format in-16°.

À l'exception d'Érasme (encore ne s'agit-il que de deux ouvrages parmi une production extrêmement abondante), tous les auteurs concernés sont des classiques de la littérature latine. On note également que tous les ouvrages de ces auteurs ne font pas forcément l'objet d'une réédition au format in-16° : ainsi, le *De partitione oratoria dialogus* de Cicéron, moins connu et utilisé que sa correspondance, continue à paraître dans le format in-8° jusqu'en 1554, année de sa dernière publication. Il en va de même des *Héroïdes* d' Ovide.

En ce qui concerne les *Fastes* du même auteur, publiés parallèlement dans les deux formats jusqu'en 1554, on doit noter une différence de contenu : il semble que l'ajout d'un ouvrage de Ptolémée sur le cours des astres soit une innovation de l'édition in-16° de 1545, dont l'édition in-8° de 1534 est dépourvue. De la même manière, les éditions in-8° et in-16° des six comédies de Térence présentent des différences dans l'établissement du texte et les commentaires.

Mais le plus souvent, il n'y a pas de différence notable entre les deux formats. Dans ce cas, l'édition in-16° tend à remplacer progressivement l'édition in-8°. Ce sont donc les ouvrages les plus connus parmi les classiques qui se trouvent présentés dès 1545 en format in-16°. Simple effet de mode ou volonté de fournir

Droits d'auteur réservés.

aux lecteurs des ouvrages plus maniables et moins onéreux ? On peut donc se dire que le développement des in-16° n'est pas lié à des thématiques particulières dans les choix éditoriaux de Gryphe, mais bien à un choix du format lui-même. Il est vrai aussi que Gryphe imite les éditions aldines[54], dont il donne à partir de 1540 des copies dans un très petit format, l'in-16°. Il s'agit là non pas de contrefaçons mais bien d'une imitation dans le choix d'éditer des textes déjà parus chez Alde Manuce (dans une édition parue en in-16, un ouvrage d'Ovide est suivi d'un autre de Ptolémée). Le in-16° est un format plus petit encore que le in-octavo, et on peut penser que Gryphe a misé sur le fait que les petits formats étaient particulièrement commercialisables afin de proposer des formats encore plus petits, plus pratiques pour les lecteurs amenés à se déplaçer, mais aussi pour le transport des livres à destination des commanditaires.

1.4.1. La diminution des formats : in octavo à in-16°

Si l'on met de côté la publication exceptionnelle des six volumes des œuvres d'Ulrich Zasius[55] au format in-2°, on constate que la tendance générale est à la diminution du format au long des années. Le mouvement le plus significatif est consiste dans le passage d'un certain nombre d'ouvrages du format in-8° au format in-16° entre 1538 et 1550. Il s'agit de : César, *Les Commentaires*, Cicéron, *De officiis* et *Ad familiares*, Érasme, *Familiarum colloquiorum opus*, pour les titres qui se retrouvent dans les deux années.

Si l'on examine maintenant les ouvrages de l'une et l'autre année dans la perspective de la production globale de Gryphe, on constate que, parmi les ouvrages parus au format in-8° en 1538, un certain nombre passent au format in-16° en 1545 ou 1546. Outre les ouvrages déjà cités, il s'agit des œuvres d'Horace, de Juvénal-Perse, de Justin, de Lucain, de Martial, d'Ovide (l'*Ars amatoria*), de Valère-Maxime, ainsi que le *De inventione* de Cicéron.

En 1550, parmi les œuvres au format in-16°, certaines étaient précédemment publiées en in-8°. Là aussi, le tournant se situe en 1545-1546. Il s'agit de : Erasme

[54] Claude Royon, *Lyon, l'humaniste : depuis toujours, ville de foi et de révoltes*, préf. Marc Lambron ; postf. Patrick Viveret, Paris : Éd. Autrement, 2004 (Collection Mémoire ; 105).
[55] Le nom de Zasius est celui donné par Sybille von Gültlingen, et c'est celui que nous avons repris.

Droits d'auteur réservés.

(*Apophtegmatum*), Ovide (les *Fastes* et les *Métamorphoses*) et l'une des deux éditions de Térence, l'édition in-8° que l'on continue à publier jusqu'en 1556.

1.4.2. Titres publiés pour leur première édition en in-16°

Les ouvrages publiés d'emblée au format in-16° semblent tous appartenir au domaine de la littérature religieuse, quoique dans des registres différents : Savonarole (publié dans ce format dès 1529) pour l'année 1538, et, pour 1550, Saint-Augustin, une Bible, une édition du Nouveau Testament, et une "Exhortation à faire l'aumône".

1.5. Comparaison avec les autres imprimeurs lyonnais

L'étude de la production éditoriale de Sébastien Gryphe, pour être pertinente, nécessite une mise en perspective avec celle d'autres éditeurs lyonnais, contemporains de Gryphe et d'une importance similaire. Notre choix s'est porté sur la production de Guillaume I[er] Rouillé[56] et sur celle de Jean I[er] de Tournes[57] en 1550 (ils ne sont pas encore actifs en 1538), puis sur un échantillon plus vaste et donc moins conjoncturel, allant de 1545 à 1550. Le comptage ne s'est pas attaché au nombre de titres publiés, mais au nombre d'éditions citées dans les répertoires : ces chiffres sont en effet très significatifs, dans la mesure où ils montrent clairement quels étaient les centres d'intérêt et les choix des imprimeurs[58].

On trouve Jean de Tournes vers 1531-1532 au service de Sébastien Gryphe, comme compositeur, mais il travaille à son propre compte à partir de 1542. On conserve de lui environ cinq cents éditions, dont des bibles illustrées, d'inspiration calviniste. Après l'arrestation d'Étienne Dolet, il s'oriente vers des éditions littéraires (Maurice Scève, Louise Labé) ; les livres qui sortent de son officine sont notamment connus pour leurs illustrations, dues à Bernard Salomon. Il imprime jusqu'en 1564.

Guillaume Rouillé se forme dans le commerce des livres à Venise ; il arrive à Lyon vers 1542-1543 et s'établit à son compte en 1545. S'associant avec des libraires ou imprimeurs de Lyon, Paris, Venise, Genève et de différentes villes d'Espagne, il

[56] Baudrier IX, p. 169-182
[57] Sybille von Gültlingen IX, p. 158-162

Droits d'auteur réservés.

partage ainsi les frais et répartit les investissements. Ses livres, comme ceux de de Tournes, sont luxueusement illustrés. Il est actif jusqu'en 1589.

En 1550, le choix des formats apparaît très individuel, comme le montre plus précisément le petit tableau ci-dessous. On note que Rouillé privilégie les petits formats (les in-16 représentent 48 % de sa production en 1550), et ce davantage que les deux autres imprimeurs (27 % chez de Tournes et 28 % chez Gryphe) ; de Tournes emploie essentiellement des formats moyens à réduits, l'in-4° (20 %) et l'in-8° (41 %) ; Gryphe quant à lui utilise l'in-8° dans des proportions bien plus importantes que de de Tournes et Rouillé (52 % de ses éditions en 1550).

Mais ces tendances se répartissent autrement sur une plage chronologique plus étendue : l'in-4° est représenté de façon équivalente chez les trois imprimeurs ; l'in-8° est davantage utilisé par Sébastien Gryphe (57 %) et l'in-16° davantage par Guillaume Rouillé (52 %), mais les différences sont nettement moins sensibles que celles que l'on observe pour la seule année 1550. Qui plus est, on observe la présence d'in-2°, en particulier chez Gryphe, ainsi qu'un in-12 chez de de Tournes et un in-18 chez Rouillé.

2. Typographie

Pour étudier les caractères « si élégants »[59] utilisés par Gryphe en 1538 et 1550, nous avons établi des statistiques à partir des bibliographies de Sybille von Gültlingen et de Henri Baudrier, et nous les avons mis en rapport avec les formats, auteurs et thématiques ; de plus, ces chiffres ont été comparés avec des statistiques réalisées sur l'évolution de la production globale de Gryphe. Les chiffres selon Sybille von Gültlingen et Henri Baudrier sont les suivants : en 1538, trente-et-un titres en italique, huit en romain, un en grec, deux en gothique et dix-sept pour lesquels aucun caractère n'est noté. Les chiffres de 1550 sont : trente-cinq en italique, quinze en romain, aucun en grec, aucun en gothique et onze pour lesquels aucun caractère n'est noté.

[58] Ces chiffres sont publiés en annexe 4.
[59] H. Baudrier *: op.cit.*

Droits d'auteur réservés.

Ainsi, chez Sybille von Gültlingen et chez Henri Baudrier, tous les caractères ne sont pas notés, soit parce qu'ils n'ont pu voir le livre, soit parce que celui-ci a disparu. Aussi avons-nous recherché dans les ouvrages pour lesquels la mention de caractère est absente quels caractères sont en réalité utilisés ; nous avons consulté un certain nombre d'ouvrages qui étaient disponibles à Paris ou Lyon, et écrit aux bibliothèques[60] qui conservaient les autres. Nous avons souvent trouvé plusieurs typographies dans un seul titre. Il paraît logique de ne donner que la typographie utlisée principalement ; mais dans le cadre de notre recherche, pour mieux comprendre et connaître le travail d'imprimeur de Gryphe, il nous a semblé plus judicieux de noter tous les types de caractères utilisés, pour voir ainsi émerger le jeu des fontes. Ainsi, l'addition des caractères utilisés n'est pas égale au total des titres imprimés. Nos chiffres[61] sont donc les suivants : en 1538, vingt-et-un titres en romain, quarante-quatre en italique, quinze en grec et deux en gothique. En 1550, on compte vingt titres en romain, quarante en italique, six en grec, deux en hébreu.

Lorsqu'on observe la production globale de Gryphe, on remarque trois périodes d'utilisation des casses. Les toutes premières années, des casses locales et principalement gothiques sont utilisées. Vient ensuite la période qui s'étend des années 1528 au début des années 1540, avec l'importation de caractères bâlois (romains, italiques, grecs, hébraïques) ; et enfin, les nouveaux caractères francais, surtout parisiens, dès 1544-45. À propos de la provenance bâloise des fontes, nous tenons à faire deux remarques : d'une part, il est vrai que sur Lyon, l'implantation d'imprimeurs non lyonnais a toujours permis la circulation des fontes, notamment les italiennes et allemandes ; d'autre part, Froben meurt en 1527 : ne peut-on pas imaginer que ses fils aient vendu certaines de ses fontes ?

Ainsi, nous nous proposons d'étudier les deux années sous l'angle de l'usage fait des caractères, et de donner leur mesure et faire des hypothèses sur leur origine dans l'imprimerie en général et chez Gryphe en particulier.

---

[60] Toutes ces bibliothèques n'ont pas encore répondu à l'heure de cette rédaction, aussi subiste-t-il quelques incertitudes sur nos chiffres. Il nous reste sept titres pour 1538 et huit pour 1550 pour lesquels la typographie est encore indéterminée.

[61] Nos ajouts sur la question typographique sont disponibles en annexes 1 et 2 dans le répertoire bibliographique.

Droits d'auteur réservés.

2.1. Le gothique

En 1538, sur cinquante-six titres, on compte deux titres imprimés en caractères gothiques, et en 1550 aucun. Les deux titres avérés sont les deux ouvrages de Marot, publiés en français. Ce choix éditorial n'est pas réellement surprenant quand on sait qu'à partir de la fin du XV^e^, chaque pays a créé un type national de gothique cursif adapté des écritures manuscrites locales et utilisé spécifiquement pour la littérature en langue vernaculaire. Et en effet chez Gryphe, entre 1524 et 1531, les titres en caractères gothiques étaient nombreux, atteignant même vingt-et-un titres en 1530.

Mais l'usage du gothique va décliner à partir de 1520. À partir du milieu du XVI^e^, le caractère romain sera utilisé pour des œuvres qui étaient auparavant exclusivement imprimées en gothique, tels les almanachs, les œuvres populaires, les œuvres classiques de la littérature vernaculaire… Si Gryphe suit l'évolution générale sur ce plan, cela explique pourquoi à partir de 1539 (et donc en 1550) il ne publie plus rien en caractères gothiques.

Cependant, même au milieu du XVI^e^, les universitaires sont resté fidèles au gothique sous sa forme *rotunda* ou « lettre de somme », qui était utilisée pour l'impression des traités de théologie, de philosophie ou de droit. Aussi peut-on supposer que les titres dont on ignore la typographie mais qui ont pour thématique le droit, la théologie ou la philosophie sont en gothique. Les caractères utilisés dans l'ouvrage de Marot mesurent [20ll : 68-69mm]. Elles ne correspondent pas aux mesures effectuées sur le Bertachini publié en 1525 par Gryphe. Ainsi, soit Gryphe a acheté une nouvelle fonte gothique avec ses fontes bâloises en 1528, soit cette fonte est bien antérieure et locale, mais n'a pas été remarquée et donc recensée dans le Bertachini. Dans le premier cas, cela signifie que Gryphe croyait encore à l'usage du gothique dans l'imprimerie, dans le deuxième cas, qu'il ne misait déjà plus dessus. Etant donné le coût des fontes et le fait que Gryphe ne publie plus rien en gothique à partir de 1539, nous pensons que Gryphe n'a pas probablement pas acheté de nouvelles casses gothiques en 1528, mais plutôt utilisé un matériel d'occasion, peut-être usé et qui semble donc légèrement différent. Les mesures des fontes gothiques en 1525 sont exposées en annexe 5.

Droits d'auteur réservés.

2.2. Le romain

2.2.1. Production globale

L'usage du romain chez Gryphe commence en 1528. Nous venons de souligner que le romain s'impose chez tous les imprimeurs face au gothique à partir du milieu du XVI[e] siècle. Il peut donc paraître étrange que Gryphe l'utilise dès 1528. Pourtant cela ne l'est peut-être pas, car le romain a été utilisé dès le début de l'imprimerie (notamment en 1467 par Schweinheym et Pannartz en Italie et Adolph Rusch à Strasbourg). Le romain, qui imitait l'écriture manuscrite caroline, se voulait caractéristique des textes de langue latine. Mais en 1473, on assiste à une sorte de « crise de surproduction » due la concurrence que représentent les trop nombreuses éditions imprimées en romain. Le gothique a repris sa place centrale dans la typographie, mais le romain n'a pas cessé pour autant d'être utilisé, et surtout pas dans les éditions italiennes humanistes.

Peu à peu le romain s'est réimposé[62] dans le goût des lecteurs et son retour a contribué au développement de l'humanisme : pour un imprimeur perspicace, cela pouvait créer une double motivation commerciale. En effet, pratiques de lecture et forme du caractère sont intimement et réciproquement liées. Le caractère romain est plus facile à lire que le gothique, car plus carré, simple de trait et droit ; grâce à lui, la lecture des ouvrages peut d'étendre à un public élargi. Commercialement, cet aspect n'est donc pas négligeable pour un imprimeur d'une ville réputée pour son imprimerie et qui doit donc faire face chaque jour à la concurrence. Par ailleurs, le développement de l'humanisme et le choix des auteurs d'employer des caractères reconnaissables a contribué à unifier l'aspect et la présentation des livres imprimés grâce à ce caractère. Indirectement, ce facteur a poussé l'imprimeur à favoriser l'usage du romain, comme condition nécessaire à l'obtention et à la conservation de la clientèle des humanistes[63], et pour être considéré comme un imprimeur au goût du jour.

---

[62] « La substitution du caractère gothique par le romain arriva à Paris vers 1540, à Lyon un peu plus tard. Les ouvrages en langue vulgaire étaient imprimés dans les deux caractères à Paris et à Lyon jusqu'en 1540, ensuite, ils furent toujours en romain. » dans Harry Carter, *A View of Early Typography up to about 1600*, London : Hyphen Press, 1969, rééd. 2002.

[63] On sait que le choix des caractères revêt une grande importance aux yeux des humanistes, puisqu'Erasme quitta Bade pour Froben pour une question de caractères grecs. Voir I. Diu, *op. cit*.

Droits d'auteur réservés.

2.2.2. L'usage particulier du romain en 1538 et 1550

En 1538, Gryphe publie vingt-et-un titres qui comportent du romain et vingt en 1550. Comme c'était le cas pour les manuscrits, il semble qu'on choisisse le caractère en fonction du type d'ouvrages. En ce qui concerne le rapport entre les caractères romains et les thématiques de titres publiés en romain, on voit qu'il s'agit principalement d'œuvres d'auteurs modernes : Prosper Calano, Mattéo Corte, Jean Dermazon, Zasius, Le Ferron, Sadoleto, Martial d'Auvergne, Erasme, Ringelberg. Les textes classiques en romain sont Dyonisius Cato, Némésius, Lucien et les anciens testaments. Il faut donc bien considérer le romain comme un moyen de diffuser la modernité humaniste dans toute sa diversité, puisqu'il s'agit là d'œuvres de droit, médecine, poésie, et théologie.

Lorsqu'on observe le rapport entre caractère et format, on s'aperçoit que sur huit titres romains en 1538, quatre sont parus en in-8° et quatre en in-4°. En 1550, huit sont sortis des presses en in-8° et sept en in-2°. Les statistiques de la production générale montrent que les courbes d'usage du romain et du in-8° chez Gryphe se superposent. De même que le caractère romain s'imposait comme nouvelle vision de la culture, le format in-8° participait aussi à ces changements. L'in-8° a entraîné comme le romain de nouvelles pratiques de lecture, sur le plan matériel par le format du livre, la possibilité de l'emmener avec soi et surtout par des caractères plus lisibles que le gothique, faisant peu à peu des textes humanistes des textes à la fois plus accessibles, plus maniables et moins chers, d'où une relative désacralisation de l'objet-livre.

Si le romain a engagé son triomphe en s'imposant dans l'impression de classiques, il semble que son usage ait évolué vers l'impression d'œuvres plus contemporaines. Ainsi le romain a peut-être été employé davantage pour imprimer des textes en latin que comme moyen de diffuser des textes classiques. En effet, plusieurs imprimeurs, tels Froben, Bade, Amerbach, Estienne, l'ont utilisé dans leurs productions en latin, dont la diffusion était internationale. Le gothique semblait alors plus tourné vers l'impression pour la diffusion locale, souvent de type vernaculaire.

Droits d'auteur réservés.

2.2.3. Romain et fontes

Il nous reste à déterminer quelles fontes Gryphe utilisait pour ses impressions en romain. Nous avons ainsi compté sept fontes romaines en 1538. Pour 1550, nous nous sommes appuyées sur la *Biblia Sacra* et avons compté neuf fontes de romain. Toutes les mesures et images sont exposées en annexe 5.

On remarque que Gryphe utilise souvent une typographie romaine dans laquelle la barre horizontale du « e » n'est pas droite mais oblique. Or Robert Grandjon[64] a effectivement gravé des caractères romains assez semblables à cette description, qui sont d'ailleurs considérés comme particulièrement libres et calligraphiques. Hendrik Vervliet confirme que Gryphe employait plusieurs fontes de Grandjon : deux romaines et une italique. On sait qu'à partir de 1544-45, Gryphe utilise des fontes parisiennes. On peut donc supposer que le contrat dont parle Henri Baudrier entre Grandjon et Sébastien Gryphe concernait ces nouvelles fontes, utilisées pour 1550, mais pas pour 1538. Pour cette année-là, on sait que Gryphe a utilisé des caractères bâlois. D'après William Kemp[65], on trouve d'authentiques majuscules bâloises chez Gryphe dès 1528. C'est d'ailleurs l'emploi de ces caractères très élégants et très typiques de l'édition humaniste (car ce sont ceux utilisés pour les œuvres d'Érasme) qui fait de l'imprimerie de Gryphe un vrai laboratoire, un atelier précurseur à Lyon. Gryphe aura en un sens et à son échelle contribué à l'évolution du livre gothique vers le livre en romain, doté d'une vraie apparence humaniste. Pour ce qui est du détail des caractères, nous sommes allées effectuer des mesures sur l'exemplaire de 1538, celui du *Lingua* d'Érasme et avons complété nos relevés avec les observationsfaites sur les exemplaires de Macrobe, de Mérula et de Marot parus en 1538.

2.3. L'italique

En 1538, Gryphe publie quarante-quatre titres sur cinquante-six en italique et en 1550, quarante titres en italique sur cinquante-trois. L'italique est très présent chez Gryphe ; il est moins fréquent chez de Tournes. Rouillé ne l'utilise que très peu.

---

[64] Grandjon, (1513-1589), tailleur d'excellents caractères italiques et inventeur d'une gothique cursive du XVI^{e} : la lettre de civilité.

[65] William Kemp, « *L'édition illicite du jugement d'amour de Juan de Florès (1530) de Laurent Hyllaire et l'univers du livre à Lyon à la fin des années 1520* », revue d'histoire française du livre, direction Frédéric Barbier, dossier : autour du livre à Lyon au XV^{e} et au début du XVII^{e} siècle, n° 118-121, Genève : Droz, 2003.

Droits d'auteur réservés.

De Tournes associe beaucoup l'italique et le format in-8, en particulier pour les textes littéraires. Gryphe utilise l'italique dès 1530, et entre 1538 et 1550, la quantité de titres imprimés en italique n'est jamais inférieure à vingt-et-un. L'essor de l'italique à ces dates coïncide avec l'évolution de l'imprimerie en général. En effet l'italique, dont la forme manuscrite est née chez les copistes italiens entre 1420 et 1430 (notamment par Niccolo Niccoli), est utilisé et adapté pour l'imprimerie par Alde Manuce et Griffo, son graveur. On peut dire que Gryphe fait un double usage de l'italique : un usage fonctionnel (petits formats et économies) et un usage lié au contenu (textes classiques), comme nous allons le voir.

2.3.1. Italique et format :

Sur les trente-six italiques de 1538, vingt-six sont publiés en in-8°, deux in-2°, deux in-4° et un en in-16°. Sur les quarante-deux italiques de 1550, vingt-et-un sont en in-8°, dix en in-2° et onze en in-16°. L'italique a donc surtout été utilisé pour les petits formats, l'in-8° et l'in-16°. Alde Manuce l'utilisait aussi dans ses éditions de petit format, car elle permet de resserrer le texte et de faire quelques économies sur le papier, l'encre et le temps. Et si entre 1500 et 1530, l'italique restera minoritaire par rapport au gothique, en revanche à Lyon à la même époque, il sera utilisé pour les imitations aldines. Mais Gryphe utilise ces caractères après cette période, et s'il suit l'exemple d'Alde Manuce, on ne peut réellement dire qu'il le contrefait. L'analyse du rapport format-italique nous montre surtout que le métier d'imprimeur n'est pas seulement littéraire mais aussi tout à fait commercial.

2.3.2. Italique et auteurs

En ce qui concerne le rapport entre italique et auteurs, on remarque qu'en 1538, sur trente-et-un titres en italique, treize sont des textes classiques, et dix-huit des textes modernes. En 1550, sur quarante-deux titres en italique, vingt-trois sont des textes modernes et dix-neuf des textes antiques. On constate donc que la quantité d'auteurs modernes en italique est toujours plus importante que la quantité d'auteurs classiques, mais cela est vrai sur toute la production de Gryphe. Le chiffre plus révélateur est le suivant : sur dix-neuf textes classiques en 1538, treize

Droits d'auteur réservés.

sont en italique et en 1550, sur vingt-six textes classiques, dix-neuf sont en italique. Plus de la moitié des textes classiques ces années-là sont imprimés en italique. On ne peut pas parler d'une évolution de l'usage de l'italique pour les auteurs classiques entre 1538 et 1550, mais leur nombre important dans cette typographie est digne d'attention. On peut parler d'un intérêt certain de Gryphe pour la publication d'auteurs classiques en italique. Le caractère serait alors la marque du contenu. Cela est d'autant plus cohérent lorsque l'on voit entre 1538 et 1550 le rapport italique in-8° diminuer, alors que le rapport italique /in-16° augmente. Nous savons que les auteurs classiques publiés en in-8° furent souvent republiés en in-16° pendant les dernières années d'activité de Sébastien Gryphe. Le format des textes classiques a donc changé, bien que restant « de poche », mais leur reconnaissance matérielle par l'italique n'a pas été modifiée. Pour les textes classiques, la constante chez Gryphe a été l'italique, alors que pour les textes modernes ce fut l'in-8° comme nous l'avons vu précédemment.

2.3.3. Italique et thématiques :

En 1538, sur trente-six titres en italique, on compte : quatre textes de poésie, deux de philosophie, onze de grammaire et rhétorique, trois de correspondance, trois de théologie, trois d'histoire, un de morale, un de théâtre et une de droit. En 1550, sur quarante-deux titres en italique, on compte : six textes de poésie, cinq de philosophie, neuf de grammaire et rhétorique, trois de correspondance, cinq de théologie, un d'histoire, trois de théâtre et huit de droit.

On ne constate pas de réelle différence entre 1538 et 1550, sauf en ce qui concerne le droit (pour lequel les statistiques sont toujours augmentées par les œuvres de Zasius en six volumes). Cependant, en tentant d'expliquer ce soudain intérêt pour la publication du droit en italique, on peut dire qu'en 1550, le gothique est définitivement supplanté au profit du romain et de l'italique, et ce même dans des thématiques autrefois exclusivement liées au gothique, comme a pu l'être le droit. Ajoutons à cela que les œuvres de Zasius sont publiées en italique et en romain. Pour ce qui est des autres thématiques, l'usage de l'italique est à mettre en rapport davantage avec le format ou l'auteur qu'avec le contenu thématique.

Droits d'auteur réservés.

2.3.4. Italique et fonte

Les mesures réalisées sur les ouvrages de 1538 nous ont permis d'isoler quatre italiques distincts ; celles effectuées sur des publications de 1550 montrent deux italiques distincts ; les mesures ainsi que des images de ces caractères sont visibles en annexe 5.

Selon Hendrik Vervliet, Gryphe aurait utilisé au moins une fonte italique venant de Grandjon. Celles-ci apparaissent entre 1540 et 1560. D'après Harry Carter[66], Grandjon aurait fourni de Tournes et Gryphe en 1547 en petites italiques (« St-Augustin » et « nonpareille »). Mais Carter nous informe aussi qu'à partir de 1537, Gryphe utilise une italique (Gros Romain) qui pourrait provenir de Peter Schöffer le Jeune, présent à Lyon en 1537 mais originaire de Bâle. Mr. A. F. Johnson[67] nomme cet italique « l'italique bâloise ». Ainsi, nous pouvons dire qu'en 1538, les italiques de Gryphe viennent de Bâle et plus précisément pour certaines, de Schöffer. En 1550, les italiques viennent de Paris et particulièrement de Grandjon.

2.4. Le grec

Lorsqu'on reprend les notes sur les caractères données par Sybille von Gültlingen, on dénombre un seul titre avec des caractères grecs en 1538 et aucun en 1550. Nos relevés de bibliographie matérielle nous ont permis de comprendre que ces chiffres sont erronés. En effet, plusieurs titres comportent du grec. Certes, il s'agit souvent de mots (voir l'ouvrage de Budé) ou de phrases citées isolément dans des textes en latin (voir les œuvres de Ducher, Martial d'Auvergne), de courts poèmes (voir l'œuvre d'Étienne Dolet), mais il n'en reste pas moins vrai que cela suppose l'utilisation d'une fonte grecque et un certain point de vue humaniste sur les sources classiques dès lors que les mots grecs sont donnés en alphabet natif et non dans leur retranscription latine. Nous connaissons six titres comportant du grec en 1538 et trois en 1550. On sait qu'en 1538, quatre étaient de format in-4°, deux en in-8° ; en 1550, deux étaient en format in-2° et le troisième en in-8°. Le grec n'étant ni le caractère principal, ni la langue principale de ces titres, il semble difficile de tirer des conclusions sur le rapport liant langue et format, si ce n'est en redisant l'importance de l'Antiquité pour les lettrés de la Renaissance.

---

[66] H. Carter, *op.cit*.

Droits d'auteur réservés.

2.4.1. Textes entièrement en grec

Un seul texte (et non titre) chez Gryphe est entièrement imprimé en grec et encore figure-t-il dans un titre qui comporte aussi la version latine du texte. Plus important encore, le texte grec est la traduction du texte latin et non l'inverse. Cette traduction par Théodore de Gaza du *Songe de Scipion* et du *De la vieillesse* de Cicéron n'est pas une nouvelle édition, mais une édition aldine reprise par Gryphe. On ne peut donc parler de réelle nouveauté ou originalité dans l'usage que Gryphe fait des caractères grecs. La recherche de l'originalité en ce domaine n'a été pour Gryphe ni un frein, ni un moteur. En revanche, la difficulté de l'exercice, qui est soulignée par le professeur François Tissard, sous la direction duquel le premier livre entièrement publié en grec est paru en France (chez Gourmont en 1507), constitue un réel frein ; la quantité nécessaire de caractères suffisants, le coût du travail et le besoin de correcteurs rendaient le travail pénible et peu attirant. Aussi beaucoup d'imprimeurs qui utilisaient des caractères grecs le faisaient pour des textes courts. Cependant, si Gryphe a pu publier le *De Senectute* de Cicéron avec la traduction de Gaza, on peut supposer qu'il avait la fonte adéquate et suffisamment de correcteurs compétents en la matière. Peut-être est-ce la masse de travail et le coût généré qui l'ont dissuadé de réaliser régulièrement un tel travail. Par ailleurs, la publication régulière du Cicéron pouvait lui sembler suffire en matière de participation à la diffusion du grec.

2.4.2. Grec et thématiques

En 1538, sur six textes comportant du grec, quatre sont des textes modernes. En 1550, sur trois textes publiés par l'atelier du griffon, deux sont modernes. Il s'agit de textes en latin, avec des extraits grecs. Cela montre l'importance des textes classiques et de la connaissance de ceux-ci dans les écrits humanistes. Les thématiques liées au grec sont en 1538 le droit, la théologie, la philosophie (deux titres) et la poésie (deux titres). Dans le titre de Dolet (*Carminum*) un cours poème est donné en grec. Le titre de Martial d'Auvergne mêle français (texte original des *Arrêts d'amour*), latin et grec pour le commentaire moderne. En 1550, les titres comportant du grec sont un titre de droit, un de morale et un de rhétorique.

---

[67] Cité par H. Carter, *op. cit*.

Droits d'auteur réservés.

2.4.3. Grec et fontes

Nous avons pu mesurer deux types de caractères grecs, ceux de 1538 étant un peu plus petits que ceux de 1550, puisque nous comptons (pour vingt lignes) 75 mm pour les premiers et 80 mm. pour les seconds.

Les caractères grecs utilisés par Gryphe sont souvent des minuscules, puisqu'il imprime des phrases, des mots sans titre ; au cours de nos recherches nous n'avons pas trouvé des capitales, il est vrai que nous n'avons pas pu voir le livre de Cicéron, puisque la traduction de Gaza manque à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de France. En revanche, il semble évident que les minuscules sont de type byzantin, très proches de l'écriture manuscrite du grec. Historiquement, au début de l'imprimerie n'étaient gravées que des minuscules sans accents ni ligatures. Peu à peu, les graveurs vont y ajouter des capitales dites « byzantines » car proches de celles formées par les copistes et observables sur les manuscrits provenant de Constantinople. Quand en 1494 sont redécouvertes de réelles inscriptions grecques antiques, certains éditeurs, dont Janus Lascaris en Italie, vont appliquer à la typographie ce modèle antique. Malheureusement, ces lettres antiques ne remporteront pas l'approbation du public habitué à lire sur les manuscrits. Alde Manuce préfèrera utiliser des minuscules byzantines, rendant ainsi la lecture plus aisée, et des capitales antiques donnant à son édition un vrai cachet de retour à l'Antiquité. Gryphe, comme un grand nombre d'imprimeurs de son siècle, imitera le style grec de Manuce, avec des minuscules accentuées et des ligatures très proches de celles des manuscrits.

Gryphe semble même avoir utilisé une typologie grecque très semblable à celle d'Alde Manuce. Les ligatures, les Π, y sont quasi identiques. Mais est-il possible que Gryphe ait pu avoir un jeu de caractères grecs issus de l'atelier d'Alde Manuce ? Cela semble peu probable, car les quatre fontes d'Alde Manuce ont été créées en 1465, 1496, 1499 et 1502. Cela signifie que si Gryphe avait été en possession d'une de ces fontes, elle aurait été passablement usée. En revanche, la troisième fonte d'Alde Manuce a influencé tout le XVI^{e} siècle et été perfectionnée

Droits d'auteur réservés.

par Garamont et Grandjon[68] en particulier. La fonte qu'utilise Gryphe est donc d'inspiration aldine sans être véritablement celle d'Alde.

En ce qui concerne la provenance des casses bâloises achetées en 1528 par Gryphe, nous avons pour piste : d'une part, l'introduction en France par Josse Bade dans les années 1520 de fontes qui proviennent de l'atelier de Froben (lui-même s'était inspiré de la cursive d'Alde).[69] Pour ce qui est des fontes de 1550, à priori parisiennes et acquises après 1545, nous savons seulement que Simon De Colines grave en 1530 ses propres grecs sous l'influence bâloise, et qu'en 1533, Augereau grave des grecs proches de ceux de De Colines. L'inspiration bâloise (donc l'inspiration aldine « à la bâloise ») de ces fontes parisiennes peut expliquer pourquoi les casses de 1538 et de 1550 semblent si proches. Une chose reste très plausiblee, c'est que les fontes grecques étant peu nombreuses, c'est-à dire bien moins que les latines, elles ont vraisemblablement beaucoup circulé d'un atelier à l'autre.

2.4.4. L'hébreu

Nous remarquons pour l'hébreu comme pour le grec que les notes de Sybille von Gültlingen sont incomplètes. Si l'on en croit celles-ci, aucun texte ne comporte de l'hébreu en 1538 et 1550. Or, en observant l'*Adagiorum opus* d'Érasme de 1550, nous avons trouvé plusieurs lignes d'hébreu, ainsi que dans la fameuse *Biblia Sacra* de 1550. Il serait intéressant de pouvoir réaliser une étude matérielle de chaque titre, travail que nous n'avons pas eu le temps d'effectuer pour déterminer si d'autres passages en hébreu existent.

Au milieu du XVI^{e}, citer quelques mots d'hébreu dans ses écrits était en quelque sorte un signe de connivence et de reconnaissance entre les lettrés humanistes parisiens. Il ne faut donc pas s'étonner d'en trouver dans certains titres de Gryphe. François Tissard, dont nous avons déjà parlé pour le grec, fut aussi pionnier de l'hébreu. Il a fait imprimer en 1508 chez Gourmont une grammaire hébraïque

[68] Les fontes grecques de Grandjon ont surtout été utilisées entre 1575 et 1588, dates trop tardives pour concerner Gryphe.

[69] Même si la date parait tardive, il semble important de noter que des fontes grecques furent introduites par Peter Schöffer après son séjour à Venise entre 1541 et 1542. Celui-ci a pu s'inspirer des fontes cursives aldines et leur donner une originalité bâloise.

Droits d'auteur réservés.

accompagnée d'un texte grec. Son but était d'associer les trois langues (latin, grec et hébreu), notamment dans une bible dont la lecture dans le texte original permettrait d'en saisir toute l'essence et la vérité. Gourmont est donc le premier Français à créer des caractères hébreux mobiles, et ce vers 1520 (puisqu'il est avéré que vers cette date Bade les utilise). Jusqu'à ce qu'en 1528, Robert 1er Estienne débute sa carrière d'imprimeur pour l'hébreu, Gourmont sera le seul en France à posséder une fonte hébraïque.

À cette même date, Sébastien Gryphe utilise des caractères carrés de type ashkénaze et d'origine bâloise, tels ceux de Froben ; en revanche à Paris sont préférés les caractères de type séfarade. La fonte de Gryphe dont nous parlons concerne des capitales de titres avec voyelles de la taille suivante : 112 : 2, soit 112 mm les vingt lignes et 2mm la capitale. Les fontes utilisées pour les caractères hébreux après 1540 à Paris, et qui pourraient être celles achetées par Gryphe vers 1544-45, sont gravées par Guillaume le Bé ou Jean Arnoul. Ces fontes sont de type séfarade. Il y a donc des chances pour que l'on puisse suivre l'évolution des caractères de Gryphe, avec une première période ashkénaze et bâloise entre 1528 et 1543 et une seconde séfarade et parisienne entre 1544 et 1556. Nous ne savons pas si Gryphe avait en sa possession une fonte hébraïque entre 1524 et 1528.

3. Bibliographie matérielle

Nous avons fait une étude matérielle en deux volets complémentaires : l'un à Paris et l'autre à la Bibliothèque municipale de Lyon. Les titres observés ont été choisis en raison de leur présence dans les deux fonds. Toutes ces descriptions et leurs images sont en annexe 6. Mais nous en avons tiré quelques réflexions sur les pages de titres, les marques, les mises en page et le papier utilisés chez Sébastien Gryphe.

3.1. Les pages de titre : description et histoire

Sur les exemplaires observés, hormis l'édition de Marot signé par Gryphe, les pages de titres sont construites sur le même modèle : titre en pyramide inversée avec première ligne en grandes capitales romaines, remarques sur l'édition souvent

Droits d'auteur réservés.

en petites minuscules italiques, marque avec devise et mention d'imprimeur en capitales romaines. Nous en donnons deux exemples tirés de l'œuvre de Budé publiée en 1550 (fig 1) et de celle de Ducher publiée en 1538 (fig 2), le premier portant des notes en italique sur l'édition, à l'inverse du second. L'exception est donc l'édition de Marot qui ne porte pas la marque de Dolet. En effet, la page de titre du Marot publié par Dolet se présente comme les pages de titres ordinaires du XVI^{e}. En revanche, le Marot de Gryphe (fig 3) est plus proche des éditions du XV^{e} : absence de marque, pas d'emphase sur les nouveautés présentées par l'édition, aucune note sur l'éditeur. La page comporte toutefois le titre, le nom de l'auteur, la description du contenu de l'œuvre et une formule que l'on retrouve souvent sur les impressions des textes de Marot : « la mort n'y mord ».

La diffusion croissante des livres imprimés, si similaires dans leur apparence, impliquait la nécessité d'une reconnaissance immédiate du contenu du livre. Ce type de pages de titre se développe d'abord à Venise puis Allemagne et au Pays-Bas, puis se généralise à partir de 1480. Au XVI^{e}, l'apparition et la commercialisation de caractères capitaux rendent possible leur usage sur les pages de titres et on constate l'apparition de la notion même de titre et le développement des marques et des portraits. Selon Philippe Pradel de Lamaze[70], la page de titre doit satisfaire un double public : les lecteurs, auxquels encadrement, énoncé, marque, et présentation générale sont destinés, et les autorités, auxquelles portrait, dédicace, privilège, et approbation sont destinés. D'autre part, le développement de la concurrence pousse les imprimeurs à mettre en évidence les attributs signalant la haute valeur de l'édition proposée : son originalité, les noms de l'éditeur scientifique, du traducteur, du commentateur, la présence de pièces liminaire et annexes, d'illustrations. La mention de l'adresse du libraire reste rare entre 1500 et 1550 mais la mention du nom est, elle, de plus en plus fréquente.

3.2. Mise en page

Nos études matérielles montrent plusieurs types de mise en page.

Tout d'abord des pages avec un texte justifié : la justification est utilisée pour les préfaces liminaires et les dédicaces, dans lesquelles le texte finit souvent en

[70] Op cit.

Droits d'auteur réservés.

pyramide inversée, ou pour les textes en prose, comme dans *Exemplo de la paciencia de Iob* de 1550 (fig 4) ou le Ducher de 1538 (fig 5).

Gryphe utilise une autre mise en page sous forme de colonnes, pour les index ou pour le texte général, mais particulièrement dans les in-2° qui autorisent la grande lisibilité nécessaire à cette mise en page. On en voit dans la *Biblia Sacra* ou dans l'*Adagiorum opus* d'Érasme (fig 6 et 7).

Enfin, on trouve aussi une mise en page qui centre le texte sur un axe vertical et qui est utilisée pour la poésie, comme dans le *Carmina* de Dolet publié en 1538 ou l'ouvrage de Sophocle paru en 1550 (fig 8).

3.3. Les marques

Gryphe signe ses impressions de marques qui sont très reconnaissables car toujours construites autour du griffon, son animal-symbole. Les marques de Gryphe sont typiques du XVI^{e}, au cours duquel les marques se multiplient, tandis qu'au XV^{e}, elles restaient de simples variantes d'un modèle conventionnel : cartouche noir, cercle avec croix et initiales de l'imprimeur. Selon Philippe Pradel de Lamaze, l'évolution des marques, et notamment des marques de fin, est liée à la volonté des imprimeurs, à la suite d'Alde Manuce, d'éviter les contrefaçons.

3.3.1. Les marques de titre

Gryphe utilise plusieurs marques de titre. Nous avons pu en observer au moins quatre distinctes, mais nous savons qu'il en existe plus, puisqu'Henri Baudrier écrit qu'en 1528 apparaissent chez Gryphe les marques numérotées « quatre » et « cinq ». La présence du griffon tenant dans une griffe une boîte rectangulaire, elle-même enchaînée à une sphère ailée, est la caractéristique commune, la constante de toutes ses marques. Selon Ménestrier, la symbolique de ce dessin signifie qu'il faut pour réussir dans le monde de la Diligence (le griffon), de la Constance (le cube) et du Bonheur (le globe de la fortune avec ses ailes). Toutes les marques que nous avons répertoriées sont encadrées de la même devise : « Virtute duce, comite fortuna », dont nous avons parlé précédemment (note p. 14).

La première marque que nous avons repérée est celle des impressions des œuvres de Sophocle (1550) (fig 9) ou de Ducher (1538). Son usage pour des impressions de dates différentes montre que le choix de la marque ne dépend pas de la période

Droits d'auteur réservés.

d'activité de l'imprimeur dans ce cas. Le dessin habituel est représenté accompagné de la devise. On en trouve une variante dans *La Exemplo de la paciencia de Iob* (1550) (fig 10), où le dessin semble plus ancien et moins précis de trait sous la main de l'artiste. Gryphe utilise aussi une marque plus complexe, notamment dans l'*Adagiorum opus* d'Érasme (1550) (fig 11). Le dessin y est entouré d'un cartouche très travaillé (cadre trapézoïdal, avec volutes en sa base, décors végétal et fruits (grenades), figures grotesques, dont une ailée en haut, décor régulier mais non symétrique). Enfin, nous avons pu observer une autre marque proche de cette dernière dans l'*ln Digestorum Sive Pandectarum* d'Alciato de 1538, mais nous n'en avons pas d'image à présenter en annexe. Le dessin est entouré d'un cartouche où les figures grotesques sont remplacées par des oiseaux au long bec. Le griffon tourne la gueule dans un sens différent de la marque précédente.

Pour finir, deux titres de 1538 comportent des marques d'Étienne Dolet : le *Carmina* de Dolet (fig 12) et les *Oeuvres* de Marot (fig 13) signées par Dolet. On sait qu'en 1538, Dolet débutait dans son propre atelier. Gryphe lui a vraisemblablement rendu service en lui permettant d'imprimer avec ses propres fontes. Mais Dolet l'a tout de même signé par sa marque, sa devise et la mention de son privilège.

3.3.2. Les marques de fin

On trouve aussi plusieurs marques de fin, quand il y en a (ce qui n'est pas le plus fréquent). Le thème reste récurrent entre les marques : le griffon dans la nature, les pattes de devant relevées. En général, cette marque est très simplifiée, avec des espaces vides et un griffon moins effrayant, comme dans le Ducher de 1538 (fig 14). En revanche, dans le Budé (fig 15) et le Sophocle, le griffon plus travaillé est plus redoutable, plus farouche, et la nature qui l'entoure de plus en plus précisément rendue. Enfin, dans l'Érasme de 1550 (fig 16), la marque de fin est spéciale car elle est encadrée de la devise et du nom de l'imprimeur et intégrée au colophon. Le griffon tout comme le sol fleuri sont très précis et travaillés. Il y a une nette progression entre ces trois marques car chacune gagne en précision et en détail par rapport à la précédente : fleurs, position des ailes, gueule et rendu du

Droits d'auteur réservés.

pelage plus réalistes. Pour finir, le *Carmina* de Dolet (fig 17) comporte également une marque de fin de Dolet.

3.4. Le papier

Malheureusement, nos études matérielles ne nous ont pas permis de trouver de filigranes sur les livres que nous avons pu consulter pour les années 1538 et 1550, excepté pour la fameuse *Biblia Sacra* de 1550, sur laquelle est visible un filigrane en forme de grappe de raisin. Nous avons recherché ce filigrane dans le livre de Briquet. Les grappes de raisin qui se rapprochent le plus de « notre » filigrane semblent provenir du Poitou ou du Centre de la France, mais cela reste difficile à déterminer.

Nous savons par Richard Gascon[71] que les progrès de l'imprimerie ont donné un coup de fouet aux importations de papier. En 1522-1523, il est entré à Lyon cinq cent une charges de papier, soit quatre-vingt tonnes. Parmi celles-ci, quatre cent cinquante neuf venaient d'Ambert, dix-neuf du Dauphiné, quatre de Troyes et dix-neuf d'Italie, de Florence. Si l'approvisionnement des presses lyonnaises est devenu le monopole des papetiers d'Ambert, cela pourrait se vérifier au travers des filigranes des éditions lyonnaises, et dans notre cas à travers ceux de Gryphe. L'Auvergne, d'où provient le papier d'Ambert, est-elle considérée comme au centre de la France, pour correspondre aux informations du Briquet ?

Même sans confirmation, il nous a semblé important d'apporter quelques informations sur le papier qui fut peut-être celui utilisé par Gryphe. Selon Elie Cottier[72], l'acte le plus ancien authentifiant l'existence des papeteries dans le Livradois (Ambert, Chamalières et Thiers) remonte seulement à 1493. Mais tout laisse à penser que leur existence et leur usage remonte à plusieurs siècles auparavant. La route du papier était la suivante : les chiffons venaient de Bourgogne par la Saône jusqu'à Lyon avant d'être acheminés en voiture jusque chez les papetiers auvergnats. Le papier fabriqué, les balles étaient envoyées par voie d'eau par l'Allier puis la Loire vers Orléans (et acheminées ensuite en voiture

[71] Richard Gascon, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle : Lyon et ses marchands, environs de 1520 - environs de 1580*, Paris, La Haye : Mouton, [1971] (École pratique des hautes études. VI^e section. Civilisations et sociétés ; 22).
[72] Elie Cottier, *Le papier d'Auvergne : l'histoire d'un vieux métier*, post. Jean Banière, [Clermont-Ferrand] : Éd. Volcans, 1974.

Droits d'auteur réservés.

vers Paris et les alentours), et par voie terrestre jusqu'à Lyon, Bordeaux, Toulouse et Marseille. Depuis Paris et Lyon, les balles étaient réexpédiées vers la province française et l'étranger (Grande-Bretagne, Allemagne, Savoie, Suisse, Russie). Les papiers de Thiers étaient surtout utilisés pour l'écriture, ceux d'Ambert, moins encollés, convenaient mieux à l'imprimerie.

Nous avons aussi trouvé un autre filigrane sur l'*In Digestorum Sive Pandectarum* d'Alciato de 1538, qui représente un soleil. Mais il nous a semblé que le papier de cette page (qui est une page de garde) n'était pas le même que celui des pages de texte ; aussi pensons-nous que cette feuille appartient à la reliure plutôt qu'à l'imprimé original. L'ouvrage de Briquet semble indiquer ce filigrane comme provenant de Pise en 1576. Nous prenons le parti d'en reparler en conclusion en abordant la question des possesseurs des ouvrages imprimés par Gryphe.

Droits d'auteur réservés.

Partie 3 : étude de 1538 et 1550 d'un point de vue intellectuel

Notre étude portera dans cette partie sur toutes les remarques d'ordre intellectuel que nous pouvons faire sur ces deux années. En effet, les thématiques des titres imprimés et les auteurs choisis permettent de prendre la mesure de la spécificité de ces années dans la production globale de Gryphe. L'étude des langues nous donnera un aperçu du milieu professionnel lyonnais et des relations qu'il entretient avec l'étranger, notamment l'Espagne. Enfin, l'étude des éditions soulevera la question des choix de l'imprimeur : souci d'innovation ou soumission aux règles du marché ?

1. Les thématiques

On propose ici un essai de classification qui s'efforce d'établir un équilibre entre la netteté nécessaire à l'établissement de comparaisons et de statistiques, et la précision du détail, ou plutôt le respect de la richesse et de la complexité du contenu des ouvrages.

Il a donc fallu faire des choix, dont on a conscience qu'ils ne sont pas complètement satisfaisants, surtout si l'on mesure les difficultés posées par certaines œuvres.

C'est ainsi que de nombreux ouvrages se situent à la croisée de la littérature et de la philosophie, ou encore de l'histoire et du droit. Dans ce cas, il a fallu trancher en faveur de la discipline qui paraissait dominante, ce qui n'est pas allé sans de nombreuses hésitations, et peut-être quelques erreurs.

Une autre difficulté tenait à l'identité même des auteurs : certains nous demeurent peu connus, en dépit des recherches biographiques que nous avons effectuées. Dans ces conditions, il était parfois difficile d'établir avec certitude le contenu de l'ouvrage d'après la seule page de titre.[73]

[73] Bien sûr, quand c'était possible, les ouvrages problématiques on été consultés directement (comme cela a été fait par exemple pour l'ouvrage de Jean Maurice, dont un exemplaire est actuellement conservé à la Bibliothèque Mazarine).

Droits d'auteur réservés.

Le classement a donc été effectué selon les règles qui suivent. La principale distinction oppose, selon la tradition, les œuvres religieuses aux œuvres profanes. On n'a volontairement pas distingué les auteurs anciens des auteurs modernes (sauf dans les sous-rubriques en littérature), et ce afin de mieux distinguer les thématiques, et ne pas les subordonner à l'époque. Les différentes rubriques sont réparties.

Les ouvrages religieux: on distingue évidemment les éditions des textes sacrés (mais avec un statut particulier pour le nouveau testament d'Érasme) des ouvrages consacrés à l'un ou l'autre aspect de la religion, et dans cette sous-catégorie la théologie, représentée par les Pères de l'Eglise (mais aussi par les contemporains tels Érasme ou Vives), d'ouvrages divers, recouvrant les prêches, gloses des textes sacrés, et ouvrages de diffusion populaire.

Les ouvrages profanes ont été subdivisés en :

- droit : on ne distingue pas droit contemporain, romain, histoire du droit (voir l'ouvrage de Baudouin) pour ne pas surcharger le classement
- économie (un seul ouvrage, mais d'importance)
- médecine
- pédagogie
- philosophie : on a fait le choix d'une rubrique principale « philosophie générale » qui correspond à l'acception très large de la philosophie dans l'Antiquité. Elle regroupe des Anciens comme Cicéron et des contemporains comme Érasme. Une rubrique secondaire rassemble les commentaires des auteurs modernes sur les Anciens
- rhétorique, grammaire, gloses : il s'agit toujours d'études sur la langue, classées selon un degré décroissant d'abstraction. La rhétorique contient les discours de Cicéron en eux-mêmes, mais aussi tout ce qui concerne l'art oratoire. La grammaire traite essentiellement des huit parties du discours telles qu'elles ont été déterminées par Aristote. À cela s'ajoutent des manuels pédagogiques, sortes de guides « du bon usage », et enfin des commentaires de textes

Droits d'auteur réservés.

- correspondance : on y range les correspondances elles-mêmes et tout ce qui a trait à l'art épistolaire
- littérature : elle est présentée par genres, eux-mêmes divisés en auteurs anciens et modernes, cités par ordre chronologique. Le classement ne prend en compte que les grands genres. Ainsi la poésie recouvre-t-elle aussi bien l'épopée que la poésie lyrique ou l'épigramme - seul le titre de l'œuvre fournissant, le cas échéant, une précision
- érudition : on regroupe ici, sans considération de forme, ces auteurs que les anciens appelaient des « grammairiens ». Il s'agit en fait d'érudits qui s'appuient sur l'œuvre d'un auteur classique pour établir la somme des connaissances de leur temps.

1.1. 1538

1.1.1. Ouvrages religieux

1.1.1.1. Bibles :

Aucune édition de bible n'a été répertoriée pour 1538.

1.1.1.2. Théologie :

Érasme : *Enchririon militis christinani* : sous un titre modeste (« le manuel du sodat chrétien »), cet ouvrage constitue en fait un véritable essai théologique en faveur de la réforme de l'Église. *De praeparatione ad morte.* Némésius (évêque d' Émèse) : *De natura hominis liber.*

1.1.1.3. Prêches et gloses des textes sacrés :

Savonarole : *Dominicae praecationis explanatio* [74]

[74] Cet ouvrage consiste en fait en un mélange de textes de Savonarole (trois commentaires sur les psaumes) et de textes anonymes (dont celui qui ouvre le mélange et lui donne son titre), tous de tendance nettement protestante. C'est l'un des grands succès de Gryphe, qui le publie une douzaine de fois entre 1530 et1546. Toutefois, dès l'émission de 1534, l'éditeur juge plus prudent de supprimer le nom de Savonarole de la page de titre.

Droits d'auteur réservés.

1.1.2. Ouvrages profanes

1.1.2.1. Droit :

Andrea Alciato : *In Digestorum sive Pandectarum libros, Parergon iuris libri tres*
Franciscus Dermazon : *Pro Andrea Alciato, adversus D. Ludovicum Caton*[75]
Arnoul Le Ferron : *In posteriorem partem constitutionum burdigaliensum commentarii,* Martial d'Auvergne : *Aresta amorum* : le texte de Martial d'Auvergne, qui présente de manière plaisante une sorte de cours d'amour, où les amants viennent exposer leurs différends, sert en fait de point d'appui au commentateur Benoît de Court, qui convoque les auteurs anciens et modernes pour constituer un vaste panorama du droit, dont l'importance a été égalée par les contemporains à celle du *Farrago* de Bartoli.
Jean Maurice : *Repetitio legis unicae*

1.1.2.2. Médecine :

Prospero Calano : *Paraphrasis in librum Galeni de inaequali intemperie*
Matteo Corti : *De venae sectione ...*

1.1.2.3. Pédagogie :

Otto Brunsfels : *De disciplina et puerorum institutione*

1.1.2.4. Philosophie :

- Philosophie générale :

Dyonisius Cato : *Disticha moralia,* Cicéron : *De officiis et alia,* Erasme : *Familiarum colloquiorum opus* : cette œuvre est composée de dialogues dans lesquels sont abordés les problèmes sociaux, pédagogiques, politiques et religieux de l'époque, Philippus Melanchton : *Philosophiae moralis epitome,* Jacques Sadoleto : *De laudibus philosophiae*

- Dialectique :

Droits d'auteur réservés.

Johannes Caesarius : *Dialectica*

1.1.2.5. Rhétorique, grammaire, commentaires de textes :

- Rhétorique :

. Cicéron : *Rhetoricorum ad Herennium libri IV*[76] *; De inventione...*

. Hermogène : *De arte rhetorica praecepta,* Quintilien : *L'institution oratoire*

- Grammaire :

Cicéron : *De partitione oratoria dialogus,* Mathurin Cordier : *De corrupti sermonis emendatione,* Étienne Dolet : *Commentarii Linguae latinae,* Érasme : *De duplici copia verborum ac rerum, De octo partium orationis constructione, Lingua* Pierre Godefroy : *Erotemata sive isagoge in primas literas,* Thierry Morel : *Enchiridion ad verborum copiam,* Lorenzo Valla : *De linguae latinae elegantia*

- Commentaires de textes :

Érasme : *Commentarius in nucem Ovidii, Paraphrasis in Elegantiarum L. Vallae*, Henricus Glareanus : *In C. J. Caesaris Commentarios*

1.1.2.6. Dictionnaires :

Ambrogio Calepino : dictionnaire latin, Hermann Torrentinus : *Dictionarium poeticum* : ce « dictionnaire poétique » est en fait un dictionnaire des noms propres (« personnages célèbres ») à usage populaire ou du moins commun.

1.1.2.7. Correspondance :

Cicéron : *Ad familiares,* Érasme : *Conscribendarum epistolarum ratio.*

1.1.2.8. Histoire :

Salluste : œuvres (*La conjuration de Catilina* et *La guerre de Jugurtha*)

Valère-Maxime : *Dictorum factorumque memorabilium exempla*

Justin : *Ex Trogii Pompeii historiis libri XLIIII*

Gaudenzio Merula : *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate et origine.*

---

[75] Auteur et œuvre impossibles à identifier précisément.

Droits d'auteur réservés.

1.1.2.9. Littérature :

- Poésie :

-antique :

Virgile : œuvres complètes, Horace : œuvres complètes, Ovide : *Les héroïdes,* Lucain : *De bello civili,* Juvénal et Perse : Satires.

-contemporaine:

Nicolas Bourbon : *Nugae* : recueil de vers légers adressés à ses amis, Étienne Dolet : *Carmina,* Gilbert Ducher : *Epigrammata,* Marot : œuvres.

- Théâtre :

-antique :

Térence : les six comédies, Sénèque : tragédies

-contemporain :

Andrea Guarna : *Bellum grammaticale* : il s'agit d'une tragi-comédie qui met aux prises les verbes et les noms.

- Pièces de circonstance :

Jules-César Scaliger : *In luctu filii.*

1.1.2.10. Érudition :

Macrobe : *Sur le Songe de Scipion ; Saturnales* : la première œuvre est un commentaire de Cicéron qui mêle mathématiques, astronomie et philosophie ; l'autre est essentiellement consacrée à Virgile et aborde les aspects juridiques, rhétoriques, astronomiques, archéologiques et philosophiques de son œuvre.

Solin : son *Recueil de curiosités* s'inspire essentiellement de Pline l'Ancien.

1.2. 1550

1.2.1. Ouvrages religieux

1.2.1.1. Bibles :

[76] Le XVI[e] siècle attribue encore cette œuvre à Cicéron.

Droits d'auteur réservés.

Deux bibles, Ancien Testament : *Exemplo de la paciencia de Job, El psalterio de David, Los proverbios de Salomon, Libro de Iesus Hiio de Syraches,* Nouveau Testament dans la traduction d'Érasme : s'inspirant des travaux de Lorenzo Valla, Érasme a entrepris de revoir et corriger la version de la Vulgate à la lumière de la traduction grecque des Septante. Cet ouvrage, témoin de l'évangélisme de l'auteur, a suscité une vive polémique.

1.2.1.2. Théologie

Saint-Augustin : *Méditations,* Saint-Cyprien : œuvres, Juan Luis Vives : *Excitationes animi in Deum.*

1.2.1.3. Ouvrages de piété courante :

Anonyme : *Exhortation à faire l'aumône...* [77]

1.2.2. Ouvrages profanes

1.2.2.1. Droit :

François Baudouin : *Libri duo ad leges Romuli...,* Ulrich Zasius : les six volumes de ses œuvres.

1.2.2.2. Économie :

Guillaume Budé : *De asse et partibus eius.*

1.2.2.3. Philosophie :

- Philosophie générale :

Dyonisius Cato : *Disticha moralia,* Cicéron : *De officiis (et alia),* Érasme : *Adagiorum opus*, et *Adagiorum epitome* : à partir de proverbes tirés de l'Antiquité, et commentés d'un point de vue grammatical, littéraire, historique et religieux,

[77] Cette publication est-elle destinée à régler l'usage de l'aumône, une taxe instituée depuis peu à Lyon dans le dessein de réduire la mendicité ? Nous n'avons pas la rponse à cette question.

Droits d'auteur réservés.

l'auteur à élaboré un véritable essai philosophique. *Familiarum colloquiorum opus* : *cf.* 1538.

- Commentaires de philosophes classiques :

Hector Forest : sur *l'Éthique* d'Aristote (deux ouvrages), sur *l'Économique* d'Aristote.

1.2.2.4. Rhétorique, grammaire, commentaires de textes :

- Rhétorique

Cicéron : les trois volumes des discours, Érasme : *Parabolae sive similia,* Joachim Ringelberg : *Rhetoricae Disticha.*

- Grammaire :

Donat : *De octo partibus orationis libellus,* Érasme : *De duplici copia verborum ac rerum, De octo partium orationis constructione, Paraphrasis seu potius epitome in Elegantiarum libros L. Vallae,* Lorenzo Valla : *Elegantiarum libri carmine nuper perstricti*.[78]

- Commentaires de textes :

Érasme : *Apophtegmatum ex optimis utriusque linguae scriptoribus libri.*

1.2.2.5. Dictionnaires :

Ambrogio Calepino : *Lexicon*, dictionnaire latin.

1.2.2.6. Correspondance :

Cicéron : *Ad familiares,* Ange Politien : *Epistolarum libri XII*, Jacopo Sadoleto : *Epistolarum libri XVI.*

1.2.2.7. Histoire :

Valère-Maxime : *Dictorum factorumque memorabilium exempla.*

[78] Cet ouvrage semble être la reprise, en vers, de son célèbre *Elegantiae linguae latinae*, commenté par Erasme

Droits d'auteur réservés.

1.2.2.8. Littérature :

- Poésie :

-contemporaine:

Aucun ouvrage de poésie contemporaine n'est répertorié pour l'année 1550.

-antique :

Ovide : *L'ars amatoria, Les héroïdes, Les Fastes, les Tristes, les Pontiques, Les métamorphoses,* Martial : *Épigrammes*

- Théâtre :

-antique :

Sophocle : *Ajax, Antigone, Electre,* Térence : les six comédies, dans deux éditions différentes.

-contemporain :

Jacques Frachet : une comédie en latin sur les moeurs contemporaines.

- Dialogues

Lucien : *Dialogos no menos ingeniosos ...*

1.2.2.9. Erudition :

Aulu-Gelle : les vingt livres des *Nuits Attiques* embrassent tous les sujets, historiques, littéraires, scientifiques, et, dans une moindre mesure, philosophiques.

Macrobe : *cf.* 1538.

1.3. Comparaison : de 1538 à 1550 :

La production de l'année 1538 est caractérisée par un grand nombre d'œuvres profanes, une plus grande variété thématique et une plus grande diversité dans les auteurs édités. En 1550, la production de Gryphe se distingue par l'édition de bibles et de grands ensembles thématiques comme l'œuvre en trois volumes de Forest et surtout celle en six volumes de Zasius.

En ce qui concerne l'histoire, on note la disparition de l'auteur moderne Gaudenzio Merula, et de deux Anciens, dont Salluste. Seule figure une nouvelle émission de Valère-Maxime, auteur de faible envergure. Cela nous amène à la question suivante : ce choix trahit-il un certain désintérêt de l'éditeur pour cette discipline ?

Droits d'auteur réservés.

On constate en revanche l'apparition de l'économie avec l'ouvrage essentiel de Guillaume Budé.

Quant au droit, il semble que Gryphe se soit concentré en 1550 sur l'importante et unique édition de Zasius, ce qui forme un contraste notable avec la diversité des œuvres qui caractérisent l'année 1538.

De la même manière, on peut se demander si la disparition des ouvrages théoriques de rhétorique a un lien avec la publication des discours de Cicéron. Là encore, l'éditeur a-t-il choisi de concentrer son activité dans ce domaine précis à la publication d'une œuvre considérable ?

En littérature, on constate une nette diminution de la poésie, notamment de la poésie contemporaine (de quatre à ... zéro !) ; mais il faut noter que 1538 était l'année de Dolet et Marot. En revanche, le théâtre se maintient en quantité et proportions égales : deux auteurs antiques pour un contemporain. Notons que 1550 voit la première et unique édition de Sophocle. On peut s'étonner de ce manque d'intérêt pour le théâtre grec, alors que Gryphe propose vingt-trois parutions de Térence et une dizaine de Plaute. On peut de se demander si cela reflète le goût du public de l'époque.

L'édition de dictionnaires ne subit pas de variation importante (avec deux émissions du « Calepin »), de même que la correspondance et les ouvrages d'érudition.

Quant aux ouvrages religieux, si les deux années ne diffèrent guère en ce qui concerne l'édition d'ouvrages de théologie et d' « ouvrages divers », l'année 1550 voit paraître une quantité importante de textes bibliques : bibles, Ancien Testament en espagnol (quatre différentes parties), et le Nouveau Testament d'Érasme. L'importance de la place accordée aux Écritures, surtout si on la met en rapport avec la modestie relative des parutions de Pères de l'Église (neuf en tout), tend à confirmer la sympathie de l'éditeur pour les idées de la Réforme.

1.4. Les auteurs :

Les années 1538 et 1550 semblent bien caractéristiques de la production habituelle de l'éditeur, avec un grand nombre d'auteurs anciens (dix-neuf textes classiques pour 1538 comme 1550), et parmi eux, les « grands succès » que sont Térence,

Droits d'auteur réservés.

Cicéron et Ovide. À noter toutefois l'apparition de Macrobe, dont Gryphe, succédant en cela à Josse Bade, se fait le spécialiste.

Parmi les auteurs modernes, on constate l'importance de la place faite à Érasme d'une part[79], aux auteurs italiens d'autre part, deux choix également caractéristiques de l'éditeur lyonnais. Parmi ces derniers, on remarque plus particulièrement Sadoleto, dont Gryphe est l'unique éditeur lyonnais.

Il faut cependant noter que l'imprimeur-libraire fait parfois preuve d'audace dans ses choix éditoriaux, avec la publication d'auteurs français mineurs, comme Pierre Godefroy, Arnoul Le Ferron et Jean Maurice.

Ces deux années témoignent donc d'un habile équilibre entre tradition, avec la publication abondante des auteurs qui ont construit la réputation de l'imprimerie du gryffon, et ce qu'il faut semble-t-il d'innovation pour aiguiser l'appétit des lecteurs.

1.5. Les autres éditeurs lyonnais

En nombre de titres édités, Gryphe se trouve largement en tête de la triade qu'il forme en 1550 avec Rouillé et de Tournes (il publie cinquante-trois ouvrages alors que Rouillé et de Tournes en publient respectivement trente-cinq et vingt-neuf), et plus encore dans la période qui s'étend de 1545 à 1550, durant laquelle il imprime à lui seul autant de livres que les deux autres imprimeurs réunis ; en revanche, proportionnellement, le nombre d'auteurs est plus faible, surtout par rapport à Jean de Tournes.

En 1550, la thématique privilégiée par chaque imprimeur montre de façon évidente la répartition des spécialités : alors que Gryphe imprime une majorité de titres religieux, dont un grand nombre de bibles, Rouillé et de Tournes se concentrent très nettement sur les ouvrages à caractère scientifique, notamment médicaux. La philosophie est proportionnellement mieux représentée chez de Tournes que chez Gryphe, et elle est absente chez Rouillé. D'autres thèmes, comme la poésie et la littérature ou le droit, sont au contraire représentés de façon similaire chez les trois imprimeurs. Enfin, de façon générale, la production de Gryphe regroupe une thématique plus variée que celle de Tournes et de Rouillé ; les domaines qui, de

[79] En annexe 4, on peut consulter la courbe d'évolution des titres d'Érasme imprimés par Gryphe sur toute sa production.

Droits d'auteur réservés.

fait, lui sont quasiment réservés – la grammaire, la rhétorique, la correspondance – indiquent une prédilection sensible pour les sciences antiques de l'art oratoire.
Si on observe la période plus vaste qui s'étend de 1545 à 1550, ces tendances s'ajustent un peu différemment. Les sciences, notamment médicales, sont toujours présentes chez les seuls Rouillé et de Tournes, et Gryphe se démarque à nouveau par la très forte représentation des sciences oratoires dans sa production. Mais les textes religieux se répartissent de façon quasi égale entre les trois imprimeurs. De Tournes est celui qui imprime proportionnellement la plus grande quantité de textes littéraires, suivi par Gryphe et enfin par Rouillé. L'histoire est la mieux représentée chez Gryphe.

2. Les langues

Nous avons cherché à analyser les langues utilisées par Gryphe pour ses éditions. Nous avons repéré l'importance du latin (cinquante-trois titres sur cinquante-six en 1538 et quarante-sept titres sur cinquante-trois en 1550), la présence constant et régulière bien que faible du français (trois titres en 1538 et un titre en 1550), et l'énigmatique et ponctuelle présence de textes en espagnol en 1550 (aucun en 1538 et cinq en 1550). Nous ne parlerons pas ici du grec puisqu'à part le texte de Cicéron traduit en grec dont nous avons parlé plus haut, aucun auteur grec n'est publié intégralement dans cette langue ; quant aux extraits de grec très présents dans les livres de Gryphe, ils ne permettent pas une réflexion sur le grec lui-même, mais bien plutôt sur la référence régulière aux textes classiques dans les textes humanistes, ce qui n'est pas ici notre sujet. Nous avons élaboré des statistiques à partir des bibliographies de Sybille von Gültlingen et d'Henri Baudrier. Pour les textes pour lesquels nous avions des doutes sur la langue, nous sommes allées les consulter (par exemple dans le cas de Martial d'Auvergne) ou bien nous avons écrit aux bibliothèque qui en disposaient (par exemple pour *Le Songe de Scipion* et *De la vieillesse* de Cicéron avec leur traduction en grec).

Droits d'auteur réservés.

2.1. Le latin :

En 1538, comme en 1550, le format le plus utilisé pour les textes publiés en latin est l'in-8° et, sans surprise non plus, le caractère le plus fréquent est l'italique. Le latin étant utilisé pour presque tous les titres, on retrouve les mêmes caractéristiques en examinant les statistiques du latin en 1538 ou 1550 que celles sur la production de 1538 ou 1550 en général. L'évolution du rapport du latin avec les formats et les caractères entre 1538 et 1550 est la même que l'évolution des formats et des caractères entre 1538 et 1550, dont nous avons parlé dans la partie précédente.

En 1538, sur les titres en latin : trente-six sont ceux d'auteurs modernes et vingt-et-un ceux d'auteurs classiques. En 1550, on compte vigt-six auteurs modernes et vingt-et-un auteurs classiques pour les titres en latin. Ainsi, il n'y a pas de spécificité des auteurs classiques ou modernes pour l'usage du latin comme langue d'écriture et de diffusion. Les auteurs grecs sont traduits en latin, ce qui illsutre encore, s'il en était besoin, l'importance du latin comme langue internationale au XVI^{e} siècle pour la diffusion des textes classiques. Gryphe était un grand fournisseur de classiques latins destinés aux collèges comme ceux de Lyon (notamment le collège humaniste de la Trinité) et de Bordeaux.

Les auteurs modernes concernés sont aussi bien italiens et espagnols que hollandais ou allemands, et ils écrivent tous en latin, dès lors qu'il s'agit de théologie, philosophie, droit, sciences. Les humanistes et les enseignants dispensaient leurs cours et écrivaient leurs essais en latin. D'autre part, Gryphe est considéré comme l'éditeur attitré des juristes, régents, avocats qui s'essaient aux vers latins. Enfin, le latin faisant figure d'alphabet international, la volonté d'être lu partout supposait d'écrire en latin, et celle de vendre partout supposait d'imprimer en latin. Pour ce qui est de la grammaire, l'usage du latin est d'autant plus compréhensible que ces textes sont des études de grammaire latine.

2.2. Le français

On compte en 1538 trois titres en français, contre un seul en 1550. Il faut noter la présence en 1550 de deux index latin-français dans des textes en latin, ce qui montre l'importance croissante accordée à la langue vernaculaire. Par rapport à la

Droits d'auteur réservés.

production globale, ces chiffres sont parmi les plus élevés. En effet, la quantité de titres en français oscille entre zéro et trois titres entre 1534 et 1555. D'une manière générale, la quantité de titres en français est donc très faible, néanmoins elle reste, à sa mesure, stable.

En 1538, comme en 1550, les titres en français sont des textes modernes. Hormis pour les index, les textes parus en français sont des textes écrits par des français. Mais cela n'est pas une évidence, on pourrait trouver des textes classiques traduits en langue vulgaire. Chez Giunta, sur la même période d'activité que Gryphe, Sophocle et Virgile sont imprimés et publiés en espagnol.

En ce qui concerne les thématiques, ces textes en français sont de la poésie (Martial d'Auvergne[80], et les deux livres de Clément Marot) en 1538 et un texte de piété (*Exhortation à faire l'aumône*) en 1550. Pour la poésie, on sait qu'au XVI^{e} siècle le corpus des œuvres publiées a évolué avec l'intérêt croissant des lettrés pour les formes écrites contemporaines, et notamment les nouveautés littéraires dont l'essor est lui-même facilité par l'imprimerie, comme la poésie et les romans. Si l'imprimerie a joué aussi un rôle essentiel dans la réhabilitation des langues vernaculaires et dans l'essor des traductions, il ne semble pas que Gryphe y ait joué un rôle particulier. Mais il est vrai que même si Lyon a été au XV^{e} une ville spécialisée dans l'impression en français, puisqu'on y comptait autant de titres en français qu'en latin, à partir de 1500 elle rejoint la moyenne nationale des onze pour cent de textes en français sur la production globale[81].

2.3. L'espagnol

En 1538, Gryphe ne publie aucun livre en espagnol, mais en 1550, il en publie cinq. Dans la production globale, c'est la seule année où Gryphe publie de l'espagnol. Pourquoi cela ?

[80] Ce titre est, certes, un titre de droit, mais pour le commentaire latin, le texte de Martial d'Auvergne qui est de la poésie est bien présenté en français.

[81] Guillaume Fau, Sarah Saksik, Marie Smouts, Sylvie Tisserand, « L*'imprimerie à Lyon au XV^{e} s.* », revue d'histoire française du livre, direction Frédéric Barbier, dossier : autour du livre à Lyon au XV^{e} et au début du XVII^{e} siècle, n° 118-121, Genève : Droz, 2003

Droits d'auteur réservés.

2.3.1. Espagnol : auteurs et thématiques

Les titres publiés sont quatre parties de l'Ancien Testament en in-8° et en romain, et un texte de Lucien en in-8° et en italique. Nous constatons l'absence d'auteurs contemporains. Gryphe publie en 1550 un auteur espagnol, Juan Luis Vives, mais son texte est écrit en latin et non en espagnol, comme c'est le cas pour un grand nombre d'humanistes et de professeurs de l'époque. Un relevé des éditions lyonnaises à caractère hispanique[82] (d'auteur espagnol) a été effectué à la Bibliothèque municipale de Lyon sur environ 5000 notices. Il a été montré que peu d'auteurs espagnols furent imprimés dans la première moitié du XVI^{e} siècle (environ trente auteurs) par rapport à la seconde moitié du XVI^{e} siècle (environ soixante auteurs).

2.3.1.1. Lucien

On peut s'étonner du choix des œuvres de Lucien comme texte à diffuser en espagnol. On sait que Lucien a souvent été utilisé pour apprendre le grec. Mais on pourrait s'attendre à ce que le livre soit alors bilingue : grec et espagnol. Or ce n'est pas le cas. Mais si ce livre est déjà disponible en grec en Espagne, alors une édition en espagnol serait nécessaire pour apprendre le grec en travaillant sur les deux ouvrages. On peut alors aussi penser que dans un pays où l'espagnol serait autant sinon plus diffusé que le latin, il serait plus facile d'apprendre le grec en le superposant au texte espagnol plutôt qu'au texte latin.

Cette hypothèse a un sens si l'espagnol a une importance au royaume d'Espagne supérieure à celle du latin. Or si on regarde les impressions des villes d'Espagne au XVI^{e} siècle, on constate l'importance de la production en espagnol par rapport à celle en latin. En Lombardie, sur cent ouvrages publiés, soixante-huit titres sont en espagnol et cinquante-trois en latin. Chez Juan Giunta, qui imprime de 1525 à 1558 (des dates très proches de celles de Gryphe), sur cent titres, quatre-vingt-six sont en espagnol et quatorze en latin. À Tolède, sur cent exemplaires vus entre 1529 et 1552 (pour rester dans le cadre temporel de la présente étude), quatre-vingt-treize titres sont en espagnol et sept sont en latin. À Madrid, sur cent

[82] Christian Peligry , « Les éditeurs lyonnais et le marché espagnol au XVI^{e} et XVII^{e} siècle », dans Casa de Velázquez**,** *Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime*, Colloque de la Casa de Velázquez, (Madrid), 17-19 novembre 1980, Paris : A.D.P.F. [Association pour la diffusion de la pensée française], 1981.

Droits d'auteur réservés.

exemplaires vérifiés, quatre-vingt huit titres sont en espagnol et douze en latin. Ces chiffres montrent que notre première hypothèse pourrait être vérifiée, mais aussi et surtout que vouloir ouvrir un marché en Espagne pour un éditeur lyonnais passe alors par l'impression en espagnol.

2.3.1.2. Les textes religieux

Notons que les seules bibles en langue vulgaire que Gryphe a pu publier sont ces fameuses bibles en espagnol, ce n'est donc pas pour la diffusion des langues vulgaires que Gryphe publie en espagnol, puisque nous avons vu précédemment la faible quantité du français dans les titres parus ces deux années.

L'hypothèse du marché peut expliquer aussi pourquoi Gryphe publie des ouvrages religieux en espagnol. Pendant longtemps en France, il était interdit de diffuser des bibles en langue vulgaire. C'est une pratique qui se développera donc avec la Réforme, mais il est fortement improbable que les bibles en espagnol aient un quelconque lien avec la Réforme. En revanche, il semble bien qu'en Espagne, le poids quotidien de la religion dans la société ait permis de promouvoir très tôt le développement de textes en langue vernaculaire : par le biais de rites, missels, livres de piété. Aussi peut-on penser que même si l'Espagne est alors un royaume où la religion catholique et l'obéissance au pape sont profondément ancrées, les bibles en espagnol y étaient une habitude culturelle. Si Gryphe veut gagner un marché en Espagne, éditer des textes religieux en espagnol est une porte d'entrée intéressante.

2.3.2. Développement sur l'hypothèse du marché

La position géographique de l'Espagne la place à la périphérie des marchés. Elle a donc souvent développé un marché local plus qu'européen. Cela permet peut-être d'expliquer pourquoi l'Espagne publie autant de livres en espagnol.

On sait qu'il y a un marché important entre Lyon et l'Espagne surtout au niveau des exportations, alors qu'on compte très peu d'importations de l'Espagne vers Lyon. Les exportations sont de deux sortes : des produits lyonnais : couteaux de Thiers, papiers d'Ambert et surtout les livres imprimés dont l'Espagne est devenue un des principaux acquéreurs. En second, des produits étrangers ayant transité par Lyon : soieries d'Italie, toile et draps des Pays-Bas. Ce commerce est favorisé par

Droits d'auteur réservés.

des routes terrestres qui traversent le France (et Lyon en particulier) et par les voies maritimes de la Méditerranée et de la Manche. Les relations entre Lyon et l'Espagne touchant au livre s'oragnisent autour des villes suivantes : Médina del campo, Salamanque, Barcelone, Saragosse, Valence et, dans une moindre mesure, Madrid, Alcola de Herrare, Valladolid, Pampelune, Séville et Malaga. Cela peut donner des pistes pour la consultation des dépôts d'archives.

2.3.3. Quelle commande ?

Cette hypothèse du marché pose le problème suivant : pourquoi Gryphe n'a-t-il publié en espagnol qu'une seule année ?

2.3.3.1. Provenance

Nous avons envisagé de répondre à cette question en recherchant des ex-libris sur les exemplaires de ces titres espagnols. Nous avons consulté dans ce sens des exemplaires à Paris et à Lyon et nous avons écrit à plusieurs bibliothèques qui en possèdent d'autres. Malheureusement, nous n'avons pas encore toutes les réponses à nos questions, faute d'avoir trouvé des ex-libris du XVI^{e} siècle. Nous n'abandonnons cependant pas cette piste et attendons les réponses des bibliothèques concernées.

2.3.3.2. Archives

Notre seconde méthode de travail s'est construite à partir d'inventaires disponibles à Lyon, comme *l'Inventaire analytique des documents relatifs à l'impression et au commerce des livres (1546-1702)*[83]. Nous n'y avons rien trouvé et cela est dommage car ces archive répertorient les autorisations d'imprimer et les privilèges délivrés pour des livres espagnols, ou des librairies espagnoles. Il serait intéressant de poursuivre ces recherches dans les archives espagnoles.

2.3.3.3. Public commanditaire

Nous avons donc regroupé ce que nous savons des commanditaires les plus courants des éditions lyonnaises et tenté d'établir quelques conclusions sur les clients importants de Gryphe.

Droits d'auteur réservés.

Le public espagnol des librairies lyonnaises était constitué d'ecclésiastes, de juristes, de fonctionnaires de l'administration centrale ou locale, de professeurs des universités (d'Alcola, Valladolid ou Salamanque, notamment). Ils choisissaient les éditions lyonnaises pour leur beauté et la correction des textes. Ainsi, les savants espagnols, docteurs en droit et théologie s'adressaient aux Lyonnais plutôt qu'aux Espagnols pour leurs éditions. En effet, à partir deuxième moitié du XVI^{e} siècle, les imprimeries de Lyon réussissent à produire des livres destinés au marché espagnol, y compris des œuvres en castillan (et ce jusqu'en 1610, où intervient une loi qui interdit de publier des livres espagnols à l'extérieur du royaume d'Espagne). Toutefois, on peut penser que ce public écrivait plus en latin qu'en espagnol, s'il souhait une diffusion internationale pour son œuvre. D'autre part, nous avons déjà constaté que Gryphe ne publie pas d'auteurs contemporains espagnols en espagnol. Si ce public est le commanditaire, alors il s'agirait plus d'une université ou d'un couvent qui souhaiterait une belle édition de bibles ou qui demanderait un titre de Lucien pour les études des élèves. Il est peu probable que le commanditaire soit un lettré, ceux-ci ne finançant en termes de publications que leurs propres textes. En effet, il est onéreux de commanditer l'édition d'un texte[84].

Nos recherches ont mis en évidence que le public commanditaire pouvait aussi être celui des libraires. Ainsi, la commande peut être celle d'universités, de lettrés, de couvents à un libraire espagnol qui passe commande à Lyon pour des questions techniques. Le manque de papier a poussé les libraires espagnols à passer commande à Lyon plutôt qu'aux imprimeries espagnoles. Ainsi Jaime Moll écrit-il que la crise du milieu du XVI^{e} siècle subie par l'imprimerie espagnole est causée par ces commandes passées à Lyon. On ne sait pas, en revanche, si 1550 est une année de forte pénurie de papier en Espagne, ce qui serait une explication au fait que Gryphe publie tant en espagnol cette année-là.

---

[83] Micheline Soenen, *Inventaire analytique des documents relatifs à l'impression et au commerce des livres (1546-1702) contenues dans les cartons 1276 à 1280 du conseil privé espagnol*, Bruxelles : Archives générales du royaume (Belgique), 1983.

[84] Exemple d'un contrat : le libraire lyonnais Horace Boissat, en 1669. L'auteur remet son texte manuscrit assorti d'un privilège, plus une autorisation spéciale. Au lieu de monnayer son manuscrit, il demandait au libraire de lui envoyer, une fois l'ouvrage imprimé, un certain nombre d'exemplaires gratuits (trente-cinq, cinquante, ou plus). Ou bien l'éditeur consent une remise très importante (de 25 à 30 %) sur la commande de l'auteur. Dans les deux cas, l'auteur s'engage à acheter deux cents à deux cent cinquante volumes de son ouvrage et verse un acompte lors de la signature du contrat. Le délai de livraison est fixé (un an à un an et demi), puis l'éditeur se charge lui-même des frais et des risques que comporte l'expédition.

Droits d'auteur réservés.

2.4. Les autres éditeurs lyonnais

En 1550, le latin est la langue la plus utilisée par Rouillé (68 % de sa production) et par Gryphe (85 %), mais il est sérieusement concurrencé par le français chez de Tournes (45 % de latin, 48 % de français). Au niveau des langues étrangères, on note la présence de l'italien (11 % chez Rouillé, 7 % chez de Tournes) et de l'espagnol (3 % chez Rouillé, 9 % chez Gryphe). D'autre part, Guillaume Rouillé, établi à son compte à Lyon en 1545, s'est associé avec des libraires d'Espagne pour imprimer et vendre des ouvrages publiés en communité de frais.

Dans les années 1545-1550, le latin est toujours majoritaire chez Rouillé et surtout chez Gryphe (où le français n'apparaît quasiment pas) ; en revanche, seul le tiers de la production de de Tournes sur ces six années paraît dans cette langue. On observe également la présence d'ouvrages en langue italienne chez Rouillé et chez de Tournes, mais pas chez Gryphe.

On peut avancer que Gryphe ne prend pas vraiment de risques en publiant en latin, puisque le marché y est très ouvert. Les éditeurs lyonnais se sont vraisemblablement partagé le marché.

3. Les éditions

Sébastien Gryphe n'est pas connu pour être un éditeur original. Tous les ouvrages que nous avons consultés le présentent comme un imprimeur extrêment compétent et productif, mais dont les choix éditoriaux sont des plus classiques[85]. Les années 1538 et 1550 sont-elles conformes à cette tradition, ou présentent-elles certains caractères d'originalité? Pour examiner cette question, nous nous sommes efforcées de situer les œuvres publiées par Gryphe au cours de ces deux années :

- 3.1 : dans sa production globale
- 3.2 : par rapport aux éditions antérieures à Gryphe : innovations, éditions *principes*
- 3.3 : par rapport aux éditeurs lyonnais contemporains.

[85] En quoi il s'inscrit parfaitement dans la tradition lyonnaise, qui se spécialise dans les rééditions à faible tirage, destinées à être écoulées en peu de temps, plutôt qu'en des éditions plus importantes en nombre, dont l'écoulement est prévu pour s'étendre sur au moins cinq ans.

Droits d'auteur réservés.

3.1. Les années 1538 et 1550 dans la production de Gryphe : méthode et résultats

3.1.1. Méthode :

On s'est efforcé de déterminer, à propos de chacune des œuvres publiées en 1538 et 1550, s'il s'agissait d'une première ou d'une nouvelle édition, ou encore de l'une des différentes émissions d'une édition définie. Ces notions ont été déterminées comme suit dans le *Précis de bibliologie* de Jeanne Veyrin-Forrer :

« L'édition comprend tous les exemplaires d'un livre imprimé, en totalité ou en majeure partie, sur la même composition typographique, quel que soit le moment de l'impression.

Une édition peut avoir plusieurs « émissions ». Il en est ainsi lorsque, après une première publication et intentionnellement, des exemplaires imprimés sur la composition primitive sont partiellement modifiés pour une nouvelle vente (généralement réutilisation des mêmes feuilles avec substitution du feuillet de titre ou des feuillets liminaires par carton, plus rarement, 2ème impression d'après une composition gardée, ou imposition séparée, in-8° ou in-12° par exemple, de pages typographiquement identiques. »[86]

Pour distinguer les émissions des nouvelles éditions, nous nous sommes appuyées sur l'étude systématique :

- des catalogues : BN-Opale-plus, le CCFr, le catalogue de la British Library, le CERL
- des bibliographies d'Henri Baudrier et de Sybille von Gültlingen : au-delà des similitudes, ces deux auteurs présentent parfois des informations complémentaires
- des ouvrages eux-mêmes, quand cela a été possible.

Les éléments retenus pour établir cette distinction sont :

- le nombre de pages : si deux (ou plusieurs) parutions ont le même nombre de pages, on a vraisemblablement affaire à la même édition

[86] Jeanne Veyrin-Forrer, *Précis de bibliologie*, Paris : Enssib, 1971, p. 42. L'auteur distingue également les différents « états » d'une publication : « Une édition ou une émission peuvent comporter plusieurs états. Pendant l'impression, ou pendant la vente même, certains exemplaires peuvent être modifiés ou adaptés (corrections de presse, cartons, insertions, suppression). »
Nous n'avons évidemment pas pu pousser notre recherche jusqu'à ce degré d'analyse, à l'exception des quelques ouvrages dont nous avons choisi de faire la bibliographie matérielle, et dont on trouvera la description en annexe.

Droits d'auteur réservés.

- les indications fournies par la page de titre et reproduites par les bibliographies, (et par l'examen direct de l'ouvrage, quand cela a été possible) mais avec une certaine prudence : toute édition présentée comme « revue et augmentée » ne l'est pas forcément !
- le contenu, quand on a pu avoir un accès direct aux ouvrages.

Une nouvelle édition présentera donc des modifications affectant :

- le format : par exemple, le passage d'un format in-8° à un format in-16°
- les caractères : par exemple, le passage des caractères italiques aux caractères romains
- le corps de l'ouvrage, à l'exclusion de la page de titre et des pages liminaires, qui sont ajoutées après impression de l'ouvrage, dont elles sont en quelque sorte indépendantes. Les modifications du corps de l'ouvrage peuvent être :
  - les ajouts : index, scholies, biographie, œuvre ou extrait d'œuvre du même auteur ou d'un auteur différent
  - une nouvelle édition d'un texte ancien
  - une version corrigée et augmentée d'un texte contemporain.

Quand les modifications n'affectent que la page de titre et/ou les pages liminaires, on parlera d'émission et non de nouvelle édition.

3.1.2. Résultats

3.1.2.1. L'année 1538 :

Éditions *principes* :

Et parmi celles-ci, les **éditions uniques** :

Nicolas Bourbon (*Nugae*), Otto Brunsfels (*De disciplina et puerorum institutio*) Prospero Calano (*Paraphrasis in librum Galieni …*), Matteo Corti (*De venae sectione …*), Franciscus Dermazon (*Pro D. Andrea Alciato …*), Étienne Dolet (*Carmina* et *Commentarius linguae latinae*), Gilbert Ducher (*Epigrammata*), Pierre Godefroy (*Erotemata sive isagoge in primas literas*), Hermogène (*De arte rhetorica praecepta*), Arnoul Le Ferron (*Constitutio burdigaliensis*), Clément

Droits d'auteur réservés.

Marot (*Oeuvres* ; édition « de Dolet » et édition de Gryphe), Jean Maurice (*Repetitio legis unicae*), Gaudenzio Merula (*De Gallorum Cisalpinorum antiquitate …*), Némesius (*De natura hominis*), Jules-César Scaliger (*De luctu filii…*).

Éditions *principes* suivies de nouvelles émissions ou éditions :

Andrea Alciato (*Iuris libri tres*), Jean César (*Dialectica*), Cicéron (*De partitione oratoria dialogus*), Érasme (*De octo partium orationis constructione*, *De praeparatione ad mortem*), Henricus Loritus (*In C. J. Cesar commentarios…*)
Justin (*Ex Trogi Pompeii…*), Philipp Melanchton (*Philosophiae moralis epitome*)
Thierry Morel (*Enchiridion ad verborum copiam*), Jacopo Sadoleto (*De laudibus philosophiae*).

Nouvelles éditions :

Mathurin Cordier (*De corrupti sermonis emendatione*) : deuxième édition augmentée, Macrobe (*In somnium Scipionis*) : première édition au format in-8°, Martial d'Auvergne (*Aresta amorum*) : deuxième édition augmentée d'un index, Hermann Torrentinus (*Dictionnarum poeticum*) : première édition en caractères romains.

Émissions:

Andrea Alciato (*In Digestorum…*) , Ambrogio Calepino (*Lexicon*), Dyonisius Cato (*Disticha moralia*), César (*Commentarii*), Cicéron (*Ad familiares*, *De Officiis…*, *Ad Herennium…*), Érasme (*Conscribendarum epistolarum ratio*, *De duplici copia verborum…*, *Enchiridion militis christiani*, *Familiarum colloquiorum opus*, *Lingua…*, *Commentarius in nucem Ovidii…*, *Paraphrasis in Laurentio Valla*), Andreas Guarna (*Bellum grammaticale*), Horace (*Poemata omnia*), Juvénal-perse (*Satyrae*), Lucain (*De bello civili*), Ovide (*Héroïdes*), Quintilien (*Institution oratoire*), Savonarole (*Dominicae praecationis explanatio*), Salluste (œuvres), Sénèque (les tragédies), Solin (*Polyhistoriae*), Térence (*Comédiae*), Valère-Maxime (*Exempla...*), Laurent Valla (*De linguae latinae elegantia*), Virgile (les œuvres complètes).

Droits d'auteur réservés.

Ce qui frappe d'emblée, à l'issue de ce relevé, c'est l'abondance des éditions *principes* : vingt-sept éditions *principes*, dont dix-sept éditions uniques, sur cinquante-six publications. À ces éditions *principes* s'ajoutent quatre nouvelles éditions, dont deux revues et augmentées et deux présentant un changement matériel, de format pour l'une, de caractères pour l'autre. Bien des innovations, donc, pour un éditeur si classique !

Si l'on laisse de côté les nouvelles éditions, dont le nombre et la nature ne sont pas vraiment significatifs[87], il demeure que le nombre de éditions *principes* pose un certain nombre de questions. Certes, l'édition des grands contemporains, Alciato, Érasme, Melanchton, Sadoleto, et de deux Anciens, Cicéron et Justin, est parfaitement conforme à la ligne éditoriale de Gryphe (qui en donnera d'ailleurs de nombreuses réimpressions ou rééditions), mais comment expliquer les dix-sept éditions uniques ?

On peut sans doute distinguer parmi elles des œuvres de circonstance ou d'actualité, comme l'ouvrage de Scaliger[88] sur la mort de son fils, ou celui de Dermazon sur la controverse qui opposa Alciato à Ludovic Caton, et peut-être d'autres œuvres, qui, pour des raisons analogues, n'avaient pas vocation à être rééditées.

Une concurrence particulière avec d'autres éditeurs a pu également jouer. Rappelons que 1538 est l'année où Dolet s'installe comme éditeur avec un privilège que certains ont qualifié d' « exorbitant »[89]. Par la suite, Dolet a bien évidemment publié ses propres œuvres, mais également celles de Marot.

Il faut enfin évoquer l'évolution de Gryphe lui-même, qui abandonne progressivement les ouvrages scientifiques et médicaux aux autres éditeurs : cela explique la disparition de Prospero Calano et Matteo Corti de son « répertoire ».

En ce qui concerne les autres ouvrages, la question demeure entière. Il s'agit vraisemblablement d' « échecs de librairie ». Mais, si l'on comprend que l'ouvrage pédagogique d'Otto Brunsfels n'ait pas eu grand retentissement, compte tenu de la

[87] Les questions des formats et des caractères ont été traitées dans la première partie de ce mémoire.
[88] Il s'agissait aussi de détacher cet auteur de son éditeur parisien, Vascosan, pour l'attirer chez lui.
[89] Claude Longeon, *Bibliographie des* œuvre*s d'Étienne Dolet*, Genève : 1980.

Droits d'auteur réservés.

minceur de son contenu, comment expliquer l'abandon d'Hermogène chez un éditeur si féru d'art oratoire ? Ou de Némésius dans le domaine de la théologie ?

3.1.2.2. L'année 1550 :

Éditions *principes* :
Dont **éditions uniques** :
Francis Baudouin (*Libri duo ad leges Romuli…*), La *Biblia Sacra* in-folio
AT, *Psautier* (espagnol), AT, *Proverbes* (espagnol), AT, *Ecclésiastique* (espagnol)
Hector Forest (*In ethica Aristoltelis*, *Domesticae praelectiones*, *In oeconomica A*.)
Jacques Frachet (*Comoedia…*), Lucien (*Dialogos…*), *Exhortation à faire l'aumône…,* Jacques sadolet (*Epistolae…*), Sophocle (*Ajax, Antigone*), Ulrich Zasius (*Opera*, six volumes).

Éditions *principes* **suivies d'autres émissions :**
Aucune

Nouvelles éditions :
Érasme (*Colloquiorum familiarum opus*) : première (et unique) édition in-16°[90].

Émissions :
Augustin (*Meditationes…*), Aulu-Gelle (*Nuits Attiques*), Guillaume Budé (*De asse…*), Ambrogio Calepino (*Lexicon*.), Dyonisius Cato (*Disticha moralia*), Cicéron (*Ad familiares*, *De officiis…*, *Orationes*), Saint-Cyprien (*Opera*), Aelius Donatus (*De octo partibus orationis*), Érasme (*Adagiorum epitome*, *Adagiorum opus*, *Apophtegmatum…*, *De duplici copia*, *De octo partium orationis constructione*, *Parabolae…*) Macrobe (*In somnium Scipionis…*), Martial (*Epigrammes*), Ovide (*Ars amatoria*, *Heroïdes*, *Fastes*, *Métamorphoses*), Ange Politien (*Opera*, I), J.F. Ringelberg (*Rhetorica…*), Térence (*Comediae*, deux

[90] Il s'agit uniquement d'un changement de format. Les remarques formulées précédemment s'appliquent donc également à ce cas.

Droits d'auteur réservés.

éditions différentes), Valère-Maxime (*Exempla…*), Laurent Valla (*Elegantiae…*) ; Juan Luis Vives (*Excitationes animi in Deo*).

L'année 1550 paraît, elle aussi, riche en éditions *principes*, puisqu'elle en compte dix-neuf, toutes des éditions uniques[91], sur cinquante-trois parutions. Il ne faudrait pourtant pas en conclure, en comparant ces chiffres avec ceux de 1538, que la part des éditions *principes* s'accroît dans la production de Gryphe. En effet, cette année est caractérisée par la parution de deux ensembles éditoriaux originaux, l' œuvre de Zasius et la production espagnole, qui représentent à eux deux la moitié des premières et uniques éditions.

- C'est l'imprimeur lyonnais Guillaume Regnauld, détenteur du privilège sur cette œuvre, qui a autorisé Gryphe à publier l' œuvre complète de Zasius. On ne connaît malheureusement pas les modalités de ce contrat, ni d'un côté, ni de l'autre, l'unique pièce figurant dans les pages liminaires étant une autorisation de Regnault à Gryphe « d'éditer et vendre [cette œuvre] selon la copie par lui fournie à cet effet ». Ce laconisme est regrettable car cette publication représente un élément important de la production éditoriale de Gryphe, sur le plan tant matériel (six volumes in-folio) qu'intellectuel.
- La production espagnole : nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la partie 2.3 de ce mémoire où la question est analysée.
- Quant aux autres éditions, elles constituent un ensemble sans unité perceptible, où se côtoient théâtre, droit et philosophie. Se détachent néanmoins la *Biblia Sacra*, chef d' œuvre typographique de Gryphe, et la publication de la correspondance de Sadoleto, assortie de sa biographie, œuvre rééditée par au moins trois éditeurs allemands jusqu'en 1567.

3.2. Les œuvres des années 1538 et 1550 avant Gryphe

[91] À la différence de ce que nous avons fait pour l'année 1538, nous ne nous sommes pas demandé pourquoi Gryphe n'avait pas réédité ces ouvrages, sa mort six ans plus tard pouvant en être une explication simple et logique.

Droits d'auteur réservés.

Parmi la centaine d'œuvres éditées au cours de ces deux années, nous en avons retenu un certain nombre, dont nous avons recherché les éditions antérieures au travail de Gryphe.[92] Ces œuvres se répartissent en deux catégories distinctes :

- d'une part, les œuvres bien connues d'auteurs classiques, mais dont l'édition présente un caractère inhabituel : traduction inattendue (par exemple, traduction grecque d'un auteur latin), association avec une œuvre d'un auteur ou d'un genre différent ;
- d'autre part, les éditions *principes*, la question étant de savoir si Gryphe en est l'éditeur original.

Dans les deux cas, il s'agit d'analyser le travail éditorial de Gryphe et d'évaluer son apport à la production de son temps : s'efforce-t-il de renouveler l'édition des classiques ? S'attache-t-il à la publication d'auteurs nouveaux et, quand c'est le cas, selon quels critères les choisit-il ? La question est donc d'essayer de déterminer la part d'originalité chez un éditeur qui est plutôt connu pour publier des rééditions.

3.2.1. Présentation nouvelle d' œuvres classiques ?

Nous avons retenu deux publications, l'une de Cicéron, l'autre d'Ovide :

1. Cicéron, 1538 (1ère édition en 1531) : *De officiis*, *De amicitia*, *De senectute*, *Le songe de Scipion*, avec la traduction grecque des deux derniers traités par Théodore Gaza. Ce qui a éveillé notre attention, c'est la présence, à côté du texte latin du *De Senectute* et du *Songe de Scipion* d'une traduction de l'humaniste grec Théodore Gaza. En effet, si le latin était la langue usuelle de l'Europe cultivée, la connaissance du grec ne s'étendait guère en-dehors de quelques cercles de lettrés. Faut-il en conclure que Gryphe a intentionnellement édité cet ouvrage pour cette élite restreinte? Ou a-t-il simplement répondu à une commande en publiant un manuscrit qu'on lui avait fourni ?

Quoi qu'il en soit, l'éditeur n'était pas pour autant à l'origine de cette édition, puisqu'elle paraît pour la première fois en février 1519 aux éditions aldines. Par la suite, elle ne semble pas avoir été reproduite jusqu'en 1531, date à laquelle Gryphe

[92] Cette recherche a été effectuée sur la base de données Hand Press Books du CERL, le Catalogue de la British Library

Droits d'auteur réservés.

reprend le modèle vénitien dans une édition qui donnera lieu à de nombreuses émissions jusqu'en 1547. Si l'on excepte une édition des deux mêmes traités de Cicéron en traduction seule, en 1537, à Henetiesi[93], chez Bartholomaio Kasterzagei[94], Gryphe semble avoir été le seul à diffuser l' œuvre de Cicéron accompagnée de sa traduction grecque ; malheureusement, nous ne disposons d'aucun document, lettre, préface ou pièce liminaire qui explique ce choix. Quoiqu'il en soit, et malgré le succès qu'a connu cette édition, si l'on en juge par le nombre des émissions qui l'ont suivie, l'éditeur n'a pas souhaité élargir cette pratique à d'autres ouvrages du même auteur, ou d'autres auteurs latins. La traduction grecque de ces deux traités de Cicéron constitue-t-elle un événement unique dans la production éditoriale de Sébastien Gryphe, ou s'agit-il tout simplement d'une édition fantôme ? Cette dernière hypothèse est plausible, puisqu'aucun exemplaire complet n'a pu être localisé à ce jour.

2. Ovide, 1550 (1ère édition en 1546) : *Fastorum lib. VI, quibus CI. Ptolemaei inerrantium stellarum significationes praefiximus. Tristium lib. V. De Ponto lib. IIII.* S'il n'y a rien d'étonnant à voir figurer les *Fastes*, les *Tristes* et les *Pontiques* d'Ovide dans un même volume, puisque ces ouvrages se suivent chronologiquement, on peut s'interroger sur l'adjonction au premier de ces recueils d'un ouvrage d'astronomie de Ptolémée. Le rapport thématique est évident, puisque les *Fastes* évoquent les différentes fêtes du calendrier romain, dont l'organisation suit le cours des astres ; mais la question est de savoir si ce rapprochement est le fruit d'une initiative de Gryphe. Les *Fastes* ont été publiés pour la première fois à Milan en 1477. Ont suivi un certain nombre d'éditions, à Venise (1482, 1485, 1492, 1503 chez Alde Manuce), Paris (1510), Vienne (1513). En 1516, on trouve aux éditions aldines une première édition de Ptolémée : *Inerrantium stellarum significationes* accompagnée des *XII Romanorum menses in ueteribus monimentis Romae reperti. F. T. P.* (c'est-à-dire *Fastes*, *Tristes*, *Pontiques*). La deuxième partie de l'ouvrage n'est pas explicitement attribuée à Ovide (dont les *Fastes* ne traitent d'ailleurs que des six premiers mois de l'année).

---

et le CCFr.

[93] Lieu non identifié.

[94] Patronyme non identifié.

Droits d'auteur réservés.

On peut donc considérer que Gryphe a repris l'idée des éditions aldines, mais avec certains remaniements : si les œuvres rassemblées sont les mêmes, l'ordre est différent, le texte de Ptolémée étant subordonné aux *Fastes* (ce qui est brièvement expliqué sur la page de titre de l'édition de 1545) ; par conséquent, l'auteur-titre n'est plus Ptolémée, mais Ovide. L'innovation est certes limitée, mais on peut tout de même s'interroger sur sa raison d'être : souci de cohérence chez un éditeur qui publie peu d'auteurs grecs ? Volonté de se garantir du grief de contrefaçon ? Mais peut-on encore parler de contrefaçon, quand le procédé semble être devenu la norme ? On l'a vu pour l'ouvrage précédent, que Gryphe a repris des éditions aldines ; mais l'éditeur « inspire » lui-même ses confrères : cette édition d'Ovide et Ptolémée va être éditée dès 1546, à Paris, chez Simon de Colines, dans la forme que lui a donnée Gryphe ; puis à Bâle, chez Heinrich Petri (1556), à Cologne, chez Fabritius Walter (1560), à Paris, chez Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat (1576). À noter que Gryphe continue parallèlement à imprimer l'édition in-8° des *Fastes*, *Tristes* et *Pontiques* de 1534 (sans le texte de Ptolémée) jusqu'en 1554.

3.2.2. Éditions *principes*

On ne signale ici que les éditions dont Gryphe est le premier éditeur, et non les éditions *principes* de 1538 et 1550 qui ont paru précédemment chez d'autres éditeurs.

3.2.2.1. 1538

Andrea Alciato, *Parergon iuris libri tres,* mais l'ouvrage est publié la même année à Bâle, chez J. Herwagen et J. Froben. Comme nous n'avons pas trouvé les dates exactes de ces deux éditions, il nous est impossible de dire laquelle est la première.
Otto Brunsfels (pédagogie). Il s'agit d'une première et unique édition.
Prospero Calano (médecine). Il existe une autre édition datée de 1538 et sans nom d'éditeur.
Franciscus Dermazon (droit). Il s'agit d'une première et unique édition.
Gilbert Ducher (épigrammes). Première et unique édition.
Pierre Godefroy (grammaire). Première et unique édition.
Arnoul Le Ferron (droit). Première édition.

Droits d'auteur réservés.

Philip Melanchton (*Philosophiae moralis epitome*). Première édition.
Gaudenzio Merula (histoire). Première édition
Sadoleto, *De laudibus philosophiae*. Première édition.

3.2.2.2. 1550

François Baudouin (droit) ; Première édition.
Hector Forrest (les trois œuvres de philosophie). Première et unique édition.
Jacques Frachet (comédie). Première et unique édition
Sadoleto (correspondance et biographie). Première édition.
La production espagnole, Première - unique ?- édition

Si l'on met de côté la production espagnole, qui constitue un cas à part, et les œuvres d'Alciato et de Calano, à propos desquelles il existe une incertitude, le total des éditions *principes* de ces deux années s'élève au chiffre de seize sur cent neuf parutions, ce qui n'est pas négligeable.

3.2.3. Avant Gryphe : bilan

3.2.3.1. Auteurs anciens :

On a vu que deux éditions dont la composition paraissait originale étaient en réalité « empruntées » aux éditions aldines. Gryphe a-t-il jamais publié des éditions *principes* d'auteurs anciens ? A-t-il procédé, avec ses collaborateurs, au travail d'établissement du texte, appareil critique, ou glose qui signe une nouvelle édition[95] ? Il faudrait, pour se prononcer, procéder à une enquête systématique, dont l'ampleur dépasse malheureusement les limites de ce travail. Tout ce qu'on peut affirmer à ce stade de notre étude, c'est que, si Gryphe n'est pas l'auteur des éditions précitées, il est du moins le premier éditeur européen à les avoir reproduites. C'est donc à ce titre qu'on peut lui concéder une certaine originalité.

[95] Le cas de Térence serait particulièrement intéressant à étudier : sur 24 parutions, combien d'éditions diférentes (car il semble que Gryphe publie réellement plusieurs états du texte, assortis des commentaires d'auteurs différents) ? Et parmi celles-ci, l'une aurait-elle été élaborée dans son atelier ?

Droits d'auteur réservés.

3.2.3.2. Auteurs modernes :

Comme on le sait, Gryphe est connu pour publier essentiellement des rééditions. Les années 1538 et 1550 feraient-elles exception à cette règle ? On voit en effet que l'éditeur publie dix nouveautés[96] en 1538 et six en 1550. On peut classer ces œuvres en deux catégories différentes :

- celle d'auteurs tout à fait mineurs, dont certains sont aujourd'hui à peu près oubliés - du moins avons-nous eu beaucoup de difficultés à les identifier
- et celle des auteurs importants, collaborateurs et amis de Gryphe, Melanchton et Sadoleto par exemple, dont Gryphe est l'éditeur attitré.

3.3. Les autres éditeurs lyonnais

Comme dans tous les autres métiers d'art et de commerce, la concurrence n'empêche pas la collaboration.

Ainsi François Regnault a-t-il cédé à Gryphe son Zasius, dont il détenait le privilège, pour une unique édition en 1550, accord dont les raisons nous demeurent malheureusement inconnues.

Le cas de Dolet est plus complexe. L'ancien correcteur obtient le 6 mars 1538 un privilège royal exorbitant : il est fait interdiction à tout autre éditeur d'imprimer ses œuvres, ses traductions et ses rééditions – même s'il vend parfois l'application partielle de son privilège. Ce nouveau monopole explique peut-être pourquoi certaines œuvres publiées par Gryphe en 1538 n'apparaissent plus dans la suite de sa production. Toutefois, il ne semble pas y avoir eu de brouille entre les deux éditeurs, puisqu'ils partagent encore certaines éditions comme celle de la *Paraphrasis* d'Érasme. En revanche en ce qui concerne l'édition de 1538 des *Œuvres* de Marot, quelles que soient les raisons de la brouille survenue entre Marot et Dolet, Gryphe y trouva une occasion d'affirmer sa supériorité technique face à un rival en devenir.

Pour la seule année 1550, deux imprimeurs partagent la scène lyonnaise avec Sébastien Gryphe : Guillaume Rouillé et Jean de Tournes. Le seul à imprimer des ouvrages médiévaux – et en très petit nombre – est Guillaume Rouillé. Les choix

[96] Ou huit, s'il n'est pas le premier éditeur d'Andrea Alciato ni de Prospero Calano (*cf. supra*).

Droits d'auteur réservés.

en matière de littérature antique sont en revanche parlants : chez Jean de Tournes, les écrits antiques (et leurs commentaires contemporains), en nombre de publications, ne représentent que 24 % de sa production, alors qu'ils constituent 34 % de la production de Guillaume Rouillé et 41 % de celle de Sébastien Gryphe. Chez Rouillé, ce sont les dix publications d'écrits de Claude Galien, l'auteur qu'il imprime le plus, qui « grossissent » la proportion – on notera que la prédominance d'un écrivain de l'Antiquité chez lui est fortement liée à la spécialisation de cet imprimeur en médecine. Chez Gryphe au contraire, si les figures de l'Antiquité, comme Cicéron et Ovide, sont bien représentées, ce sont en revanche des contemporains, Érasme notamment, qui sont les plus édités. Ces chiffres sont à nuancer en observant la période plus large qui va de 1545 à 1550 : Gryphe imprime majoritairement des écrits antiques (plus de la moitié de sa production pour ces années), alors que Rouillé et de Tournes s'orientent vers les ouvrages de leur époque (plus des deux tiers de leurs productions respectives).

4. La destinée des ouvrages imprimés par Gryphe

La recherche des provenances nous a conduites à nous interroger sur la postérité de ses ouvrages. Nous avons donc dans un deuxième temps cherché de plus amples informations sur les possesseurs. La base provenance de la Bibliothèque municipale de Lyon met à disposition les transcriptions des notes manuscrites et les images numérisées des pages concernées. De plus, elle est disponible depuis le site de la BmL. La consultation des catalogues des bibliothèques américaines et du KVK nous a permis de chercher si leurs notices indiquaient des ex-libris. Enfin après avoir cherché dans les principaux catalogues en ligne et métacatalogues, nous avons écrit directement à des bibliothèques[97] conservant des collections de Gryphe.pour recueillir des informations. L'étude des reliures et des tampons des bibliothèques nous a permis de compléter ces données. Le manque de temps ne nous a pas permis de parvenir à un travail plus complet, mais nous avons acquis une idée générale du parcours des livres entre l'impression et la mise à disposition

Droits d'auteur réservés.

contemporaine dans les fonds anciens des bibliothèques actuelles. Nos notes sur les possesseurs sont disponibles en annexe 7 et 8.

On remarque trois types de possesseur différents : les particuliers, les couvents et collèges religieux et les bibliothèques (publiques, nationales ou universitaires).

Les premiers particuliers que nous avons pu relever remontent au XVII[e] siècle. Leurs ex-libris sont inscrits à la plume, comme dans la *Biblia Sacra* de 1550 (Bibliothèque municipale de Lyon), où un nommé Chassigny annote une grande partie de l'exemplaire de conseils pour sa fille. Nous avons cependant un doute pour l'*ln Digestorum Sive Pandectarum* d'Alciato de 1538. Cet ouvrage comporte un filigrane en forme de soleil sur la page de garde. D'une part, ce filigrane n'est visible nulle part ailleurs dans le livre, et d'autre part, le papier de la page de garde semble différent de celui des autres pages. Ce soleil nous paraît se rapprocher, dans le livre de Briquet, d'un papier utilisé pour l'impression d'un livre à Pise en 1576. Aussi peut-on imaginer que Gryphe a imprimé le livre et l'a vendu à un libraire de Pise ; celui-ci l'aura ensuite relié à la fin du XVI[e] siècle et vendu à un Italien. On sait seulement qu'au XIX[e] siècle, le livre passe entre les mains de l'avocat italien Bubani. Certes, cela est hypothétique, mais dans ce cas précis, nous pouvons imaginer avoir une trace du parcours du livre dès le XVI[e] siècle et non, comme c'est plus courant, dès le XVII[e] siècle.

Les exemplaires qui ne sont pas passés par les couvents ont souvent eu plusieurs possesseurs entre le XVII[e] et le XIX[e] siècles, les signatures sont nombreuses parfois, ainsi sur tel exemplaire on constate la présence de trois ex-libris pour lesquels il semble difficile de donner une date et une chronologie (sur l'exemplaire de Budé, 1550, de la Bibliothèque municipale de Lyon, on compte trois ex-libris : Sperd, Harwood Scisi et Jocelin, les trois à la plume). Les possesseurs du XIX[e] siècle, souvent de grands collectionneurs, apposent des ex-libris imprimés, comme celui de Bubani, avocat italien, dont on ignore tout, si ce n'est qu'il possédait une cinquantaine d'ouvrages imprimés par Gryphe qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Lyon, ou encore comme celui d'Ernst Conrad Stahl,

[97] Pour les bibliothèques étrangères : BN Madrid, BN Londres, BU Gand ; et pour les bibliothèques municipales françaises : Le Havre, Rouen, Dole, Rodez, Bordeaux, Amiens et Auch.

Droits d'auteur réservés.

posé sur le livre de Martial d'Auvergne publié en 1538 et conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon.

Les collections de ces possesseurs se trouvent aujourd'hui pour la plupart dans des bibliothèques municipales, suite à des dons ou des achats. Les bibliothèques universitaires, notamment aux Etats-Unis, ont aussi reçu des dons de collectionneurs mais pour la plupart provenant de professeurs d'université. Ainsi, la bibliothèque de Cambridge nous apprend qu'un exemplaire de *Los proverbios de Salomon* de 1550 a été offert à l'établissement par John Breton, directeur de Cambridge, entre 1665 et 1675 et décédé en 1676.

Les couvents qui sont le deuxième type de possesseurs identifiés ont souvent reçu leurs livres de dons. Dans la *Biblia Sacra* de 1550, une note manuscrite accompagnée d'une lettre indique que M Terrasson fait don de son Gryphe au révérend père Galifet du Grand Collège de Lyon (un collège de Jésuites) en 1712. Ces couvents matérialisent leur possession par des ex-libris manuscrits (exemples : dans la *Biblia Sacra* : « *collegi lugdunensis sse trinitae soc. Jesus catl inscript* 1711 » ; dans le Budé de 1550 : « *ex bibliotheca augustinia na majoris conventus lugdunensis ad ripam* »). On sait que le collège des Jésuites s'est établi dans l'ancien collège de la Trinité, collège réputé pour sa formation humaniste et dirigé à une époque par Barthélemy Aneau. On peut se demander si les livres possédés par les Jésuites, qui sont assez nombreux, pourraient avoir appartenu auparavant au collège de la Trinité. Il serait intéressant de consulter les archives en ce sens.

À la Révolution française, les livres des bibliothèques religieuses ont été confisqués et déposés dans les bibliothèques publiques, qui apposent sur les livres des tampons[98] permettant de déterminer l'époque de l'acquisition. Parfois, au XIX^{e} siècle, les livres étaient récupérés par la Bibliothèque nationale et certains d'entre eux, étant en double exemplaire, ont été redistribués dans des bibliothèques de province[99].

---

[98] Le tampon : « *ex biblioth. Pub. Colleg. Lugdun.* 1765 » est celui de la bibliothèque publique gérée à la Révolution par les Oratoriens à Lyon. Le tampon portant un blason couronné date du milieu du XIX^{e} siècle et celui sur lequel est noté : « Grande bibliothèque de la ville, Lyon », mention suivie de la date 1896 ou 1897, date donc de la fin du XIX^{e} siècle. Malheureusment, il n'existe pas de numérisation des tampons de la ville de Lyon. Pour les tampons de la ville de Paris, on peut se reporter au livre de Josserand-Bruno.

[99] Á l'exemple de l'œuvre d'Érasme, l'*Adagiorum opus* de 1550, possédé par le couvent des Capucins, puis suite aux confiscations révolutionnaires, donné à la bibliothèque publique du Vaucluse, puis à la Bibliothèque nationale pendant la Seconde République, enfin donné à l'Enssib à la création de l'école car il était en double

Droits d'auteur réservés.

Nous avons été frappées de constater que les exemplaires de Gryphe ont eu de nombreux possesseurs et ont souvent fait l'objet de dons attentionnés. Ces livres ont donc été considérés entre leur impression et leur diffusion actuelle au public dans les bibliothèques comme des objets qui méritent d'avoir leur place dans des lieux d'étude (couvents, universités, bibliothèques), comme des objets dont la beauté et la correction ont été reconnues à toutes les époques et dans tous les pays.

Droits d'auteur réservés.

Conclusion

À travers l'étude biographique de Sébastien Gryphe et l'analyse de la production éditoriale des années 1538 et 1550, nous cernons désormais mieux le travail de l'imprimeur lyonnais. Le Gryphon est bien à la fois un artisan habile, un savant accompli et un commerçant avisé.

L'une des raisons du succès de Gryphe est la constitution progressive d'un réseau propre d'amis et de clients, qui a contribué, au même titre que sa grande maîtrise technique, à son rayonnement dans l'humanisme européen. Et en retour, ces fréquentations ont permis à son style de s'affirmer et à ses pratiques professionnelles d'être considérées comme « l'honneur de l'imprimerie ».

Si l'on se concentre plus particulièrement sur sa production éditoriale des années 1538 et 1550, on constate que, bien qu'étant le premier à acheter et utiliser des fontes de Bâle (en 1528) ce qui fut une véritable innovation, par la suite, l'imprimeur suit les tendances générales du marché. Dès 1539, il abandonne les caractères gothiques au profit des caractères romains qui s'imposent alors, notamment dans l'édition des auteurs modernes, et s'affirment comme les caractères représentatifs de l'édition humaniste. Les italiques, dont la paternité revient à Alde Manuce, sont plutôt employés dans l'impression des auteurs antiques, surtout dans les ouvrages de petits formats. Quant au grec, il semble que là aussi Gryphe se soit inspiré de l'illustre Vénitien, puisque ses fontes bâloises comme parisiennes frappent par la ressemblance de leurs caractères avec la cursive grecque aldine. Gryphe ne semble donc pas avoir eu le souci de faire œuvre d'originalité, mais plutôt de maintenir les qualités qu'il avait montrées dès ses débuts à Lyon et qui faisaient sa réputation : élégance et netteté.
En ce qui concerne les formats, l'imprimeur lyonnais adopte massivement l'in-8° inauguré par Alde Manuce dès 1501, en l'appliquant plus particulièrement aux éditions des auteurs classiques. En effet, la diffusion de la pensée de l'Antiquité, inhérente au développement de l'humanisme, s'est nourrie de la diffusion d'ouvrages de formats plus commodes que le traditionnel in-4°. Mais la place de

Droits d'auteur réservés.

plus en plus importante qu'il accorde au format in-8°, puis, à partir de 1545, in-16°, n'est pas due à cette seule préoccupation. Les petits formats, plus économiques pour le lecteur, sont aussi infiniment plus rentables pour l'éditeur.
La production éditoriale de Gryphe se caractérise donc, sur le plan matériel, par le souci de la qualité, qui garantit la fidélité de la clientèle et le niveau des ventes, plutôt que par l'audace ou la recherche d'originalité.

Si l'on aborde cette production sous l'angle intellectuel, on se heurte d'abord à un paradoxe : les années 1538 et 1550 sont globalement très caractéristiques des éditions du Gryphon, mais elles s'en distinguent aussi par certains traits, de nature différente selon l'année considérée.
Tant 1538 que 1550 voient publier un grand nombre d'ouvrages des deux auteurs les plus édités par Gryphe : Cicéron chez les Anciens, Érasme chez les auteurs contemporains. Ce phénomène se produit tous les deux ou trois ans (il y a des « années à Érasme » et des « années à Cicéron »). À cela, il faut ajouter la présence dans ces deux années du théâtre de Térence, l'œuvre la plus souvent éditée par l'imprimeur lyonnais avec vingt-trois parutions. Enfin, la répartition thématique, de même que la proportion de classiques par rapport aux auteurs modernes, reflète l'évolution de sa production éditoriale.
Pourtant se dégagent quelques éléments plus inattendus : c'est ainsi que l'année 1538 voit paraître vingt-sept éditions *principes*, dont dix sont des éditions originales de Gryphe. Quant à l'année 1550, elle présente une double énigme, celle de l'édition de Zasius, « cédé » à l'imprimeur par son confrère Regnauld pour des raisons qui n'ont pas été élucidées ; mais surtout l'édition espagnole de quatre anciens testaments, et, plus surprenant encore, d'une œuvre de Lucien. Comme on l'a vu, ces éditions espagnoles sont probablement le résultat d'une commande, et confirment l'image que nous avons peu à peu dégagée autour de l'éditeur, commerçant soucieux de se plier aux désirs de sa clientèle. Avoir dégagé ces éléments nous amène à relativiser l'idée selon laquelle Gryphe ne publierait que des rééditions.
Enfin les choix éditoriaux de Gryphe en matière d'ouvrages religieux demeurent ambigus. La proportion d'ouvrages de Pères de l'Eglise (seulement deux en 1550)

Droits d'auteur réservés.

par rapport à celles des bibles suggère un esprit plutôt favorable aux idées de la Réforme ; mais l'éditeur ne veut par pour autant rompre avec le catholicisme - en témoignent les nombreuses éditions de Sadoleto, évêque de Carpentras, qui a choisi de ne publier que chez Gryphe. Quant à Savonarole, dont l'ouvrage fait l'objet d'une douzaine de parutions rapprochées, on peut se demander si ce choix est dû aux sympathies de l'éditeur pour ses idées, ou à la logique commerciale du « best seller ». En effet, s'il pouvait être dangereux de divulguer certaines idées contraires à l'orthodoxie romaine, d'un autre côté, tout texte sulfureux avait de bonnes chances de bien se vendre. Il semble donc que, là encore, les choix de Gryphe aient été dictés par une logique commerciale, quelles qu'aient été par ailleurs son ouverture d'esprit et sa culture humaniste.

Lyon, ville de foires et de marchés, ne peut que donner naissance à une imprimerie efficace et rentable ; Sébastien Gryphe, en ne mettant jamais de côté la question commerciale, évite ainsi les faillites[100] que connaissent nombre d'imprimeurs au XVI^{e} siècle. Il n'en demeure pas moins que l'œuvre de Gryphe, sur le plan technique comme d'un point de vue intellectuel, a marqué l'imprimerie lyonnaise de son époque et l'histoire du livre.

[100] Citons par exemple celle qui a touché les Giunta à Florence en 1533, pourtant grande famille d'imprimeurs. Les faillites sont souvent causées par la vente très lente des exemplaires. C'est pourquoi les Lyonnais ont souvent opté pour multiplier les éditions mais fabriquer moins d'exemplaires.

Droits d'auteur réservés.

Bibliographie

BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e^ siècle*, Lyon : impr. de Pitrat aîné, 1897, tome VIII.

GÜLTLINGEN, Sybille von, *Bibliographie des livres imprimés à Lyon au seizième siècle*, Baden-Baden Bouxwiller : V. Koerner, 1992-2004.

Abbazia di San Giacomo, Pontida (Italie), Le *cinquecentine della biblioteca S. Giacomo di Pontida,* éd. Rosario Carrara, Lina Loglio, Giovani Spinelli, Pontida : [S.n.], 1997.

Contexte

AUDIN, Maurice, *Histoire de l'imprimerie, radioscopie d'une ère : de Gutenberg à l'informatique*, préf. Henri-Jean Martin, Paris : A. et J. Picard, 1972.

BALSAMO, Jean, DE BUZON Christine, CLÉMENT Michèle, et al…, *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, dir. Gérard Defaux, Lyon, Éd. de l'E.N.S., 2003 (Langages).

BAYET, Jean, *Littérature latine*, Paris : A. Colin, 1984.

BIOT, Brigitte, *Barthélémy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise,* Paris : H. Champion, 1996 (Bibliothèque littéraire de la Renaissance. Série 3; 33).

CHARON-PARENT, Annie, « Le commerce du livre étranger à Paris au XVI^e^ siècle », dans Colloque international organisé par l'Enssib et le C.E.R.L. (23 et 24 mai 1997), *Le livre voyageur. Constitution et dissémination des collections livresques de l'Europe moderne (1450-1830)*, Paris : Klincksieck, 2000, p. 95-108.

Droits d'auteur réservés.

CHARON, Annie, *Les métiers du livre à Paris au XVI^e siècle : 1535-1560,* Genève : Droz ; [Paris], 1974 (Publications du Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des hautes études. Histoire et civilisation du livre ; 6).

DAVIS, Natalie Zemon, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans *Histoire de l'édition française, 1. Le livre conquérant : du Moyen âge au milieu du XVII^e siècle*, dir. MARTIN, Henri-Jean, CHARTIER, Robert, Paris : Promodis, 1983, p. 255-277.

DEMAIZIERE, Colette, « Les relations entre humanistes lombards et lyonnais au XVI^e siècle: Gaudenzio Merula et Sébastien Gryphe », dans *Acta conventus neo-latini Bariensis : proceedings of the Ninth international congress of neo-Latin studies*, Bari, 29 August to 3 September 1994 ; general ed. Rhoda Schnur ; ed. by J. F. Alcina ...[et al.], Tempe (Ariz.) : Medieval and Renaissance texts and studies, 1998 (Medieval & Renaissance Texts & Studies,184), p. 209-21.

DIU, Isabelle, « Lectures rhénanes de l'antiquité grecque, autour de Johann Froben », dans Société des bibliophiles de Guyenne, *Revue française d'histoire du livre*, *Les débuts du livre grec en Occident*, n° 98-99, Genève : Droz, 1998.

DUREAU-LAPEYSSONNIE, Jeanne-Marie, « Recherches sur les grandes compagnies de libraires lyonnais au XVI^e siècle », dans Centre lyonnais d'histoire et de civilisation du livre, *Nouvelles études lyonnaises*, préf. Henri-Jean Martin, Genève, Paris : Droz, 1969, p. 5-63.

FEBVRE, Lucien, MARTIN, Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris : A. Michel, 1958 (L'Évolution de l'humanité ; 49).

FEBVRE, Lucien, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle : la religion de Rabelais*, Paris : A. Michel, 1942 (L'Évolution de l'humanité ; 53).

Droits d'auteur réservés.

FURNO Martine, «Le mariage de Calepin et du Thesaurus Linguae Latinae, sous l'Olivier de Robert Estienne, à Genève, en 1553», *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, Paris : E. Droz, 2001, p. 511-532.

GILMONT, Jean-François, *La Réforme et le livre : l'Europe de l'imprimé, 1517-v. 1570.* Paris : Éd. du Cerf, 1990 (Histoire).

HOURS, Henri, MARTIN, Henri-Jean, AUDIN, Maurice, et al. , *Le Siècle d'or de l'imprimerie lyonnaise*, Paris : Éd. du Chêne, 1972.

JENNY, Jean, *Coup d'œil sur les rapports entre les imprimeurs-libraires lyonnais et berruyers au XVI^e siècle*, Paris, Librairie Giraud-Badin, 1973.

LONGEON, Claude, *Bibliographie des œuvres d'Étienne Dolet : écrivain, éditeur, imprimeur,* Genève : Droz ; [Paris], 1980 (Travaux d'Humanisme et Renaissance ; 174).

MAGNIEN, Michel, « Un humaniste face aux problèmes d'édition, Jules-César Scaliger et les imprimeurs », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Paris : E. Droz, 1982, XLIV, 2, p 307-330.

MARGOLIN, Jean-Claude, « À propos de quelques lettres de Boyssoné à Étienne Dolet », dans *Etudes sur Étienne Dolet : le théâtre au XVI^e siècle : le Forez, le Lyonnais et l'histoire du livre ; publ. à la mémoire de Claude Longeon,* éd. Société française des seiziémistes et Association Renaissance, humanisme, Réforme, Genève : Droz [Paris], 1993 (Travaux d'Humanisme et Renaissance ; 270).

MARGOLIN, Jean-Claude, « Le cercle humaniste lyonnais d'après les éditions des *Epigrammata* (1537) de Jean Visagier », dans Colloque sur l'humanisme lyonnais du XVI^e siècle (mai 1972), *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle,* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1974 (Collection Thêta), p. 154-183.

Droits d'auteur réservés.

MAYER, Claude Albert, *Bibliographie des éditions de Clément Marot publiées au XVI^e siècle,* Paris : A.-G. Nizet, 1975.

MELLOT, Jean-Dominique, QUEVAL Elisabeth, *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500-vers 1810)*, nouv. éd. remise à jour et augm., Paris : BnF, 2004.

MONLOUP, Thérèse, *L'hellénisme à Lyon au XVI^e siècle d'après les éditions de Sébastien Gryphe*, Lyon, 1965.

PERICAUD, Antoine, *Fragments biographiques sur Jacques Sadolet, évêque de Carpentras*, Lyon : impr. de Guyot, 1849.

PERRAT, Charles, « Barthélémy Buyer et les débuts de l'imprimerie à Lyon », dans *Humanisme et Renaissance*, t. II, fasc. II, III et IV, Paris : Droz, (S. M.).

PICOT, Emile, *Les Français italianisants au XVI^e siècle,* Paris : H. Champion, 1906.

PICQUIER, Marcel, *Étienne Dolet, 1509-1546, imprimeur humaniste*, Lyon : Association laïque lyonnaise des amis d'Étienne Dolet, 2002.

PLAN, Pierre-Paul, *Bibliographie rabelaisienne. Les éditions de Rabelais de 1532 à 1711 (...),* Paris : Impr. nationale, 1904.

RENOUARD, Antoine Augustin, *Annales de l'imprimerie des Estienne ou histoire de la famille des Estienne et de ses éditions*, Paris : J. Renouard, 1843, 2^e éd.

ROUDIÉ, Paul, DESGRAVES, Louis, « Relations entre les imprimeurs et les libraires de Bordeaux et de Lyon aux XVI^e et XVII^e siècles », dans Centre lyonnais

Droits d'auteur réservés.

d'histoire et de civilisation du livre, *Nouvelles études lyonnaises*, préf. Henri-Jean Martin, Genève, Paris : Droz, 1969, p. 65-77.

ROZZO, Ugo, « La cultura italiana nelle edizioni lionesi di Sebastiani Gryphe », dans *La Bibliofilia,* Florence : Leo Olschki, 1988, tome 90, p. 161-222.

SCREECH, Michael Andrew, RAWLES Stephen, *A new Rabelais bibliography,* Genève : Droz ; [Paris], 1987 (Travaux d'humanisme et Renaissance ; 219).

TALLON, Alain, *La France et le Concile de Trente : 1518-1550*, Ecole française de Rome, 1997 (Collection des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome), Paris, Éd. du Cerf, 2000.

TAMIZEY DE LARROQUE, Philippe, *Lettres françaises inédites de Scaliger*, Agen : J. Michel et Médan, 1879.

TRICOU, Jean, *Le testament de Sébastien Gryphe*, Genève : Droz, 1953.

VANARIO, Maurice, *Les rues de Lyon à travers les siècles : XIV^e^ – XXI^e^ siècles*, dir. Henri Hours, préf. Gérard Collomb, Lyon : Éd lyonnaises d'art et d'histoire, (1950), 2002.

VOGEL, Sabine, *Kulturtransfer in der frühen Neuzeit : die Vorworte der Lyoner Drucke des 16. Jahrhunderts*, Tübingen : Mohr Siebeck, 1999 (Spätmittelalter und Reformation : Neue Reihe).

Typographie, formats et papier

Le livre et l'historien, études offertes en l'honneur du Professeur Henri- Jean Martin, Genève : Droz, 1997 (Histoire et civilisation du livre ; 24).

BERNARD, Auguste, *Les Estienne et les types grecs de François I^er^*, Paris : E. Tross, 1856.

Droits d'auteur réservés.

BRIQUET, Charles Moïse, *Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Genève : A. Jullien, 1907.

CARTER, Harry Graham, *A View of Early Typography up to about 1600*, London : Hyphen Press, 1969, rééd. 2002.

COTTIER, **Élie,** *Le papier d'Auvergne : l'histoire d'un vieux métier*, post. Jean Banière, [Clermont-Ferrand] : Éd. Volcans, 1974.

FAU Guillaume, SAKSIK Sarah, SMOUTS Marie, TISSERAND Sylvie, « L'imprimerie à Lyon au XV^e^ siècle », dans Société des bibliophiles de Guyenne, *Revue française d'histoire du livre*, dir. Frédéric Barbier, n° 118-121, Genève : Droz, 2003 (dossier : Autour du livre à Lyon au XV^e^ et au début du XVII^e^ siècle).

GASKELL, Philip, *A New Introduction to Bibliography*, Oxford : Clarendon Press, 1972.

GRAND-CARTERET, **John**, *Papeterie et papetiers de l'ancien temps : les corporations, les boutiques, les marchandises*, Paris : G. Putois, 1913.

IRIGOIN, Jean, « Les origines de la capitale typographique grecque, 1476-1550 », dans MACRAKIS, Michael S., éd., *Greek Letters : from tablets to pixels* [proceedings of an international symposium held at the Institut français d'Athènes, Athens, June 7-10, 1995], New Castle (Del.) : Oak Knoll Press, 1996.

KEMP, William, « *L'édition illicite du jugement d'amour de Juan de Florès (1530) de Laurent Hyllaire et l'univers du livre à Lyon à la fin des années 1520 »*, revue d'histoire française du livre, direction Frédéric Barbier, dossier : autour du livre à Lyon au XV^e^ et au début du XVII^e^ siècle, n° 118-121, Genève : Droz, 2003

Droits d'auteur réservés.

LAYTON, Evro, *The sixteenth century Greek book in Italy: printers and publishers for the Greek world*, Venice : Hellenic institute of Byzantine and post-Byzantine studies, 1994 (Library of the Hellenic institute of Byzantine and post-Byzantine studies ; 16).

MOUREN, Raphaële, « Les débuts de la typographie en Italie », dans Société des bibliophiles de Guyenne, *Revue française d'histoire du livre*, *Les débuts du livre grec en Occident*, n° 98-99, Genève : Droz, 1998.

PERROUSSEAUX, Yves, *Histoire de l'écriture typographique : de Gutemberg au XVII^e siècle*, [préf. Paul-Marie Grinevald], Méolans-Revel : Atelier Perrousseaux, 2005.

PRADEL de LAMAZE, **Philippe,** *Invention et diffusion de l'humanisme : les contrefaçons lyonnaises des éditions d'Alde Manuce*, Lyon : Enssib, mémoire de DEA, 1995.

RENOUARD, Philippe, *Imprimeurs et libraires parisiens au XVI^e siècle*, préf. Julien Cain, Pierre Marot, Paris : Service des travaux historiques de la Ville de Paris, 1964 (Histoire générale de Paris).

RENOUARD, Antoine-Augustin, *Annales de l'imprimerie des Alde ou histoire des trois Manuce et de leurs éditions*, Paris : Jules Renouard, 1834, 3^e éd.

ROYON, Claude, *Lyon, l'humaniste : depuis toujours, ville de foi et de révoltes*, préf. Marc Lambron ; postf. Patrick Viveret, Paris : Éd. Autrement, 2004 (Collection Mémoire ; 105).

SCHWARZFUCHS, Lyse, *Le livre hébreu à Paris au XVI^e siècle : inventaire chronologique*, [Paris] : BnF, 2004.

Droits d'auteur réservés.

ALLEN, Percy Stafford, « Erasmus relations with his printers », dans *Erasmus, lectures and wayfaring sketches*, Oxford : Clarendon Press, 1934.

VERVLIET, **Hendrik,** « The predecessors of the Grecs du Roy », dans *Greek typefaces of the early french Renaissance*, Journal of the printing historical society; N° 4 (New series), spring 2002, p. 3-29.

VERVLIET, Hendrik. *Robert Grandjon à Rome, 1578-1589*, Amsterdam : Menno Hertzberger, 1967.

Langues

« Livres et libraires en Espagne et au Portugal (XVI^{e}-XX^{e} siècle) », dans Institut d'études ibériques, Unité associée au CNRS, *Actes du colloque de Bordeaux*, Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1989 (Collection de la Maison des pays ibériques ; 38).

PETTAS, William, A *history & bibliography of the Giunti (Junta) printing family in Spain 1526-1628*, New castle, Del.: Oak Knoll Press, 2005.

Institut d'études ibériques et ibéro-américaines, (Pessac, Gironde), *Histoire du livre et de l'édition dans les pays ibériques : la dépendance*, Talence : Presses universitaires de Bordeaux, 1986 (Collection de la Maison des pays ibériques ; 26).

ALCOCER y MARTINEZ, Mariano, *Catalogo razonado de obras impresas en Valladolid 1481-1800,* Valladolid : Imprenta de la Casa Social Catolica, 1926.

BUSQUETS, Loreto, *Impresos espanoles del siglo XVI en Lombardia*, Kassel: Éd. Reichenberg, 1998 (Teatro del Siglo de oro. Bibliografías y catálogos ; 20).

GASCON, Richard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^{e} siècle : Lyon et ses marchands, environs de 1520 - environs de 1580*, Paris, La Haye : Mouton, [1971] (École pratique des hautes études. VI^{e} section. Civilisations et sociétés ; 22).

Droits d'auteur réservés.

PÉLIGRY, Christian, « Les éditeurs lyonnais et le marché espagnol au 16e et 17e siècle », dans Casa de Velázquez**,** *Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime*, Colloque de la Casa de Velázquez, (Madrid), 17-19 novembre 1980, Paris : A.D.P.F. [Association pour la diffusion de la pensée française], 1981.

PEREZ PASTOR, Cristobal, *Bibliografia madrileña, ó Descrípción de las obras impresas en Madrid*, Madrid : Los Huérfanos, 1891-1907, tome I.

PEREZ PASTOR, Cristobal, *La Imprenta en Toledo, descripción bibliográfica de las obras impresas en la imperial ciudad desde 1483 hasta nuestro días*, Madrid : M. Tello, 1887.

PICOT, Émile, *Les Italiens en France au XVIe siècle,* Bordeaux : impr. Gounouilhou, 1901-1918**.**

RUIZ FIDALGO, Lorenzo, *La imprenta en Salamanca : 1501-1600*, Madrid : Arco Libros, 1994 (Tipobibliografía española).

SOENEN, Micheline, *Inventaire analytique des documents relatifs à l'impression et au commerce des livres (1546-1702) contenues dans les cartons 1276 à 1280 du conseil privé espagnol*, Bruxelles : Archives générales du royaume (Belgique), 1983.

WAGNER, Klaus, « Les libraires espagnols au XVIe siècle », dans *L'Europe et le livre, réseaux et pratiques du négoce de libraire, XVIe –XIXes siècles*, sous la direction de F. Berbiern, S. Juractic, D. Varry, postf. Roger Chartier, [Paris] : Klincksieck, 1996 (Cahiers d'histoire du livre ; 1).

Editions

DEFAUX, Gérard, « Marot et ses éditions lyonnaises : Étienne Dolet, Sébastien Gryphe et François Juste », dans Cambridge Lyon colloquium (1991 ; Cambridge,

Droits d'auteur réservés.

GB), *Intellectual life in Renaissance Lyon : proceedings of the Cambridge Lyon colloquium, 14-16 april 1991*, ed. Philip FORD, Gillian JONDORF, Cambridge : Cambridge university press, 1994 (Cambridge French colloquia), p. 81-112.

VEYRIN-FORRER, Jeanne, *Précis de bibliologie*, Paris : Enssib, 1971.

Possesseurs

GENNERAT, **Roland**, *Histoire des protestants à Lyon : des origines à nos jours,* Mions : Au jet d'ancre, 1994.

VACHET, **Ad. (Abbé),** *Les anciens couvents de Lyon*, Lyon : E. Vitte, 1895.

Sources

BANDINI, Angelo Maria, *Cl. Italorum et Germanorum epistolae ad Petrum Victorium, senatorem florentinum, nunc primum ex archetypis in lucem erutae. Recensuit, Victorii vitam adjecit et animadversionibus illustravit Ang. Maria Bandinius*, Florence, 1758.

DOLET, Étienne, *Correspondance : répertoire analytique et chronologique suivi du texte de ses lettres latines*, éd. Claude Longeon, Genève : Droz, 1982.

Droits d'auteur réservés.

Table des annexes

ANNEXE 1 : RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE DE 1538 105

ANNEXE 2 : RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE DE 1550 119

ANNEXE 3 : EXEMPLES DE CORRESPONDANCE À TRAVERS DEUX PRÉFACES 132

ANNEXE 4 : STATISTIQUES 134

ANNEXE 5 : TYPOGRAPHIE 147

ANNEXE 6 : BIBLIOGRAPHIE MATÉRIELLE 153

ANNEXE 7 : LES POSSESSEURS DES TITRES DE 1538..... 167

ANNEXE 8 : LES POSSESSEURS DES TITRES DE 1550..... 172

ANNEXE 9 : SOURCES AUX ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON 177

Droits d'auteur réservés.

Annexe 1 : Répertoire bibliographique de 1538

Nous avons repris les informations bibliographiques données par Sybille von Gültlingen et Henri Baudrier et les avons complétées, lorsque nous avions de nouvelles informations typographiques ou de localisation. Ces nouvelles données sont colorées. Nous avons conservé la numérotation attribuée par Sybille von Gültlingen. Ne sont pas numérotés les titres donnés seulement par Baudrier. Les noms des auteurs sont fournis par les autorités de la BnF, quand ils s'y trouvent.

428: Andréa ALCIATO: ln Digestorum Sive Pandectarum lib. XII. Eiusdem interpretatio in L. Bona fides, ff. depositi. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1538. - ln-2° rom, ital, grec, 316 col., (5) ff.
Baudrier VIII:ll0. - Lyon BM (l08661, répertorié dans le catalogue manuscrit), Munich SB (J.rom.m.3e), Paris BN (F.4472 et microfilms R 108444 et M 16986), Paris Arsenal (FOL-J-509), Washington Congrès (39-29636). - Index Aureliensis 102.915.

429 : Andréa ALCIATO : (Parergon) iuris libri tres. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, ln-2° rom, ital et grec, (16), 66, (2) pp. sign. *4, **4, a-f6.
Baudrier VIII: 109. - Berlin SB (4 an 4° Gc 12935 RAR), Cambridge Queen's College, Paris Arsenal, Tolède BP (S.L. 1439/1). -Adams A 626, Index Aureliensis 102.916.

Droits d'auteur réservés.

430 : Nicolas BOURBON : Nugarum libri octo. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 504, (56) pp. sign. a-z8, A-M8.
Baudrier VIII:118, avec fac-similé du portrait de l'auteur daté de 1538. Cambridge BU, Carpentras BM, Cherbourg BM (3466), Copenhague BR (173-196), Londres BL (1213.b.24), Lyon BM (319 998 & 349 482), Paris BN(Res. Yc.1305), Paris Sorbonne, Philadelphie BU, Toulouse BM, Wien BN (40.X.43) - Adams B 2469, Beaulieux II:172, Girard/Le Bouteiller 203, Index Aureliensis 124.090.

431 : Otto BRUNSFELS : DE DISCI // PLINA, ET PVE= //RORVM INSTITVTIO= // ne Othonis Brunfelsij // Paraenesis. // * // [Marque de Sébastien Gryphius] // APUD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1538. //- ln-8° rom & ital., 23, (1 bl.) pp. sign. A8, b4.
Paris BN (Z.10561 & Rp.4433), Philadelphie BU. - Index Aureliensis 125.668.

432 : Prospero CALANO : Paraphrasis in librum Galeni de inaequali intemperie. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° rom., 287 pp.
Baudrier VIII:120. - Berlin SB (Vr. 8260), Bethesda BN, Bologne BU, Florence BN (Targ. Tozzetti 13.B.3.1.15), Londres BL (540.d.16), Londres Wellcome, Munich SB (A.gr.b. 1536), Padoue BU (82.a.165/1), Paris BN (Td10.2), Venise BN (187.D.163), Wien BN (68.KA5/2). – Index Aureliensis 129.256.

433 : Ambrogio CALEPINO : AMBROSII CALE= // PINI BERGOMA= // TIS LEXICON MVL= // TO, QVAM VSPIAM // hactenus excussum fue= // rit, locuple // tius. // * // Quid uero hac in editione nostra praestiterit ugilantia // sequens docebit pagina. //CALEPINVS LECTORI. // [16 vers en italique] // [Marque de Sébastien Gryphius] // LVGDVNI APVD SEBASTIA= // NUM GRYPHIVM, // ANNO // MD XXXVIII. // - [col. 2225-2226:] FINIS. // LUGDUNI APVD SEBA= // STIANVM GRYPHIVM, // ANNO M.D.XXXVIII.// - ln-2° ital., (1) f., 20-2226 col, (2) ff. sign. *6, a-z6, A-Z6, aa-zz6, AA-ZZ6, Aa6.
Baudrier VIII:109. - Bologne Archiginnasio, Lisbonne BN (BL III 2289) Munich SB (L.lat.31), Palerme BN (4.39.G.13), Paris Ste-Geneviève, Pau BM, Princeton

Droits d'auteur réservés.

BU, Rome Gregoriana, St-Gall Abbaye, Sion BCant, Zurich BC (Vp.6). - Index Aureliensis 129.422, Labarre (Calepino) 58.

434 : Dyonisus CATO : CATONIS // DISTICHA MORA // LIA CVM SCHOLIIS // DES. ERASMI // ROT. // * // Reliqua quae in hoc opusculo habentur // sequens pagella indicabit. // [Marque de Sébastien Gryphius] // APUD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1538. // - [au dernier f. r°:] SEBASTIANVS GRYPHIUS // Germanus excudebat, // ANNO M.D.XXXVIII. // [au v°; marque de Sébastien Gryphius] // - ln-8° rom., ital. & grec, (64) ff. sign, a-h8
Paris arsenal (8-BL-5211) Wien BN (*48.W.54). - Index Aureliensis 134.197.

435 : CESAR : Commentarii. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. – In-8° ital., (60, 4 bl.), 524, (4 bl., 64) pp.
Baudrier VIII:110. - Avignon BM, Bologne Archiginnasio, Oxford Bodléienne, Paris BN (J.13293), Paris Ste-Geneviève, Toulouse BM, Venise BN, Vérone Civica, Wien BN (53.Z.10). - Index Aureliensis 128.701.

436 : Johannes CAESARIUS : Dialectica. Cui adiecimus Joannis Murmellii isagoge in decem Aristotelis praedicamenta. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 279 pp.
Baudrier VIII:115. - Grenoble BM, Manchester BU (col. Christie, 19.d.22)

437 : CICERON: Epistolae familiares cum argumentis, scholiis Christophori Hegendorphini. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 575 pp.
Baudrier VIII:l13. - Tours BM.

438 : CICERON: Libri tres de officiis. Item de amicitia, de senectute,paradoxa somnio Scipionis, cum D. Erasmi, Philippi Mel. ac Barptolaemaei Latomi annotationibus. Accessit graeca Theodori Gazae in lib. de senectute & somnium Scipionis traductĭo. Lugduni: apud Gryphium, 1538. - ln-8° ital. & grec, (72), 264 pp. sign. a-d8, A-Q8, R4, aa-dd8.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII: 117. - Gand BU (Acc. 18174), Paris BN (*E.1432/1, incomplet). - Index Aureliensis 138.045.

439 : CICERON : De partitione oratoria dialogus, Jacobi Strebaei ac Georgii Vallae commentariis illustratus. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-4° ital., 236 pp.
Baudrier VIII:117. - Grenoble BM, Lyon BM (349299), Paris BN (X.3124), Paris Arsenal, Rome BN (634 K 10 & 67 D 83). - Index Aureliensis 138.046.

440 : CICERON : Rhetoricorum ad Herennium libri quatuor. Eiusdem de inventione libri II. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 287, (1 bl., 10) pp.
Baudrier VIII:121. - Avranches BM (Q 545), Lyon BM (349402), Rome BN (66 B 43), Troyes BM. - Girard/Le Bouteiller 285, Index Aureliensis 138.047.

441 : Mathurin CORDIER: MATVRINI // CORDERII DE // CORRVPTI SERMO= // nis emendatione, & Latinè // loquendi ratione // liber. // Index Gallicarum dictionum Latinè in // hoc libro redditarum. // [Marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1538. //- ln-8° ital., 623 a-z8, aa-qq8.
Cambridge St. John's College. - Adams C 2617, Index Aureliensis 144.613.

442 : Matteo CORTI : De venae sectione maximè in pleuritide liber. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° rom., 189, (5) pp.
Baudrier VIII:117. - Amiens BM, Bethesda BN, Londres BL (783.d.2), Lyon BM (349 574), Manchester BU, Paris BN (Te77.6), Rome Vatican. – Index Aureliensis 148.729

443 : Franciscus DERMAZON: PRO D. AN // DREA ALCIATO, // ADVERSVS D.// uicum Catum, Equitem, ac Iuriscon. // Ferrariensem, Francisci // zonis à Veura, Hedui, // Apologia. // * // [Marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, // 1538. //- ln-8° rom., 62, (2 bl.) pp. sign.a-d8.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII:120. - Amsterdam BU libre, Munich SB (L.lat.907/1), Wien BN (29.T.26). - Index Aureliensis 151.530.

444 : Étienne DOLET: Carminum libri quatuor. Lugduni, anno 1538. – In-4° ital & grec, (4), 175, (5) pp. sign. a6, b-y4, Z2.
Baudrier VIII:121. - Aix-en-Provence BM, Amiens (Masson 2379/1), Ann Arbor BU, Bruxelles BR (V.H.11582), Caen BM (Rés. B 13/2), Cambridge King's College, Chicago Newberry, Édimbourg BN (Dav.II4.20), Gottingen BU, Grenoble BM, Harvard BU, Londres BL (G.973/1), Lyon BM (Rés. 357 164 & 343 952), Madrid BN, Manchester BU, Munster BU, New Haven BU, Oxford Bodléienne, Paris BN (Rés. m.Yc.772), Paris Arsenal, Paris Mazarine, Toronto BU, Venise BM (1242.2). – Adams D 758, Girard/Le Bouteiller 352, Longeon (Dolet) 30,
avec fac-similé de page de titre: »Sébastien Gryphius pour Étienne Dolet«.
- Au titre marque d'Etienne Dolet.
Baudrier : « Ce volume, généralement attribué aux presses d'Étienne. Dolet parce qu'il porte la marque de cet imprimeur, sort des presses de S. Gryphius et doit être mis au nombre de ses impressions, les lettres initiales et les caractères italiques ne laissent aucun doute à cette attribution. »

445 : Étienne DOLET : Commentariorum linguae latinae tomus secundus. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-2° ital., 32 ff., 1716 col, (1) f. sign. *6, aA-cC6, dD8, A-Z6, aa-zz6, AA-ZZ6, AAA-BBB6, CCC4.
Baudrier VIII:ll1. - Aberdeen BU, Aix-en-Provence BM, Amiens BM, Ann Arbor BU, Augsbourg SB, Berlin SB (Wa 5946 f°), Berne LB, Besançon BM, Bologne Archiginnasio, Bruxelles BR (V.H.10344), pest BN (Ant. 295), Cambridge BU, Carpentras BM, Chicago Newberry, Cobourg LB, Cologne BU, Dijon BM, Dillingen KSB, Edimbourg (Milc. 1.7), Freiburg BU, Gand BU (BL 47), Gottingen BU, La Haye BR(229 A 14), Liège BU, Londres BL (69.g.13 & G.7654), Lyon BM (22 973, 23782 & 104807), Madrid BN (5673), Manchester BU, Munich SB (L.lat.213 & A.lat.b.2063), Nanterre AD (André Desguine B 462), Neuburg SB, New York BP, Nuremberg SB, Oxford Bodléienne, Paris BN (Res.X.171), Paris Arsenal, Paris Mazarine, Paris Ste-Geneviève, Rome Angelica, Rome BN (6 36 N

Droits d'auteur réservés.

15), Rome Vatican, Stanford BU, Stuttgart LB, Toulouse BM, Venise BN (26.C.26), Washington Folger Shakespeare, Wolfenbüttel (10 Gram. 2°). - Longeon (Dolet) 11, avec fac-similé de la page de Tome 1 est paru en 1536, cf. n° 345.

446 : Gilbert DUCHER : Epigrammaton libri duo. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. – In-8° ital. & grec, 167 pp.
Baudrier VIII:l13 & III:32. - Carpentras BM, La Haye BR (226 H 16) Londres BL (11409.aa.23), Lyon BM (344 512, microfilm), Paris BN (Yc. 8222 & Res. Yc.1237/1), Paris Sorbonne, Philadelphie BU. - Beaulieux 1:109,1279.

447 : ÉRASME : Conscribendarum epistolarum ratio. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1538. - Lugduni: apud Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 360 pp. sign. a-y8, Z4
Baudrier VlII:111. - Alençon BM (8273), Freising Cathédrale, Lyon BML (349 642). – Bezzel 617, Girard/Le Bouteiller 411.

448 : ÉRASME : De duplici copia verborum ac rerum commentarii duo. Lugduni apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 346, (14) pp. sign. a-y8, Z4.
Baudrier VIII:ll1. - Amberg SB, Palma de Majorque BP, Paris BN (Rés.p.Z.49),Paris Ste-Geneviève. - Bezzel 766.

449 : ÉRASME : Enchiridion militis christiani. De praeparatione ad mortem. Epistola exhortatoria ad capessendam virtutem. Concio de puero Jesu. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 2 vol., 230, (2) & 78 pp. sign a2-8, b-o8, p4 & a-e8.
Baudrier VIII:112. - Édimbourg BN (Jolly 422), Gand BU (Acc. 23400 & 49800/1[vol. 1 seul]), Nice BM, Paris Arsenal, Tours BM.

450 : ÉRASME : Familiarum colloquiorum opus. Lugduni: apud Seb. Gryphium, - Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1538. - ln-8° ital. & grec, 689, (3) pp. sign. a-z8, A-T8, V10.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII:l13. - Augsbourg SB, Avignon BM, Budapest BN (Ant. 5792), Nanterre AD (André Desguine 840). - Bezzel 491.

451 : ÉRASME : Lingua. Cui accessit Plutarchi de immodica vercundia libellus. Lugduni apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital et grec, 2 parties, 234, (4) & 23 pp. sign. a-p8, A8, B4.
Baudrier VIII:116. - Alençon BM (8189), Gand BU (Acc. 15998), Grenoble BM, Lyon BM (349 564), Paris BN (Z-19061 1 et 2), Paris Arsenal (8-S-2577), Paris Sorbonne, Philadelphie BU, Strasbourg BNU. - Beaulieux I:116,1285, Girard/Le Bouteiller 417.

452 : ÉRASME: Commentarius in nucem Ovidii ad Joannem Morum, Thomae Mori filium. Eiusdem commentarius in duos hymnos Prudentii ad Margaretam Roperam, Thomae Mori filiam. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1538. – In 8° ital., 111 pp.
Baudrier VIII:111. - Lyon BM (349 405).

453 : ÉRASME : Paraphrasis seu potius epitome in elegantiarum lib. Laurentii Vallae.- Lugduni : apud Sébastien Gryphius, 1538. - ln-8°
Baudrier VIII:119.

454 : ÉRASME : * DE OCTO // PARTIVM ORA= // TIONIS CONSTRV // ctione libellus D. Erasmi Rot. cum // Iunij Rabirij commen= // tarijs. // * // [Marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, // 1538. //- [à la fin : marque de Sébastien Gryphius] // - ln-8° rom. Ital. grec, 221 pp. sign. a-08.
Baudrier VIII:112. - Dole BM (TH 2937).

455 : ÉRASME : De praeparatione ad mortem. Eiusdem de morte declamatio. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1538.- In-8°ital., 78, (2) pp. sign. a-e8.
Baudrier VIII:112. - Gand BU (Acc. 49800/2 & Acc. 23400/1).

Droits d'auteur réservés.

456 : Pierre GODEFROY : Erotemata sive isagoge in primas literas. – Lugduni : apud Sébastien Gryphius, 1538. - ln-8°.
Baudrier VIII: 120.

457 : Andrea GUARNA : Bellum grammaticale. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 39 pp.
Baudrier VIII:110.

458 : HERMOGENE : De arte rhetorica praecepta. Aphtonii Sophistae praeexercitamenta. Antonio Bonfine interprete. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 383 pp. sign. a-z8, A8.
Baudrier VIII: 114. - Aix-en-Provence BM, Budapest BN (Ant. 6122), Cambridge St. Catharine's College, Londres BL (236.bA3), Lyon BM (343 745 &: 349 444), Madrid BN, Perpignan BM, Tours BM, Troyes BM, Valognes BM (C 4902). - Adams H 354, Girard/Le Bouteiller 521.

459 : HORACE : Poëmata omnia. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. ln-8° ital., 326, (2) pp.
Baudrier VIII:121. - Lyon BM (349 451), Orléans BM.

460 : JUVENAL/ PERSE : Satyrae. Lugduni:apud Seb. Gryphium, 1538. - In-8° ital., 159 pp.
Baudrier VIII:115. - Londres BL (11352.a.9), Lyon BM (344 302), AD (André Desguine B 699a), Paris Mazarine, Philadelphie BU.

461 : JUSTIN : Ex Trogi Pompeii historiisexternis libri XLIIII. His accessit Aurelio Victore de vita & moribus romanorum imperatorum epitome. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 350, (50) pp.
Baudrier VIII:116. - Avignon BM, Lyon BM (349 509).

Droits d'auteur réservés.

462 : Arnoul LE FERRON : ln posteriorem partem constitutionum burdigaliensum commentarii. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-4° rom., 135 pp.
Baudrier VIII:109. - Le Mans BM, Salamanca BU.

463 : Henricus GLAREANUS : ln C. Julii Caesaris clariss. Roman. lmperatoris commentarios de Bello Gallico annotationes. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 125 pp.
Baudrier VIII:115. - La Haye BR (226 H 17), 349526), Lyon BM (349 531 & 349 526), Troyes BM, Zurich BC (RR 2175/1).

464 : LUCAIN : De bello civili libri decem. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 295, (3) pp.
Baudrier VIII:116. - Lyon BM (344 263).

465 : MACROBE : ln somnium Scipionis libri II. Saturnaliorum libri VII. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital, rom et grec, (80), 386, (6) pp. sign. Aa-ee8, a-z8, A-08.
Baudrier VIII: 116. - Cambridge BU, Coimbra BR (RB-33-7), Évora BP (Séc. XVI, 589), Lyon BM (349 399 & 303 228, répertorié dans le catalogue manuscrit), Madrid BN, Paris Sorbonne, Salamanca BU. - Adams M 65, Beaulieux 1:194,1299.

466 : Clément MAROT : Les Oeuvres de // CLEMENT MAROT // DE CAHORS, VA-// let de chambre du // Roy. // Augmentées de deux Liures d'Epigrammes; Et // d'un grand nombre d'aultres Oeuures // par cy deuant non imprimées. // Le tout, soigneusement par luy mes mes // reueu, & mieulx ordonne. // [Marque d'Etienne Dolet] // A Lyon: au Logis de Monsieur Dolet. // M.D.XXXVIII. // Auec priuilege pour dix ans. // - ln-8° goth., rom. & ital., 90 ff. sign. a-k8, l 10.
[suivi par:] La Suite de La- // DOLESCENCE CLE // MENTINE ... // - ln-8° goth., 96 ff. sign. A-M8.
[suivi par:] Les Epigrames //DE CLEMENT // MAROT, ... //- ln-8° goth., 32 ff. sign. AA-DD8. .

Droits d'auteur réservés.

[suivi par:] Le Premier livre // de la METAMOR- // phose D'Ovide ... // ln-8° goth., 26 ff. sign. AAA-BBB8, CCC10.

Paris Arsenal (absence constatée après récolement), Paris BN (Rés. Yc.1457-1460), Wolfenbüttel HAB (116. 10 Poet). Longeon (Dolet) 33: »Dolet ne possédait en 1538 ni presses ni ateliers et jamais par la suite il n'emploiera de caractères gothiques: ce n'est donc pas lui qui imprima cet ouvrage, mais très probablement Sébastien Gryphe, puisque les caractères sont les mêmes que ceux de l'édition des Oeuvres de Marot qu'il donna à peu près en même temps » (cf. le n° suivant). - Les titres sont imprimés en caractères romains et italiques.

467 : Clément MAROT : Les oeuvres de Clément Marot. L'adolescence Clementine. La suite de l'adolescence. Deux livres d'Epigrammes. Le premier livre de la métamorphose d'Ovide. On les vend a Lyon chez Gryphius. - ln-8° goth., rom. & ital., 90 ff.

[suivi par] La suite de l'adolescence Clementine. On les vend a Lyon chez Gryphius. - ln-8° goth., 96 ff.

[suivi par:] Les Epigrammes divisez en deux livres. On les vend a Lyon chez Gryphius. - ln-8° goth., 32 ff.

[suivi par:] Le premier livre de la Metamorphose d'Ovide. On les vend a Lyon chez Gryphius. - ln-8° goth., 26 ff.

Baudrier VIII:36. - Carpentras BM, Chantilly BM, Lyon BM (B 509 644 ; page de titre en fac-similé), Paris BN (Rés. Ye.1461-1464 et microfilms NUMM 72558 et NUMM 70240). - Picot (Rotschild) 605. - L'avertissement est daté: Lyon, ce dernier jour de juillet l'an 1538. - Les titres sont imprimés en caractères romains et italiques.

468 : MARTIAL [d'Auvergne] : Aresta amorum. Cum erudita Benedicti Curtii explanatione. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1538. - ln-4° rom. & ital. & grec, (8), 309, (1 bl., 12) pp. sign. *4, a-z4, A-Q4, R6.

Baudrier. VIII: 1 09. - Amiens BM (Masson 57), Cambridge BU, Carpentras Grenoble BM, Londres BL (91.i.14 & 721.fA), Lyon BM (Rés. B 509 031), Madrid BN, Paris BN (Res. Y2. 934, 935 & 936), Paris Arsenal (4-BL-419 et 4-

Droits d'auteur réservés.

BL-4520), Paris Mazarine, Paris Ste-Geneviève, Paris Sorbonne, Troyes BM. – Adams M 685, Beaulieux I : 201, 970.

469 : Jean MAURICE : Repetitio legis Unicae. Lugduni: apud Gryphium, 1538. - ln-4° rom. & grec, 301, (3) pp.
Baudrier VIII:121. - Avignon BM, Bordeaux BM, Chambéry BM, Madrid BN, Paris Mazarine, Salamanca BU, Wolfenbüttel HAB (L 120 Helmst./14°).

470: Philippus MELANCHTON : Philosophiae moralis epitome. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital. rom. & grec. , 147 pp.
Baudrier VIII:120. - Amiens BM, Rouen BM, Wolfenbüttel HAB (0 191. Helmst./4).

471 : Gaudenzio MERULA : De Gallorum Cisalpinorum antiquitate et origine. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° rom, ital et grec, 230 pp.
Baudrier VIII:111. - Aix-en-Provence BM, Avignon BM, Caen BM (Rés. A 1375), Londres BL (1058.b.1), Lyon BM (349 548 & Rés. 462 484, répertorié dans le catalogue manuscrit), Paris BN (K. 1461), Paris Arsenal, Paris Mazarine, Paris Sorbonne, Toulouse BM, Troyes BM. - Beaulieux I:205,1197, Girard/Le Bouteiller 677.

472 : Thierry MOREL : Enchiridion ad verborum copiam. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 267, (1 bl., 18, 2 bl.) pp.
Baudrier VIII:112. - Lyon BM (349 408), Madrid BN, Madrid Palacio, Nanterre AD (André Desguine B 596 b), Valognes BM (C 5528). - Girard/Le Bouteiller 691.

473 : NEMESIUS (évêque d'Émèse): De natura hominis liber. Georgio Valla interprete. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-4° romain, 188, (4)ff. sign. a-z4,A4.
Baudrier VIII:117. - Besançon BM, Bethesda BN, Cambridge BU, Londres BL (714.c.7 /1), Lyon BM (349 287), Montpellier BM, Orléans BM, Paris Mazarine,

Droits d'auteur réservés.

Paris Sorbonne, Tours BM, Valognes BM (B 1347), Wolfenbüttel HAB (36.4 Phys.). - Adams N 156, Beaulieux II:115, Girard/Le Bouteiller 698.

474 : **OVIDE** : Heroides epistolae, et Auli Sabini responsiones, cum Gidonis Morilloni argumentis ac scholiis. His adiecimus Jo. Baptistae Egnatii oberservationes. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8°ital., 123(= 223) pp. sign. a-o8.
Baudrier VIII:114. - Maredsous Abbaye (407/214/6).

475 : **QUINTILIEN** : Institutionum oratoriarum libri XII. Eiusdem declamationum liber. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 2 parties, 507, (1 bl., 24) & 247 pp.
Baudrier VIII : 117. – Avignon BM, Budapest BN (Ant. 7546), Chambery BM, Grenoble BM, Lyon BM (349 365), Toulouse BM, Zaragoza BU.

476 : **Jacopo SADOLETO** : évêque de Carpentras, cardinal: De laudibus philosophiae libri duo. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-4° rom. & grec, 222, (2) pp. sign. a-z4, A-E4.
Baudrier VIII:115. - Cambridge BU, Cambridge Trinity College, Édimbourg BN (Jungfrau 6/1.6/1), La Haye BR (230 E 29), Londres BL (714.c.7/2), Lyon BM (349 286), Montpellier BM, Paris Mazarine, Paris Ste-Geneviève, Philadelphie BU. - Adams S 53.

477 : (Girolamo SAVONAROLA) : Dominicae praecationis explanatio. Lugduni: apud Gryphium, 1538. - Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. – In-16° ital., (200) ff.
Baudrier VIII:112. - Manchester BU, Paris Ste-Geneviève.

478 : Jules Cesar SCALIGER : ln luctu filii aratio ad Arnoldum Ferronum regium senatorem. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital & rom., 54, (2 bl.) pp. sign. a-c8, d4.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII:115. - Avignon BM, Paris BN (Yc.7852), Philadelphie BU, Troyes BM.

479 : SOLIN : C. Julii Solini polyhistor. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. – In-8° ital, rom et grec, 165, (1 bl., 26) pp. sign. a-m8.
Baudrier VIII:110. - Lyon BM (349 503, répertorié dans le catalogue manuscrit), Orléans BM, Paris Arsenal, Paris Sorbonne, Perpignan BM, Salamanca BU (Sg.32 074). - Beaulieux II:151.

480 : TERENCE : Comoediae sex, post Philippum Melanchthonum & Erasmum, per Jo. Rivium ad exemplaria vetustiss. recognitae. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - ln-8° ital., 366, (2) pp.
Baudrier VIII:120. - Avignon BM.

481 : Hermann TORRENTINUS : DICTIO // NARIVM // POETI= // CVM //*// Elucidarius carminum, uuolgà inscriptum. // [Marque de Sébastien Gruphius] // APVD SEB. GRYPHlVM // LVGDVNI, //1538. // - ln-8°, (98) ff. sign. A-m8, n8.
Baudrier VIII: 112. - Bordeaux BM, Cambridge Queens' College. – Adams T 820.

482 : VALERE MAXIME : VALERII // MAXIMI, DICTO= // RVM FACTORVMQ.// MEMOR BILIUM // EXEMPLA. // * // Adiecto Indice propriorum nominum, rerumq ; // memoria dignarum locupletissimo. // [Marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1538. // - ln-8°, 443, (17) pp.
Paris arsenal (8-H-27830), Valognes BM (C 624 [le dernier f. manque] et C 3548). –Girard /le Bouteiller 1008 &1009.

483 : Lorenzo VALLA : De linguae latinae elegantia libri sex. Eiusdem de reciprocatione Sui & Suus libellus. Dialogus eiusdem, antidotes, recriminationes. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1538. - Lugduni: Sabastianus Gryphius excudebat, 1538. - ln-8° ital et rom, 493, (1 bl., 42) pp. sign. a-x8, A-K8, L4.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII:116. - Genève BPU, Lyon BM (343 491 & 349 357, répertorié dans le catalogue manuscrit), madrid Palacio, Nanterre AD (André Desguine B 593), Salamanca BU (Sg. 50 260).

Seulement chez Baudrier :

***SALLUSTE** : C Crispi Sallustii um notis Philippi Melanchthonis et Jacobi Bononiensis. Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1538. In-8°
Fabricius, Bibl. lat., 1, 242

***SENEQUE**: L. Annei Senecae tragediae decem. Lugduni, Seb. Gryphius, 1538. In-8°
Fabricius, Bibl. Lat., II, 135

***VIRGILE**: P. Virgilii Maronis opera, Philippi Melanchthonis illustrata scholiis.Culex insuper ejusdema Petro Bembo recognita. Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1538. In-8°.
Cat. De Morante, 1872, n° 735

* **Jean MAURICE**: Vtilissima //simul ac doctissi // ma repetitio legis //unicae, C Quo loco mulier // munera subire // soleant. // * // D. ioanne Mauritio, // Praefecturae Burgundiae Senatore // spectatissimo, autore. //[m.4.]// Lugduni apud Seb. // Gryphium, // 1538. In-4° de 301 PP. et 1 f. n. chif.
Avignon musée calvet 1299-8°° ; Bordeaux, juris., 538 ; Chambéry ; Mazarine, 13790.

Droits d'auteur réservés.

Annexe 2 : Répertoire bibliographique de 1550

La méthode utilisée est la même que pour l'annexe précédente. Cependant, le n° 1143a est un titre trouvé par William Kemp et non répertorié par Sybille von Gültlingen ou Henri Baudrier[101].

1102 : AUGUSTIN, *saint*: D. Aurelii Augustini ... Meditationum libellus plane piissimus. Hunc alii Anselmo Cantuariensi ascribunt. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16°, 123 pp.
Baudrier VIII:238. - Londres BL (4406.df.23/4: non retrouvable), olim Wroclaw BU (disparu pendant la guerre). - Index Aureliensis 110311.

1103 : AULU- GELLE: Noctes Atticae. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. ln-8° ital., (64), 533, (3 bl.) pp. sign. a-d8, a-z8, A-K8, L4.
Baudrier VIII:237. - Budapest BN (Ant. 7346), Gand BU (C1.1386), Londres BL (1089.e.2); Lyon BM (304 194 & 349 390), Madrid BN, Orléans BM, Paris BN (Rés. Z.2052, Z.12550 & Z 12552), Paris Arsenal, Philadelphie BU, Santiago BU.

1104 : François BAUDOUIN: Libri duo ad leges Romuli regis Rom. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-2° ital, rom & grec, 290 pp. sign; a-y4, z6, A-B4.

[101] Nous avons aussi trouvé une publication de Sébastien Gryphe non répertoriée dans les bibliographies usuelles : Horatius Flatus, Quintus, *Venisi poetae Lynici Poemata omnia*, Lugdunum Sebastien Gryphius, 1542, 326p, in 8° (17 cm). Découvert dans le répertoire suivant : Abbazia di San Giacomo, Pontida (Italie), *Le cinquecentine della biblioteca S. Giacomo di Pontida,* éd. Rosario Carrara, Lina Loglio, Giovani Spinelli, Pontida : [S.n.], 1997.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII:241. - Augsbourg SB, Cambridge BU, Cambridge Emmanuel College, Cambridge Pembroke College, Coburg LB, Gôttingen BU, Jena BU, Madrid BN, Munich SB (J.rom.f.3), Paris BN (F.1095), Perpignan BM, Trèves BM, Tübingen BU, Wien BN (27.N.16), Wroclaw BU (400.181.). Adams B 96, Index Aureliensis 114.786.

1105 : Bible - Biblia Sacra ad optima quaeque veteris tralationis exemplaria. His adiecimus hebraicarum, graecarum, caeterumque peregrina vocum. (Psalmorum liber. Proverbia, Ecclesiatices & Cantica canticorum Salomonis. Liber Sapientiae. Ecclesiasticus Jesu filii Sirach – Prophetae- Machabaeorum libri duo - Evangelistae quatuor - Acta apostolorum- Epistolae divi Pauli - Apocalypsis beati Johannis apostoli). Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. - ln-2° ital, rom, grec et hebreu, 8 parties, 2 col., (24), 684; 181, (3 bl.),284; 67 (1 bl.); 138, (2 bl.); 44; 115, (1 bl.) & 21, (3 bl., 116) pp.
Baudrier VIII:237. - Alençon BM (14), Amiens BM (M.161), Avignon BM, Besançon BM, Bourges BM, Cambridge BU, Cambridge St. John's College, Chambéry BM, Chantilly Musée Condé, Chicago Newberry, Évora BP (Séc. XVI, 5034-5037), Gand BU (Theol. 2728: parties I.II), Le Mans BM, Londres BL (C.18.d.5 & 5.h.2/3), Lyon BM (24 626 & 20 039, microfilm), Madrid BN, New York BP (++* YBT), Paris BN (A-184 (1) A-184 (2) A-184 (BIS) A-185), Paris Arsenal, Paris Ste Geneviève, Perpignan BM, Rome BN, Salamanca BU, Santiago BU, Soria BP, Tolède BP (1/8737: partie I), Toulouse BM, Tours BM, Adams B 1042, Girard/Le Bouteiller 154. - Baudrier: »Cette superbe bible est considérée depuis longtemps et, à juste titre, comme le chef d'œuvre typographique de Sébastien Gryphius.«

1106 : - Biblia Sacra iuxta vulgatam editionem ad vetustissima exemplaria castigata. Pentateuchus Moysi. Josue. Liber Judicum. Ruth. (Libri regum IIII. Paralipomenon II. Esdrae IIII. Tobiae IIII. Judith I. Esther I. Job I - Prophetae - Psalmorum liber. Proverbia, Ecclesiastes & Cantica canticorum Salomonis. Liber Sapientiae. Ecclesiasticus J esu filii Sirach - Machabaeorum libri duo). Lugduni:

Droits d'auteur réservés.

apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16°, 5 vo1., 748, (4 b1.); 956, (4 bl.); 699, (5 bl.); 445, (3 bl.) & .160 pp.
Baudrier VIIl:238. - Avignon BM, Cambridge Fitzwilliam Museum (vol. I), Le Havre BM (vols. I.II.III), Londres BL (3022.aaa.9), Le Mans BM.- Adams B 1043.

1107 : -, Ancien Testament, Job, espagnol- Exemplo de la paciencia de Job. En Leon : en casa de Sebastian Grypho, 1550. - ln-8° rom., 60, (4) ff.
Baudrier VIII:241. - Lyon BM (349 620 et 1332, microfilm), Paris BN (11006).

1108 : -, Psautier, espagnol - El psalterio de David traduzido en lengua castellana conforme à la verdad hebraica. En Leon: en casa de Sebastien Grypho, 1550. - ln-8° rom., 178, (5, 1 bl.) ff.
Baudrier VIII:241. - Londres BL (C.63.e.26/1), Londres Bible Society, Madrid BN, Paris BN (A-11006).

1109 : -, -, Proverbes, espagnol - Los proverbios de Salomon declarados en lengua castellana conforme à la verdad hebraica. En Leon: en casa de Sebastian Grypho, 1550. - ln-8° rom., 99, (3) ff. sign. A-M8, N4.
Baudrier VlII:244. - Cambridge Emmanuel College, Londres BL (C.63.e.61/2), Lyon BM (349 621), Madrid BN. - Adams B 1546.

1110 : -, -, Ecclésiastique, espagnol - LIBRO DE // IESVS HIIO DE SYRACH, QV'ES // llamado, el Ecclesiastico, tradu= // zido de Griego en len= // gua Castellana. // [Marque de Sébastien Gryphius] // EN LEON, EN CASA DE SE=// bastian Grypho, ano de // M.D.L. // - ln-8° rom., (3), 109 ff.
Baudrier VIII:244. - Madrid BN (R/12013/2).

1111 : -, Nouveau Testament - Testamentum novum ex Des. Erasmi Rot. versione ac eiusdem recognitione postrema. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. -ln-16° ital., 797 pp.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII:246. - Bordeaux BM, Bruxelles BR, Londres BL (218.a.11), Paris BN (RES 8-Z ADLER-153) Paris Ste Geneviève, St-Pétersbourg BN, Valognes BM (C 1063).-Girard/Le Bouteiller 172.

1112 : **Guillaume BUDÉ** : De asse et partibus eius libri V. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital.rom & grec, 813, (81) pp. sign. a-z8, A-Z8, Aa-Kk8.
Baudrier VIII:242. - Aberystwyth BN (b50 L9/1), Augsbourg SB, Budapest BN (Ant. 7086), Cambridge BU, Coutances BM (7748), Cracovie BJ, Gotha LB (Dr. 612), Londres BL (602.b.2 & C.67.c.15), Lyon BM (349 600 & 348 038), Munich SB (Num. ant. 8 m), Paris BN (J.17033), Sydney BP (Rich:32), Tours BM, Wien BU (1 200.645), Wolfenbüttel HAB (Li 1035). - Adams 3109, Girard/Le Bouteiller 213, Index Aureliensis 126.741.

1113 : **Ambrogio CALEPINO** : AMBROSII // CALEPINI // DICTIO- // NARI- // VM. // * // Ipsius primum autoris opera (ut tunc erant // tempora) non pessimè concinnatum, multisq3 iden= // tidem accessionibus auctum: nunc uero ea denuo // uocum copia ditatum, ea cura vigilantiaq; reco= // gnitum, ut nouum potius opus censeri debeat, // quàm interpolatum. // [Marque de Sebastien Gryphius] // LVGDVNI APVD SEBA-// STIANVM GRYPHIVM // ANNO A CHRISTO // NATO // M.D.L // - [f. GGG5 r°:] FINIS. // LVGDVNI APVD // SEBASTIANVM // GRYPHIVM, // ANNO // M.D.L. // [f. GGG6 r°: marque et second colophon] GRYPHIVS // EXCVDEBAT // LVGDVNI, // ANNO // M.D.L. //-In-2°, (876)ff. sign. a-z8, aa-zz8, aaa-lll8, A-Z8, AA-ZZ8, AAA-EEE8, FFF-GGG6.
Baudrier VIII : 236. - Auch BM, Barcelone BU, Bologne BU, Burgos BP, Genova BU, Evora BP (Séc. XVI, 4970-80), Lisbonne BN (BL III 2310/11), Madrid BN (3/58505), Milan Ambrosiana, Porto BC, Rodez BM, St-Gall Abbaye, Valognes BM (A 792/1-2). -Index Aureliensis 129.443, Girard/Le Bouteiller 233, Labarre (Calepino) 79.

1114 : Dionysus CATO : Disticha moralia cum scholiis Des. Erasmi Rot. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital.grec, (64) ff. sign. a-h8.
Baudrier VIII:238. - Paris BN (Yc.7430), Rome BN (698 A 21). - Index 134.236.

Droits d'auteur réservés.

1115 : CICERON : Epistolarum ut vocant familiarum libri XVI. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16° ital., 619, (3 bl.) pp.
Baudrier VIII:244. - Lyon BM (804 054), Wien BN (45.Z.19). - Index Aureliensis 138.585.

1116 : CICERON : De officiis libri tres. Eiusdem de amicitia, de senectute dialogi duo, cum paradoxis & somnio Scipionis. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. – in 16°, 317, (3 bl.) pp.
Baudrier VIII:239. - Berlin SB (Wr.319), Le Havre BM, Munich SB (A.lat.b.458d), Wien BN (45.L.28). - Index Aureliensis 138.581.

1117 : CICERON : Orationum tomus primus (- tertius). Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16° ital., 3 vo1., 798, (2); 719, (1 bl.) & 704 pp.
Baudrier VIII:244/245. - Lausanne BCant. (AA 5306), Londres BL, Lyon BM (808153: I), Namur Centre de Documentation et de Recherche Religieuses, Paris BN (X 17196: tome l & X.17188: tome II), Paris Ste-Geneviève (tomes II.III), Sibiu Musée Brukenthal, Strasbourg Séminaire (1 Ih 24), Wien BN (45.2.17). - Index Aureliensis 138.584, Schlaefli 652.

1118 : St CYPRIEN : *évêque de Carthage, saint*: Opera. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 2 vol., 466 & 456, (8) pp. sign. aa8, b-z8, A-F8, G4 & aa-zz8, AA-FF8.
Baudrier VIII:239. - Amiens BM, Avignon BM, Cambridge BU, Cherbourg BM (230), Coimbra BU (RB-8-19), Évora BP (Séc. XVI, 513), Falaise BM, Huesca BP, Londres BL (3670.de.2), Lyon BM (810 914), Madrid BN, Paris Ste Geneviève, Salamanca BU, Tolède BP (Cat. 1684). - Adams C 3159, Girard/Le Bouteiller 325, Index Aureliensis 149.089.

1119 : DONAT : De octo partibus orationis libellus, opera Glareani restitutus. D. Erasmi Rot. de constructione opusculum. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 94, (2 bl.) pp.

Droits d'auteur réservés.

Baudrier VIII:240.

1120 : ÉRASME : Adagiorum epitome, ex novissima Chiliadum recognitione excerpta. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° rom. & ital., 536, (70., 2 bl.) pp. sign. a-z8, A-P8.
Baudrier VIII:235. - Aschaffenburg SB, Gand BU (Res. 1727), Le Mans BM, Lyon BM (357 352 et 304 194), Martin Matica Slovenska (ID 78396), Munich SB (L.eleg.m. 281m), Munich BU (8° Philol. 2057), Nanterre AD (André Desguine B 834), Paris Ste Geneviève, Périgueux BM. - Bezzel120.

1121 : ÉRASME : Adagiorum opus, ex postrema autoris recognitione. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. - Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. / Lugduni: Sebastianus Gryphius excudebat, 1550. - ln-2° ital. & rom. & grec & hebreu, (41)ff., 1222 co1., (1,1 bl.)ff. sign. aa-ee8, a-z8, A-08, P-Q6. Baudrier VIII:236. - Berne BM, Clermont-Ferrand BM, Coutances BM (5151), Gand BU (B.B.E 109), Le Havre BM, Lyon BM (24630), Lyon ENSSIB (incomplet), Orléans BM, Paris BN (Z.537), Paris Sorbonne, Philadelphie BU, Salamanca BU, Tolède BP (28779), Troyes BM. - Beaulieux II:67, Girard/Le Bouteiller 395.

1122 : ÉRASME : Apophthegmatum ex optimis utriusque linguae scriptorib. collectorum libri octo. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16° ita1., 923, (1 bl., 14, 6 bl.) pp. sign. a-z8, A-Z8.
Baudrier VIII:236. - Augsbourg SB, Caen BU (241 291), Cambridge BU, Coburg LB, Gand BU (Acc. 16046), Le Havre BM, Le Mans BM, Munich SB (L.eleg.m. 291), Munich BU (8° Philol. 2072), Strasbourg BNU, Tours BN. - Adams E 498, Bezzel 212, Girard/Le Bouteiller 405.

1123 : ÉRASME : -colloquiorum familiarum opus. Lugduni : apud Seb. Gryphius, 1550. -In 16° ital., 793, (7) pp. sign. A-z8, A-Z8, Aa-Dd8.
Baudrier VIII:238. - Aberystwyth BN (b50 L9/2), Bamberg SB (L.r.r.d.164), Londres BL (C.46.a.18), Lyon BM (800 380: incomplet du titre). Bezzel 510. -

Droits d'auteur réservés.

Baudrier: « Sans nom d'imprimeur, mais imprimé avec le matériel de Séb. Gryphius. »

1124 : ÉRASME : De duplici copia verborum ac rerum commentarii. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ita1., 319, (1 b1., 6, 2 bl.) pp. sign. a-u8, x4. Baudrier VIII:239. - Avignon BM, Cambridge St. John's College, Madrid BN. - Adams E 585.

1125 : ÉRASME : DE OCTO // PARTIVM ORA= // TIONIS CONSTRV- // CTIONE LIBELLVS // D. ERASM : // ROT. // * // Cum Iunij RABIRII Com- // mentarijs. // * // [Marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1550 // - ln-8° ital. & rom., 206 pp. sign. a-n8.
Baudrier VIII:239. - Rouen BM (0 895).

1126 : ÉRASME : Parabolae sivi similia. Lugduni: Sébastien Gryphius, 1550. - ln-8°. Baudrier VIII:245.

1127 : ÉRASME : PARAPHRASIS // SEV POTIVS // EPITOME, // INSCRIPTA D. ERASMO ROT. // luculentia iuxtà ac breuis, in Elengantiarum li= // bros Laurentij Vallae, ab ipso iam reco= // gnita. Cum Gallica tum dictionum, // tum locutionum expo= // sitione. // Cui accessit Farrago sordidorum uerborum, // per Cornelium Crocum. // [Marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1550. // - ln-8°, 199, (17) pp. sign. a-n8, O4. Baudrier VIII:245. - Munich BU (8° PhiloI.2046:2). – Bezzel 1574.

1128 : Hector FOREST : ln ethica Aristotelis, ad Paulum Antonium à Guadagnis domesticae praelectiones. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 328 pp.
Baudrier VIII:242. - Lyon BM (349 673/1), Paris Arsenal (magasin8-S-1828), Salamanca BU, Santiago BU.

Droits d'auteur réservés.

1129 : Hector FOREST : Ad Paulum Antonium a Guadagnis in quantum ethicorum Aristotelis domesticae praelectiones. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 94, (2 bl.) pp.
Baudrier VIII:242. - Lyon BM (349 673/2).

1130 : Hector FOREST : ln oeconomica Aristotelis, ad Joan. Sadum & Franciscum Claretum domesticae praelectiones. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 133, (3 bl.) pp.
Baudrier VIII:242. - Lyon BM (349 566 & 349 673/3), Madrid Palacio, Paris Arsenal.

1131 : Jacques FRACHET : latina & recens comoedia, nostri temporis imaginem exprimens. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 39 pp.
Baudrier VIII:243. - Besançon BM, Bordeaux BM, Londres BL (11712.a.37).

1132 : LUCIEN : Dialogos no menos ingeniosos que prouechosos traduzidos de griego en lengua castellana. En Leon : en casa de Sebastian Grypho, 1550. - ln-8° rom. & ital., 148, (1, 2 bl.) ff.
Baudrier VIII:239. - Londres BL (C.63.d.5), Lyon BM (345 906), Madrid BN, Paris Mazarine.

1133 : EXHORTATION à faire aumone en laquelle est admonesté chacun chrétien non seulement de faire l'aumone, mais de la manière de bien la faire, faite et composée en faveur des pauvres de Lyon. - Lyon: Sébastien Gryphius, 1550. - ln-16°.
Baudrier VIII:241, d'après Du Verdier 1:561.

1134 : MACROBE : ln somnium Scipionis lib. II. Saturnalium lib. VII. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 567, (1 bl., 76) pp.
Baudrier VIII:244. - Avignon BM, Brno BU (G 126/290), Budapest BN (Ant. 5085), Genève BPU, Lyon BM (349 397 & Chomarat 5140), Madrid BN, Navarra BG, Paris BN (Z.12576), Toulouse BM, Wolfenbüttel RAB (Lh 1396).

Droits d'auteur réservés.

1135 : MARTIAL: Epigrammaton libri XIIII. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16° ital. & rom., 398, (2 bl.) pp. sign. a-z8, A-B8.
Baudrier VIII:245. - Cambridge Newnham College, Paris BN (Yc.7277). - Adams M 702.

1136 : OVIDE : Amatoria. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. – In-16° ital., 421 pp.
Baudrier VIII:245. - Paris BN (Rés. pYc. 696).

1137 : OVIDE : HEROIDVM // EPISTOLAE, // PVB. // OVIDII // NASONIS. // ET // Auli Sabini Responsiones, cu Guidonis // Morilloni Argumentis, ac Scholijs // *His aecesserunt Ioannis Baptistae Egnatij Obserua= // tiones.* // [marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1550. // -In-8° rom. & ital., 430 pp.
Lyon BM (344 203 & 335 801), Madrid BN (3/5275/1).

1138 : OVIDE : Fastorum lib. VI. quibus CI. Ptolemaei inerrantium stellarum significationes praefiximus. Tristium lib. V. De ponto lib. IIII. Lugduni : apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16° ital., 431 pp.
Baudrier VIII:245. - Londres BL (1068.a.9), Maredsous Abbaye (407/214/1/2).

1139 : OVIDE : metamorphoseon, libri XV….. - ln-16° ital., 453, (3 bl.) pp.
Baudrier VIII:245. - Lyon BM (808 038), Orléans BM.

1140 : Ange POLITIEN (Angelo Ambrogini): Operum tomus primus, epistolarum libros XII ac miscellaneorum centuriam I. complectens. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., (16), 643 pp. sign. a-z8, A-S8, T4.
Baudrier VIII:236. - Budapest BN (Ant. 5526), Cambridge BU, Cambridge Trinity College, Édimbourg BN (Gray 861), Genève BPU, Lyon BM (349 421), Madrid BN, Montpellier BM. - Adams P 1766.

Droits d'auteur réservés.

1141 : Joachim Fortius RINGELBERG : IOACHIMI // RINGELBER- // GII ANTVER // PIANI // * // RHETORICA. // DlSTICHON. // *Quisquis auet praecepta breui sermone tenere // Rhetorica, hunc librum uerset utraq; manu.* // [Marque de Sébastien Gryphius] // APVD SEB. GRYPHIVM // LVGDVNI, //1550. // - ln-8° rom. & ital., 40 pp.
Madrid BN (R/27621/3).

1142 : Jacopo SADOLETO : Epistolarum libri sexdecim. Eiusdem ad Pau1um Sadoletum epistolarum liber unus. Vita eiusdem autoris per Antonium Florebellum. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital., 1134, (6, 4 bl.) pp. sign. a-z8, A-Z8, aa-nn8.
Baudrier VIII:242. - Avignon BM, Caen BM (Rés. A 1103), Cambridge BU, Lyon BM (349 436 & 346 103), Madrid BN, Montpellier BM, Orléans BM, Paris BN (Z.13865), Paris Sorbonne, Troyes BM, Urbino BU (D-iii-29). - Adams S 63, Beaulieux II:145, Girard/Le Bouteiller 875.

1143 : SOPHOCLE : Ajax flagellifer et Antigone, eiusdem Electra. Georgio Rotallero interprete. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-8° ital. grec, 234, (2, 4 bl.) pp.
Baudrier VIII:246. - Lyon BM (349 493), Paris BN (Yb.1847), Salamanca BU.

1143a : TERENCE : PUB. / TERENTII /APHRI CO-/MOEDIAE / SEX / */ Post omnium editiones summa / denuo vigilantia re- / cognitae / * / M.2 bis / APUD SEB. GRYPHIUM, / LUGDUNI, / 1550 / TP v° : VOLCATII SEDIGITI / DE COMICIS LATINIS / IAMBI. [13 ll.] In-8°, 310 pp., (1) f. Sign. A-t8, u4 (dbl ?).
pp. 3-8 : SEBASTIANUS / GRYPHIUS / LECTORI / SAL.
pp. 9-10 : PAEDAGOGIS / PHILIPPUS ME- / LANCHTHON / S.P.D.
pp. 11-16 : IOAN. GROLIE- / RIO CHRISTIANISSI / mi gallorum regis secretario, & pri / mario Insubriae Quaestori / Franciscus Asula / nus S.
p.320 : PHORMIONIS FINIS.
Chicago, # NL (Wing ZP 539.G885 [u4])

Droits d'auteur réservés.

1144 TERENCE : Comoediae. Multo maiore quam hactenus repurgatae. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16° ital., 331, (5) pp.
Baudrier VIII:245. - Lyon BM (304 022).

1145 : VALERE MAXIME: Dictorum factorumque memorabilium exempla. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln-16° ital., 517, (1 bl., 20, 2 bl.) pp. sign. a-z8, A-L8.
Baudrier VIII:246. - Budapest BU (RMK II.1813/2, péld./l), Cambridge BU, Londres BL (803.a.16), Lyon BM (804 093 & Chomarat 5186), Paris Arsenal (8-H-27823), Paris Mazarine, Toulouse BM, Tours BM. - Adams V 111.

1146 : Lorenzo VALLA : Elegantiarum libri, carmine nuper perstricti. Cum scholiis Joanne Roboamo Raverino autore. Adjecta gallica latinarum dictionum interpretatione. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. –In-8° ital., 150, (16) pp. sign. a-k8, l4.
Baudrier VIII:244. - Gand BU (Res. 1713), Grenoble BM, Lyon BM (342 208).

1147 : Juan Luis VIVES: Excitationes animi in Deum. Lugduni: apud Seb. Gryphium, 1550. - ln 8° rom. & ital., 336 pp.
Baudrier VIII:241. - Brno BU (CH BibI. IV.D.28.2.Reihe), Londres BL (4406.de.14), Lyon BM (804 107 & 802 732), Salamanca BU.

1148 : Ulrich ZASIUS : Operum omnium, partim à Jo. Zasio, filio, ac regio consiliario, partim à Joach. Mynsingero à Frundeck, academiae Friburgensis legum ordinario, summa cum vigilantia repurgatorum, tomus primus. Commentaria in titulos primae pandectarum partis. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. - Lugduni: Sebastianus Gryphius excudebat, 1550. - ln-2° rom. & ital., 1018 col, (1) f. sign. a-z8, A-I8.
Baudrier VIII:239. - Gand BU (Jur. 3212), Grenoble BM, Madrid BN, Orléans BM, Paris Mazarine, Troyes BM, Wolfenbüttel HAB (25.24 Jur.2°).

Droits d'auteur réservés.

1149 : Ulrich ZASIUS : Operum tomus secundus, commentaria in titulos secundae pandectae partis complectens. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. - Lugduni: Sebastianus Gryphius excudebat, 1550. - ln-2° rom. & ital., 442 coL, (1 bl.) f. sign. a-08.
Baudrier VIII:240. - Gand BU (Jur. 3212), Grenoble BM, Madrid BN, Orléans BM, Paris Mazarine, Troyes BM, Wolfenbüttel HAB (25.24 Jur. 2°).

1150: Ulrich ZASIUS: Operum tomus tertius,... Lugduni: apud Sebastianum 1550. - Lugduni: Sebastianus Gryphius excudebat, 1550. - ln-2° rom. & ital., 1008 col., (1) f., 672 col., (l)f. sign. a-z8, A-H8, I6, aa-uu8, xx4. Baudrier VIII:240. - Édimbourg BN (Law), Gand BU (Jur. 3212; au colophon: 1549), Grenoble BM, Madrid BN, Orléans BM, Paris Mazarine, Troyes BM, Wolfenbüttel HAB (25.25 Jur. 2°; au colophon: 1549).

1151 : Ulrich ZASIUS : Operum tomus quartus, in tit. instit. De actionibus & in usu feudorum epitomen complectens. ln tit. de iudiciis cod. Justin. Insupper & dialogum Rogerii de praescriptionibus. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. - ln-2° rom. & ital., 342 & 80 col., sign. A-k8, l6, A-B6, C8.
Baudrier VIII:240. – Édimbourg BN (Law), Gand BU (Jur. 3212), Grenoble BM, Madrid BN, Orléans BM, Paris Mazarine, Troyes BM, Wolfenbüttel HAB (25.26 Jur. 2°).

1152 : Ulrich ZASIUS : Operum tomus quintus, singulares intellectus, unà cum aliis tractatibus, tam ad iurisprudentiae cognitionem, quàm ad humaniores literas pernitentibus complectens. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. - Lugduni: Sebastianus Gryphius excudebat, 1548. - ln-2° rom. & ital., 517 col., pp. 331-351, col. 352-517 sign. a-u8.
Baudrier VIII:240. - Édimbourg BN (Law), Gand BU (Jur. 3212; au colophon: 1549), Grenoble BM, Madrid BN, Orléans BM, Paris Mazarine, Troyes BM, Wolfenbüttel HAB (15.26 Jur. 2°; au colophon: 1549).

Droits d'auteur réservés.

1153: Ulrich ZASIUS: Operum tomus sextus, responsorium iuris, sive consiliorum duos complectens libros. Lugduni: apud Sebastianum Gryphium, 1550. - ln-2° rom. & ital., 576 col. sign. a-s8.

Baudrier VIII:240. - Édimbourg BN (Law), Gand BU (Jur. 3212), Grenoble BM, Madrid BN, Orléans BM, Paris Mazarine, Troyes BM, Wolfenbüttel HAB (15.26 Jur. 2°). - Cf. N° 1182.

Droits d'auteur réservés.

Annexe 3 : Exemples de correspondance à travers deux préfaces

Nous avons choisi de présenter deux des nombreuses pièces liminaires des éditions de Sébastien Gryphe qui mentionnent l'imprimeur ou font sa louange.

1 : Nicolas Bourbon, poète mineur et auteur de ces *Nugae* (l'humilité du titre, « bagatelles », « petits riens », s'accorde bien avec celle qui s'exprime dans ces textes pleins de flatteries assez convenues). L'édition de référence est un ouvrage de 1538.
Nicolas Bourbon, *Nicolai Borbonii (...) nugarum libri octo, ab auctore recens aucti et recogniti, cum indice*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1538.

Le poète Nicolas Bourbon à Sébastien Gryphe, très habile imprimeur

Voici que je te confie, radieux Gryphe, mes petits amusements
Afin qu'ils paraissent à la lumière, épurés et polis par ta pierre ponce :
Cependant qu'une flûte apprête ces œuvres plus nombreuses et meilleures
Qui n'ont pas encore suffisamment subi l'épreuve de sa lime.
Fais donc en sorte que ce livre paraisse comme issu d'une lutte avec toi,
Et qu'il voltige par toute la terre, resplendissant.

A l'imprimeur Sébastien Gryphe

Il y a de nos jours en France de nombreux et (grâce au ciel) sages imprimeurs :
Mais Sébastien Gryphe remporte à bon droit la palme dans ce si bel art

Droits d'auteur réservés.

Car sa confiance, sa droiture, son intelligence vivent, illustres partout sur la terre.

A Sébastien Gryphe, très fameux imprimeur

Gryphe, dont l'aide et le travail érudit ont permis
Aux muses sacrées, les Piérides, de voir ses enfants
De jour en jour croître davantage.
Je viens te remercier mille fois
Et davantage encore de ce que tu as publié mes écrits
Avec tes fontes et tes caractères.
D'autres en eussent volontiers ainsi fait,
Ils sont nombreux, mais en effet je voulais
Que soient publiés par notre cher prince Tryphon
Ces œuvres qui sont les miennes, si humbles soient-elles.

2 : Dans cette pièce liminaire de Jacques Frachet (*Iacobo Frachaeo Saligniensi Latina et recens comoedia*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1550), l'auteur introduit son œuvre qui consiste en une pièce de théâtre. Il illustre l'importance que prend à cette époque la correction de la langue et du style.

A Sébastien Gryphe, imprimeur

Alors que je désire entreprendre mes vers par de très brillantes joutes,
Ma muse me demande de te les offrir (à toi, Gryphe).
Je t'en prie, consens à donner ton avis sur tout mon petit livre,
Ainsi la pièce toute entière sera protégée contre mes imperfections.
Celle-ci en effet (je le confesse) fourmille de nombreuses fautes,
Je les corrigerais si cela était possible.
(…)
Cicéron
La comédie est l'imitation de la vie, le miroir de l'usage, l'image de la vérité.

Droits d'auteur réservés.

Annexe 4 : Statistiques

1 : Statistiques de 1538

En 1538, on compte pour 56 titres imprimés 42 auteurs.

La répartition des textes quant à leur époque d'origine est la suivante : 19 textes antiques, 6 textes du quinzième siècle et 30 textes du seizième siècle.

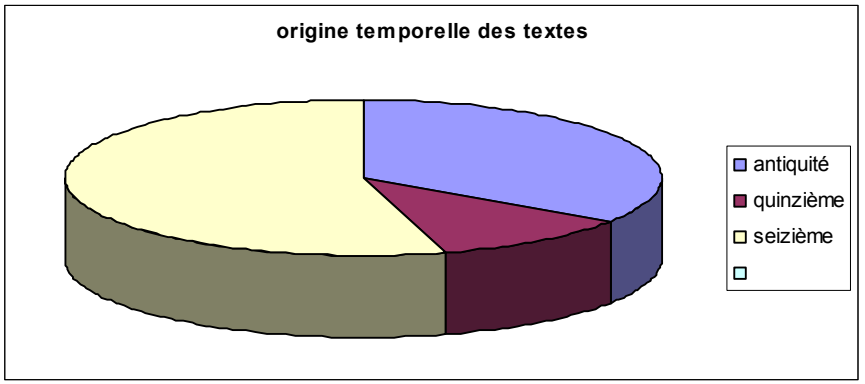

Droits d'auteur réservés.

Gryphe accorde une place particulière aux textes d'Érasme :

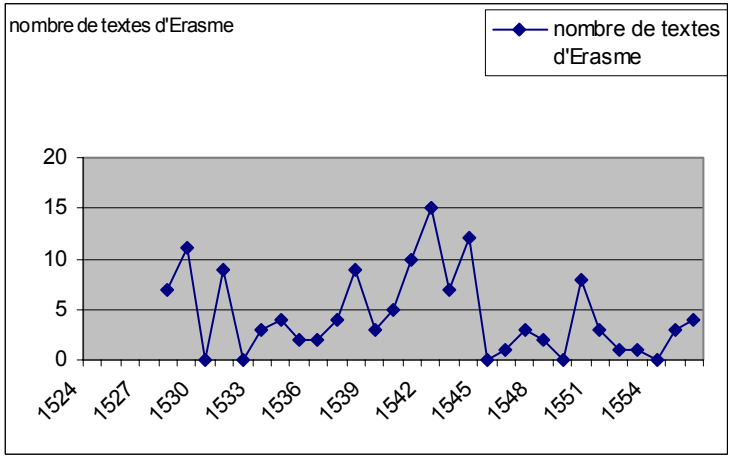

La répartition par thématique est la suivante : 4 ouvrages religieux, 5 de droit, 2 de médecine, 1 de pédagogie, 5 de philosophie, 16 de rhétorique et grammaire, 2 dictionnaires, 2 de correspondance, 4 d'histoire, 14 de littérature et 2 d'érudition.

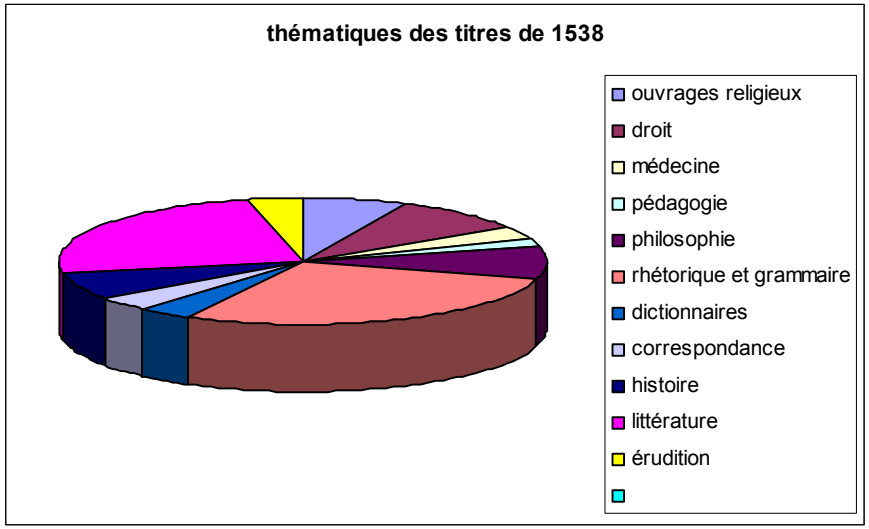

Droits d'auteur réservés.

La langue principale dans la publication est répartie comme suit : 53 titres en latin, 3 en français et aucun en espagnol. Ces chiffres se passent aisément de représentation graphique.

Les formats sont répartis ainsi : 4 in-2°, 7 in-4°, 44 in-8° et un in-16°.

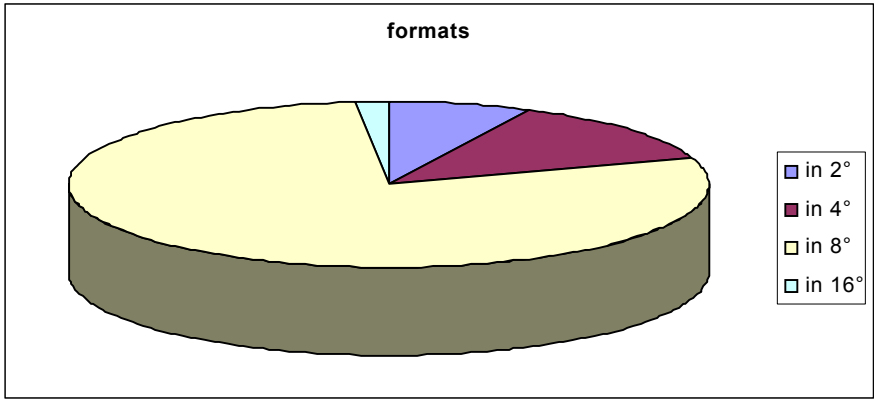

La répartition des caractères typographiques donnée par Sybille von Gültlingen est la suivante : aucun : 21, Italique : 31, Romain : 5, Grec : 1, Hébreu : 0, Gothique : 2

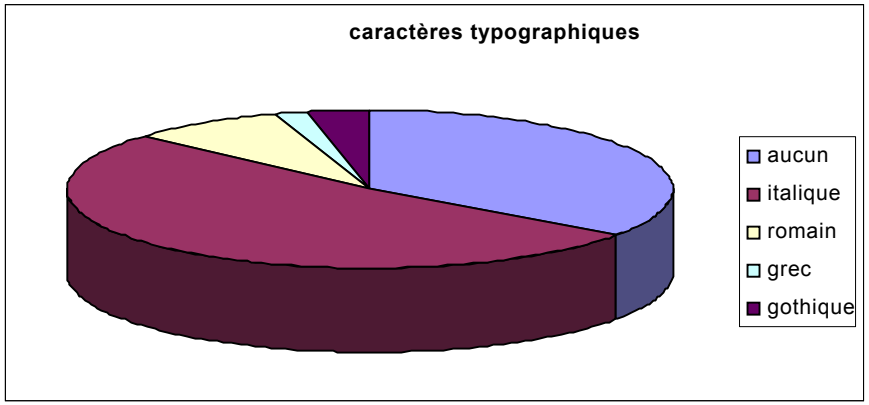

Droits d'auteur réservés.

Notre répartition est la suivante : aucun : 7, Rom 21, Ital : 44, Grec 15, Hébreu : 0, Gothique 2. Si l'italique reste équivalent avec les chiffres précédents, on remarque néanmoins une véritable différence dans la répartition des autres caractères.

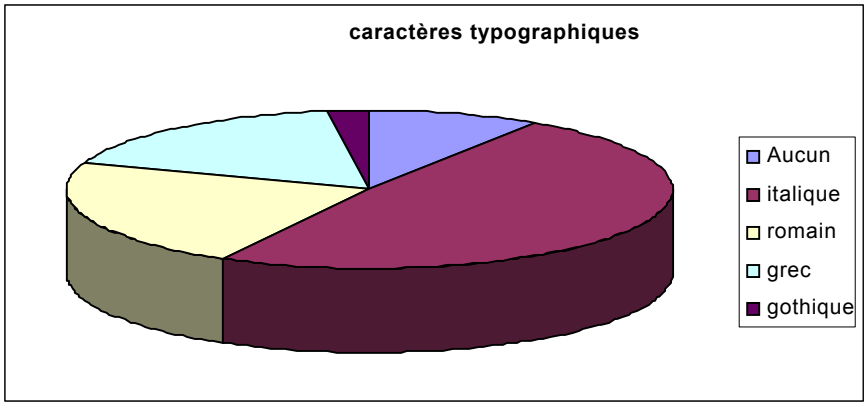

2 : Statistiques 1550

On compte en 1550 : 24 auteurs pour 53 titres imprimés

La répartition des textes quant à leur origine est la suivante :

Textes anciens : 26 [Textes d'auteurs antiques : 17 +

Textes de pères de l'Eglise : 2 + Bibles et AT : 7],

Textes du XV^{e} : 9, textes du XVI^{e} : 18.

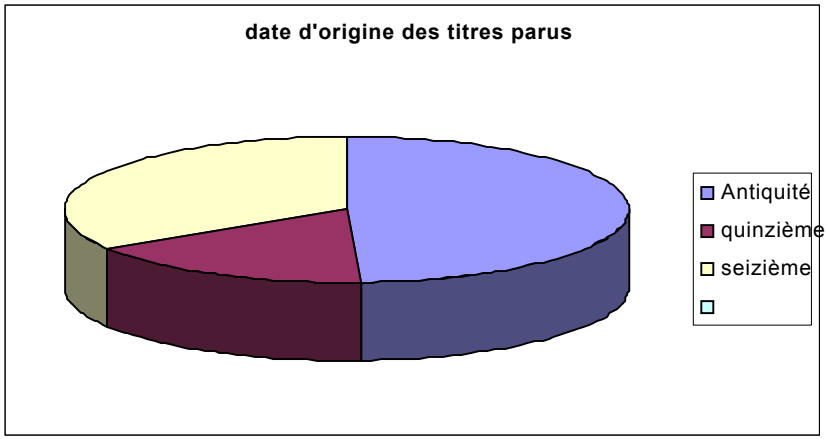

Droits d'auteur réservés.

La répartition par thématique est la suivante :

Ouvrages religieux : 11, Droit : 7, Economie : 1,

Philosophie : 8, Grammaire et rhétorique : 11, Dictionnaire : 1

Correspondance : 3, Histoire : 1, Littérature : 12, Erudition : 2

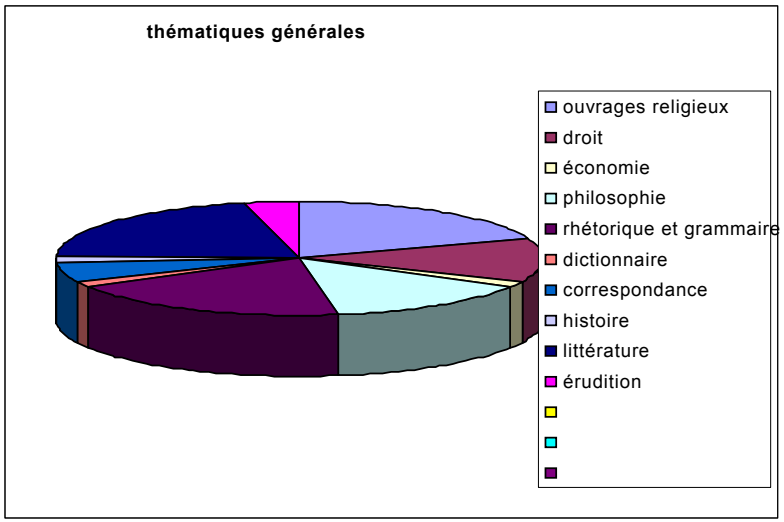

La langue principale dans la publication est répartie comme suit : Latin : 47, Français : 1, Espagnol : 5. Ces chiffres se passent aisément de représentation graphique.

Les formats sont répartis ainsi : In 2° : 10, In 4° : 0, In 8° : 27, In 16° : 15

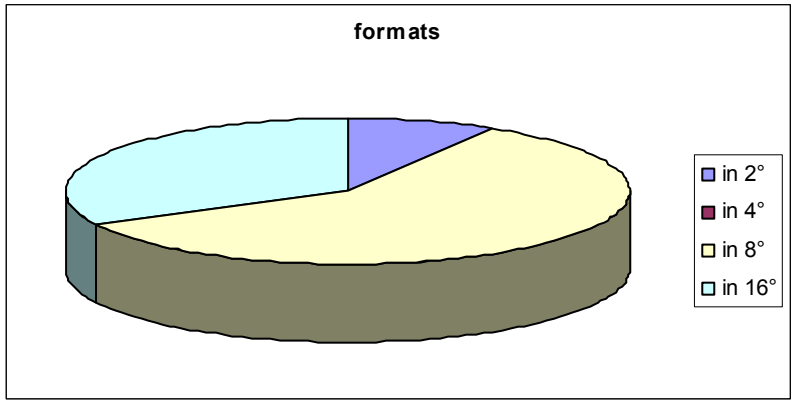

Droits d'auteur réservés.

La répartition des caractères typographiques donnée par Syille von Gültlingen est la suivante : Aucun : 13, Italique : 35, Romain : 13, Grec : 0, Hébreu : 0, Gothique : 0

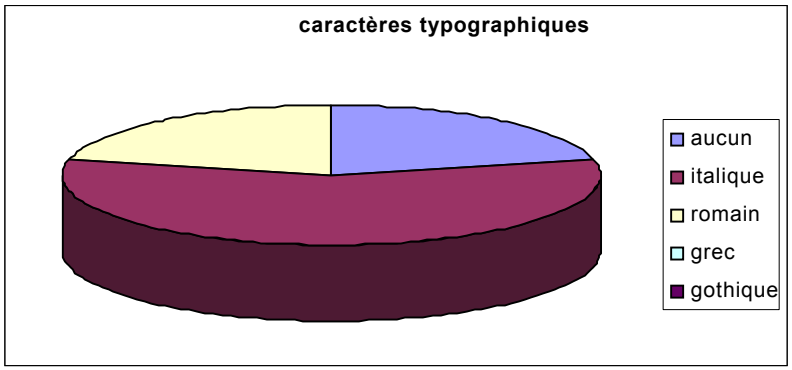

Notre répartition est la suivante : Aucun : 8, Rom 20, Ital 40, Grec 6, Hébreu 2, Gothique 0. Si l'italique reste équivalent avec les chiffres précédents, on remarque néanmoins une véritable différence dans la répartition des autres caractères.

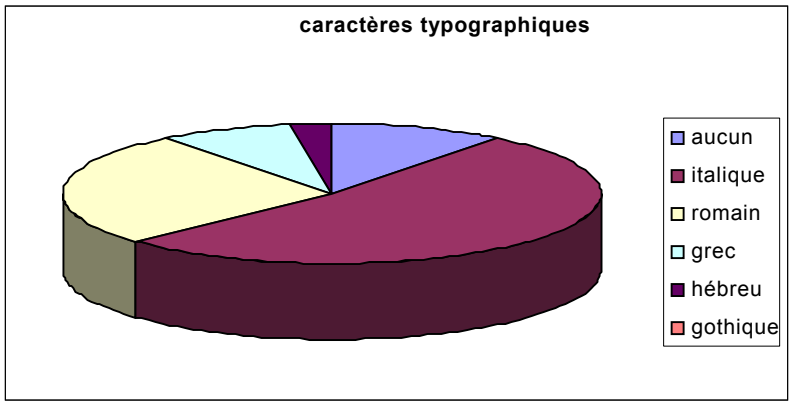

3 : la production globale

Droits d'auteur réservés.

Nos avons tiré des statistiques sur toute la production de Sébastien Gryphe en ce qui concerne : le nombre de titres, les formats et tout particulièrement l'évolution du in-8° et du in-16°, les caractères (Il faut préciser pour les caractères que les chiffres pris sont ceux de Sybille von Gültlingen). Nous n'avons pas mis ici de statistiques sur les langues car le latin est toujours majoritaire sans aucune exception, ni évolution remarquable.

Nombre de titres : cette statistique permet de voir l'évolution de l'activité de Gryphe depuis son installation à Lyon jusqu'à sa mort. Ce schéma met en évidence que 1538 et 1550 font partie des années de forte production de l'imprimeur.

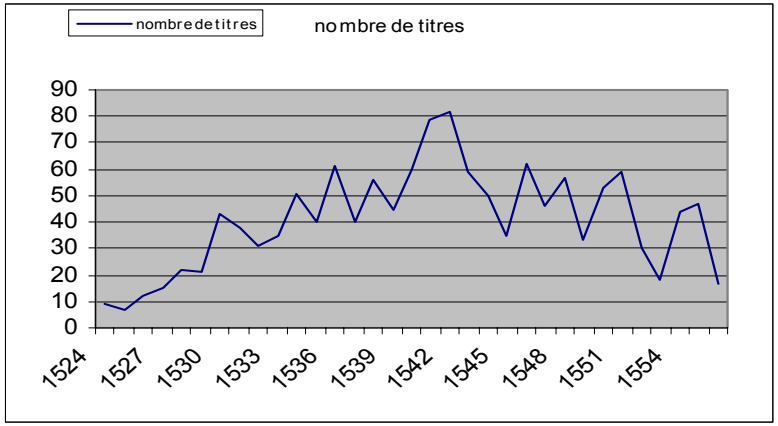

Droits d'auteur réservés.

Formats : les trois tableaux qui suivent permettent de prendre la mesure de la répartition des formats et de suivre l'évolution du in-2°, du in-8° et du in-16°. Celle-ci est nette et fait bien remarquer que 1538 et 1550 ne relèvent pas des mêmes périodes dans l'activité de Gryphe.

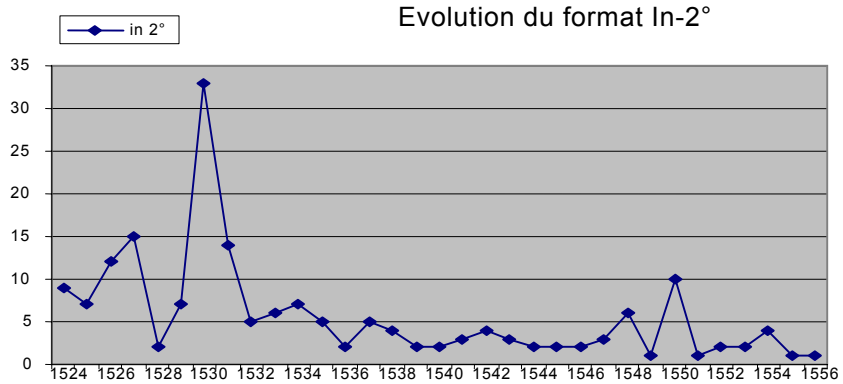

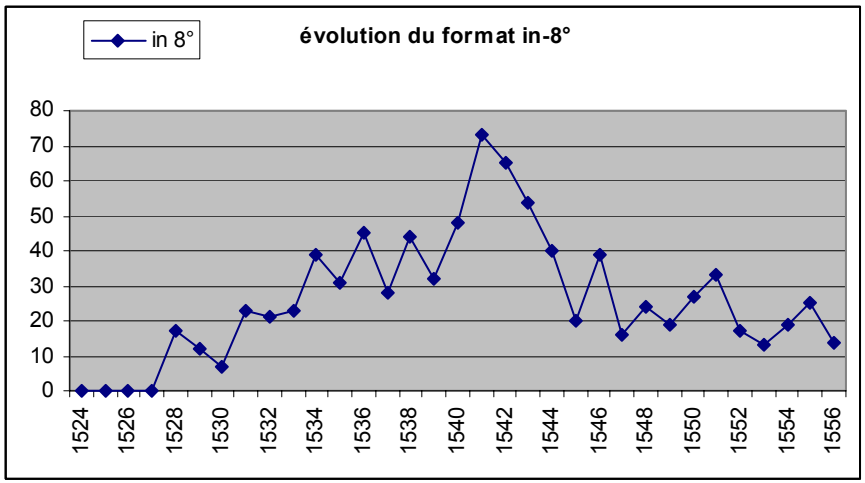

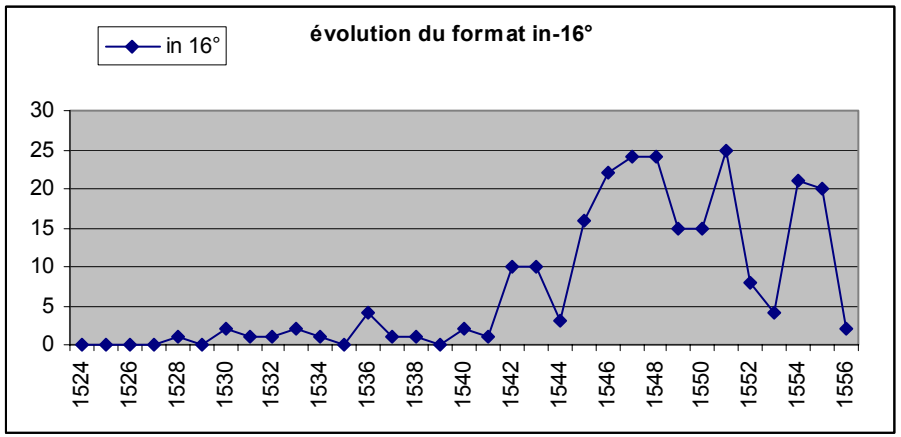

Droits d'auteur réservés.

Caractères : ces trois tableaux permettent de prendre la mesure de l'évolution remarquablement différente des caractères.

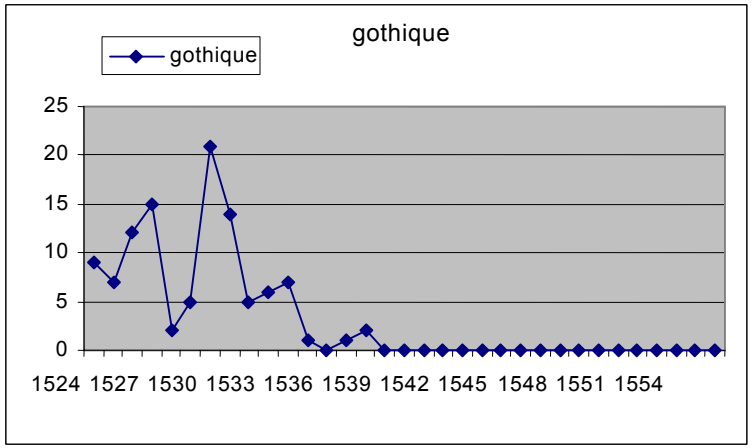

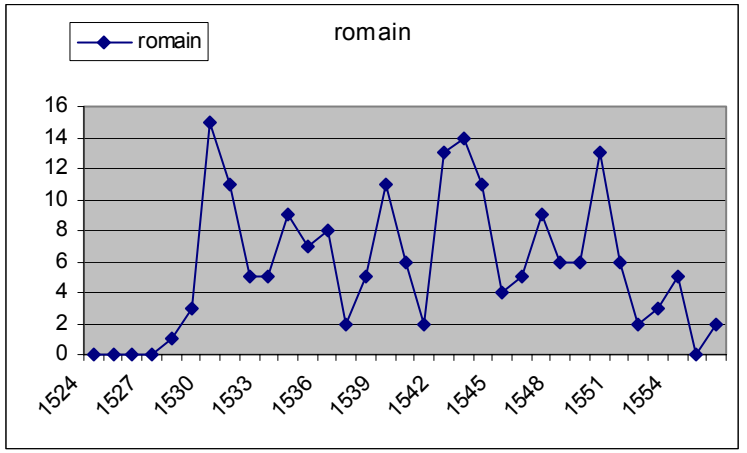

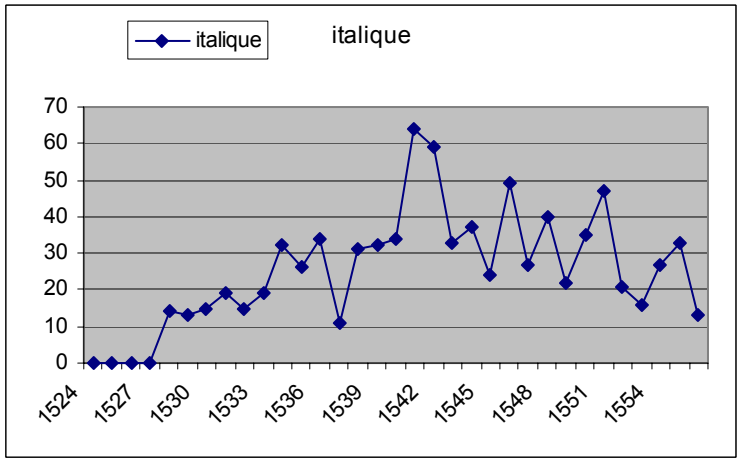

Droits d'auteur réservés.

4 : ÉTUDE COMPARATIVE DES PRODUCTIONS ÉDITORIALES DE GRYPHE, ROUILLÉ ET TOURNES EN 1550

Certaines données, comme les caractères et les formats, ne sont pas relevées avec précision, les répertoires consultés étant restés laconiques à ce sujet.

1550	G. Rouillé	J. de Tournes	S. Gryphe
Nombre de livres parus	35	29	53
Nombre d'auteurs	16	22	24
Thèmes les plus représentés	Poésie et littérature : 5 Textes religieux : 4 (dont 2 bibles) Droit : 4 Médecine : 13	Poésie et littérature : 6 Textes religieux : 3 Droit : 4 Philosophie : 4 Médecine et autres sciences : 7	Littérature : 12 Ouvrages religieux : 11 Droit : 7 Philosophie : 8 Economie : 1 Grammaire et rhétorique : 11 Dictionnaire : 1 Correspondance : 3 Histoire : 1 Erudition : 2

Droits d'auteur réservés.

Epoque d'origine des livres (en nombre d'auteurs)	Antiquité (commentaires) : 3 Moyen âge : 2 Renaissance (XV^{e}-XVI^{e} s.) : 12 (+ 6 anonymes non identifiés)	Antiquité : 6 Moyen âge : 0 Renaissance : 15	Antiquité : 13 Moyen-âge : 0 Renaissance : 11
Epoque d'origine des livres (en nombre de parutions)	Antiquité : 12 Moyen âge : 2 Renaissance : 15 (+ 6 anonymes)	Antiquité : 7 Moyen âge : 0 Renaissance : 22	Antiquité : 19 (+ 3 commentaires) Bibles : 7 Moyen âge : 0 Renaissance : 27 (dont 9 du XV^{e} s.)
Auteurs particulièrement représentés	Claude Galien : 10	Guillaume Des Autels : 3	Érasme : 8 Zasius : 6 Ovide : 4 Cicéron : 3 Hector Forest : 3
Format	In-4 : 4 In-8 : 11 In-16 : 17	In-2 : 2 In-4 : 6 In-8 : 12 In-12 : 1 In-16 : 8	In-2 : 4 In-4 : 0 In-8 : 27 In-16 : 15
Langue	Latin : 24 Français : 6 Italien : 4 Espagnol : 1	Latin : 13 Français : 14 Italien : 2	Latin : 47 Français : 1 Espagnol : 5 Index français/latin : 2
Caractères	L'italique est mentionné 5 fois.	Prédominance de l'italique, le plus souvent associé à l'in-8.	Italique : 40 Romain : 20

Droits d'auteur réservés.

5 : ÉTUDE COMPARATIVE DES PRODUCTIONS ÉDITORIALES DE GRYPHE, ROUILLÉ ET TOURNES EN 1545-1550

1545-1550	G. Rouillé	J. de Tournes	S. Gryphe
Nombre de livres parus	135	149	290
Nombre d'auteurs	52	81	99
Thèmes les plus représentés	Littérature : 10 Textes religieux : 20, dont Bibles : 10 Histoire : 5 Droit : 24 Rhétorique et linguistique : 5 Emblèmes et livres sur la noblesse : 7 Médecine : 55	Littérature : 63, dont poésie : 29 Textes religieux : 20, dont Bibles : 3 Histoire : 9 Philosophie : 14 Droit : 11 Linguistique : 4 Emblèmes et livres sur la noblesse : 7 Médecine : 13 Autres sciences : 11	Littérature : 52, dont poésie : 27 et théâtre : 15 Textes religieux : 29, dont Bibles : 6 Histoire : 34 Philosophie : 33 Droit : 45 Rhétorique : 23 Grammaire : 12
Epoque d'origine des livres (en nombre d'auteurs)	Antiquité : 9 Moyen âge : 3 Renaissance : 40	Antiquité : 20 Moyen âge : 3 Renaissance : 58	Antiquité : 44 Moyen âge : 1 Renaissance : 54
Epoque d'origine des	Antiquité : 48	Antiquité : 31	Antiquité : 137

Droits d'auteur réservés.

livres (en nombre de parutions)	Moyen âge : 4 Renaissance : 96	Moyen âge : 3 Renaissance : 115	Moyen âge : 1 Renaissance : 110
Auteurs particulièrement représentés	Claude Galien : 36 Andrea Alciato : 7	Antoine du Moulin : 8 François Habert : 9 Claude d'Espence : 6	Cicéron : 36 Ovide : 13 Érasme : 14 Aristote : 9 Andrea Alciato : 8 Térence : 7 Jean Oldendorp : 7
Format	In-2 : 3 In-4 : 6 In-8 : 55 In-16 : 70 In-18 : 1	In-2 : 4 In-4 : 10 In-8 : 68 In-12 : 1 In-16 : 66	In-2 : 18 In-4 : 14 In-8 : 144 In-16 : 106
Langue	Latin : 100 Français : 24 Italien : 9 Espagnol : 2	Latin : 36 Français : 107 Italien : 5 Grec : 1	Latin : 282 Français : 3 Espagnol : 5
Caractères	L'italique est représenté 22 fois.	L'italique est représenté 57 fois.	L'italique est représenté 184 fois.

Droits d'auteur réservés.

Annexe 5 : Typographie

Dans cette annexe, nous exposons les mesures faites sur le Bertachini de 1525 (n°10 chez Sybille von Gültligen), le *Lingua* d'Érasme de 1538 et la *Biblia Sacra* de 1550.
Les mesures, autant que possible, sont présentées, en suivant Philip Gaskell et Harry Carter sous les deux formes suivantes : (ascendante à descendante x 20 (mesure de vingt lignes du texte)) x [x-height (hauteur des lettres courtes)] : [capital-height (hauteur des capitales)]. Les chiffres sont en millimètres. La numérotation des fontes est personnelle et suit l'ordre dans lequel elles apparaissent dans l'ouvrage. Nous avons ajouté à la suite des mesures le corps auquel la fonte semble se rapporter.

D'autre part, nous avons sélectionné des caractères typographiques extraits des titres de 1538 et 1550. Cependant, ces images ne sont pas à leur format réel mais ont été agrandies pour une meilleure lisibilité.

1 : mesures des fontes pour 1525 (premières casses de Gryphe).

Bertachini (1525, n°10)
Fonte 1 : romain : (92-93) x 2 : 3,5[102] : st-augustin
Fonte 2 : gothique : 97 x 2,5 : 4 : st-augustin

[102] Soit pour donner un exemple : vingt lignes mesurent 92-93 mm, la lettre courte mesure 2 mm et la capitale : 3,5 mm.

Droits d'auteur réservés.

Fonte 3 : gothique : 4 : 6

Fonte 4 : gothique : 160 x 5: 7,5 : gros parangon

Fonte 5 : gothique : 240 x 8 : 12

Fonte 6 : gothique : 81-82 x 2,5 : 3,5 : cicéro

Fonte 7 : gothique : 73-74 x 2 : 3,5 : philosophie

2 : mesures des fontes pour 1538 (deuxièmes casses de Gryphe).

Érasme : Lingua

Fonte 1 : romain : 170 : 8,5 : gros parangon

Fonte 2 : romain : 93-94 : 3 : st-augustin

Fonte 3 : romain : 30 : 1,5 : nonpareille

Fonte 4 : romain : 50 : 2,5 : petit texte

Fonte 5 : italique : 2 : 2,5

Fonte 6 : romain, (capitale de la devise. J'ai trouvé dans le Macrobe de 1538, des minuscules qui sont accompagnées de capitales de la taille de celles de la devise dans l'Érasme. Aussi j'ai pensé qu'il s'agissait peut-être de la même fonte et je les ai associées) 1,5 : 2

Fonte 7 : romain : [20ll : 25mm] (capitale de la mention d'édition)

Fonte 8 : italique : 81-82 x 1,5 : 2,5 : cicéro

Fonte 9 : romain : capitale : 4

Fonte 10 : italique : [20ll : 80 mm], est-ce que ne serait pas la même que la fonte appelée 8 ? : cicéro

Fonte 11 : grec : 75 x 1,5 : philosophie

Merula (1538)

Fonte 11 : italique : 90 x 2: st-augustin

Thésaurus, 1529.

Fonte 12 : hébreu : 21,5 (lettre capitale)

Fonte 13 : hébreu : 7,5 (lettre capitale)

Droits d'auteur réservés.

Marot, L*es œuvres,* 1538.

Fonte 14 : gothique : 68-69 x 2 : 3 : petit-romain

3 : mesures des fontes pour 1550 (troisièmes casses de Gryphe)

Hendrik Vervliet nous a permis de compléter nos mesures avec les siennes ainsi qu'avec la précision de l'origine des fontes lorsqu'il l'a déterminée. Cette origine est soit celle du graveur, soit celle du premier utilisateur.

Biblia Sacra (N° 1105)

Fonte 1 : romain : 400: 20 = Seb. Gryphe

Fonte 2 : romain : 300 : 15 = Seb. Gryphe

Fonte 3 : romain : 170: 8,5 : gros parangon = Bale

Fonte 4 : romain : 5,5 (lettre courte)

Fonte 5 : romain : 190 x 3.4 : 6.2 = Grandjon

Fonte 6 : romain : 150 x 3 x 5 : gros parangon = Grandjon

Fonte 7 : romain : 91-92 x 2 : 3,5 : st-augustin

Fonte 8 : romain : 3 (lettre capitale) :

Fonte 9 : romain : 2 (lettre capitale) :

Fonte 10 : italique : 128 x 2,5 : 4 : gros romain

Fonte 11 : italique : 80 x 2 : 2,5 : cicéro

Fonte 12 : grec : 80 x 2 : cicéro =Schoeffer

Fonte 13 : hébreu : 95 : st-augustin

Hendrik Vervliet compte aussi deux italiques 110 : l'une certainement de Schoeffer et l'autre de Grandjon, ainsi que six fontes de caractères romains ainsi décrites :

R 280 Fr. Gryphius

R 118 Jean I de Tournes

R 82 Grandjon

R 130 Tournes

13 Gryphe

82 Grandjon

Il nous reste un certain travail de correction de nos mesures et de détermination de l'origine, travail que nous n'avons pas pu faire ici, faute de temps, mais que nous

Droits d'auteur réservés.

ferons autant que possible pour le colloque.

4 : Alternance des caractères dans les pages

Fig A : Ducher, *Epigrammes*, 1538

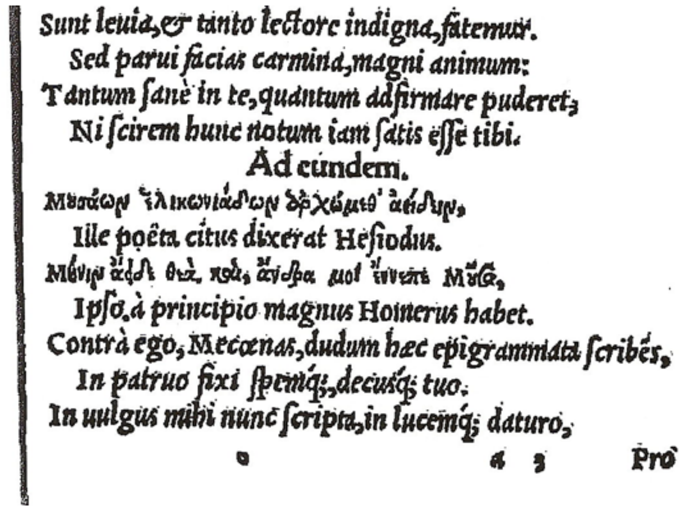

Sunt leuia, & tanto lectore indigna, fatemur.
Sed parui facias carmina, magni animum:
Tantum sanè in te, quantum adfirmare puderet,
Ni scirem hunc notum iam satis esse tibi.
Ad eundem.
Μουσάων Ἑλικωνιάδων ἀρχώμεθ' ἀείδειν,
Ille poëta citus dixerat Hesiodus.
Μῆνιν ἄειδε θεὰ, καὶ ἄνδρα μοι ἔννεπε Μοῦσα,
Ipso à principio magnus Homerus habet.
Contrà ego, Mecœnas, dudum hæc epigrammata scribes,
In patruo fixi spemq; decusq; tuo.
In uulgus mihi nunc scripta, in lucemq; daturo,
a 3 Pro

Fig B : Érasme, *Adagiorum opus* , 1550

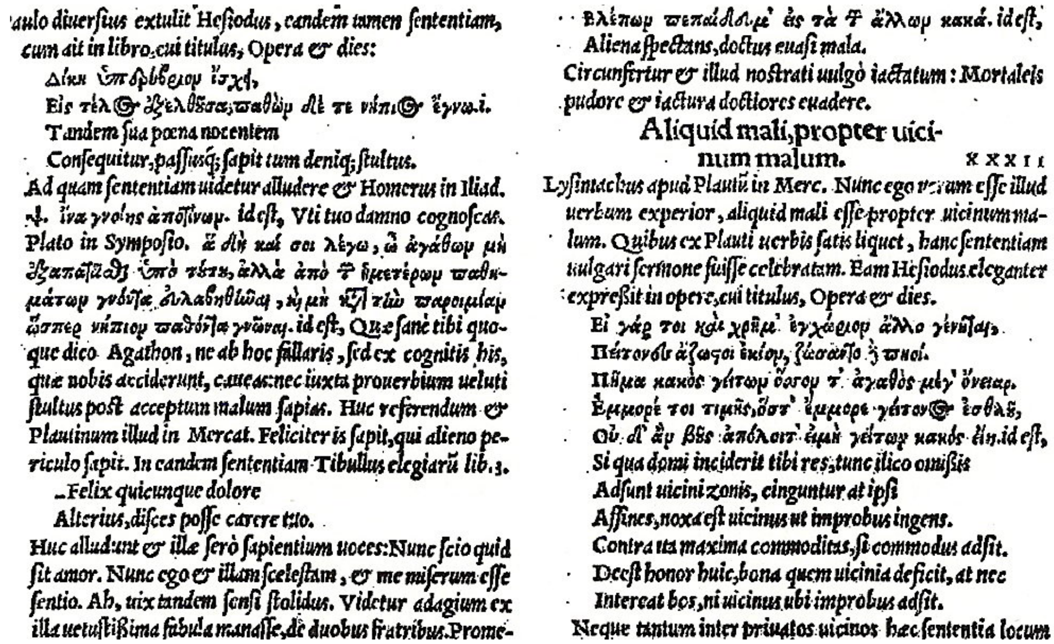

paulo diuersius extulit Hesiodus, eandem tamen sententiam, cum ait in libro, cui titulus, Opera & dies:
Δίκη ὑπὲρ ὕβριος ἴσχει,
Εἰς τέλος ἐξελθοῦσα· παθὼν δέ τε νήπιος ἔγνω.
Tandem sua pœna nocentem
Consequitur, passusq; sapit tum deniq; stultus.
Ad quam sententiam uidetur alludere & Homerus in Iliad. ρ. ἵνα γνοίης ἀπολαύων. id est, Vti tuo damno cognoscas. Plato in Symposio. ἃ δὴ καὶ σοὶ λέγω, ὦ Ἀγάθων μὴ ἐξαπατᾶσθαι ὑπὸ τούτου, ἀλλὰ ἀπὸ τῶν ἡμετέρων παθημάτων γνόντα εὐλαβηθῆναι, καὶ μὴ κατὰ τὴν παροιμίαν ὥσπερ νήπιον παθόντα γνῶναι. id est, Quæ sanè tibi quoque dico Agathon, ne ab hoc fallaris, sed ex cognitis his, quæ nobis acciderunt, caueas: nec iuxta prouerbium ueluti stultus post acceptum malum sapias. Huc referendum & Plautinum illud in Mercat. Feliciter is sapit, qui alieno periculo sapit. In eandem sententiam Tibullus elegiarū lib. 3.
Felix quicunque dolore
Alterius, disces posse carere tuo.
Huc alludunt & illæ serò sapientium uoces: Nunc scio quid sit amor. Nunc ego & illam scelestam, & me miserum esse sentio. Ah, uix tandem sensi stolidus. Videtur adagium ex illa uetustißima fabula manasse, de duobus fratribus Prome-
βλέπων πεπαίδευμ' ἐς τὰ τῶν ἄλλων κακά. id est,
Aliena spectans, doctus euasi mala.
Circunfertur & illud nostrati uulgò iactatum: Mortaleis pudore & iactura doctiores euadere.

Aliquid mali, propter uicinum malum. XXXII

Lysimachus apud Plautū in Merc. Nunc ego uerum esse illud uerbum experior, aliquid mali esse propter uicinum malum. Quibus ex Plauti uerbis satis liquet, hanc sententiam uulgari sermone fuisse celebratam. Eam Hesiodus eleganter expreßit in opere, cui titulus, Opera & dies.
Εἰ γάρ τοι καὶ χρῆμ' ἐγχώριον ἄλλο γένηται,
Γείτονες ἄζωστοι ἔκιον, ζώσαντο δὲ πηοί.
Πῆμα κακὸς γείτων, ὅσσον τ' ἀγαθὸς μέγ' ὄνειαρ.
Ἔμμορέ τοι τιμῆς, ὅς τ' ἔμμορε γείτονος ἐσθλοῦ,
Οὐδ' ἂν βοῦς ἀπόλοιτ' εἰ μὴ γείτων κακὸς εἴη. id est,
Si qua domi inciderit tibi res, tunc ilico omißis
Adsunt uicini zonis, cinguntur at ipsi
Affines, noxa est uicinus ut improbus ingens.
Contra ita maxima commoditas, si commodus adsit.
Deest honor huic, bona quem uicinia deficit, at nec
Intereat bos, ni uicinus ubi improbus adsit.
Neque tantum inter priuatos uicinos hæc sententia locum

5 : Caractères romains

Droits d'auteur réservés.

Fig C : Ducher, *Epigrammes*, 1538 (la première ligne est en italique)

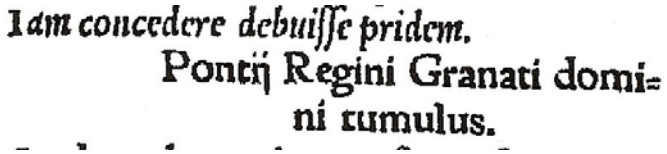

Iam concedere debuiſſe pridem.
Pontij Regini Granati domi-
ni tumulus.

Fig D : Érasme, *Adagiorum opus* , 1550 (on constate la présence de plusieurs fontes romaines)

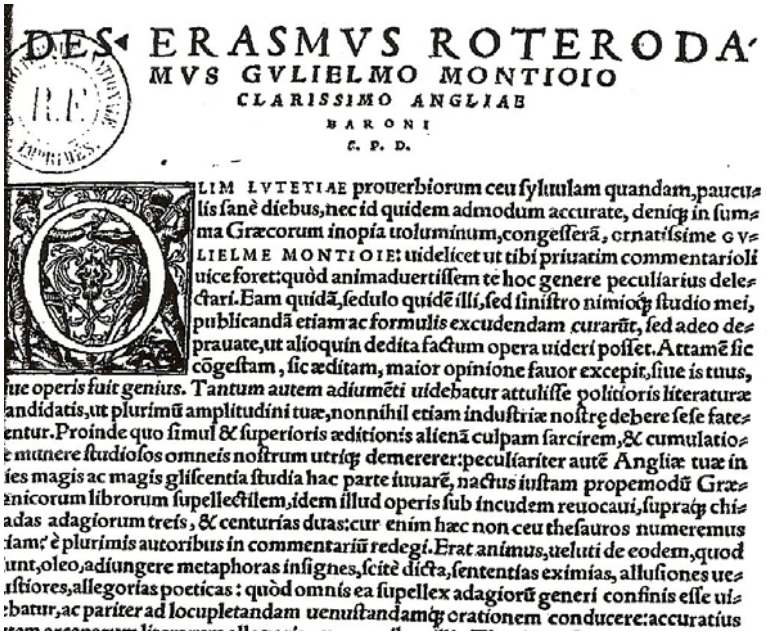

DES ERASMVS ROTERODA-
MVS GVLIELMO MONTIOIO
CLARISSIMO ANGLIAE
BARONI
S. P. D.

OLIM LVTETIAE prouerbiorum ceu ſylluulam quandam, paucu-
lis ſanè diebus, nec id quidem admodum accurate, denicꝙ in ſum-
ma Græcorum inopia uoluminum, congeſſerã, ornatiſsime GV-
LIELME MONTIOIE: uidelícet ut tibí priuatim commentarioli
uice foret: quòd animaduertiſſem te hoc genere peculiarius dele-
ctarí. Eam quidã, ſedulo quidẽ illí, ſed ſiniſtro nimiocꝙ ſtudio mei,
publicandã etiam ac formulis excudendam curarũt, ſed adeo de-
prauate, ut alioquín dedita factum opera uideri poſſet. Attamẽ ſic
cõgeſtam, ſic æditam, maior opinione fauor excepit, ſiue is tuus,
ue operis fuit genius. Tantum autem adiumẽti uidebatur attuliſſe
olitioris literaturæ
andidatis, ut plurimũ amplitudini tuæ, nonnihil etiam induſtriæ noſtrę debere ſeſe fate-
entur. Proinde quo ſimul & ſuperioris æditionis alienã culpam ſarcirem, & cumulatio-
munere ſtudioſos omneís noſtrum utrícꝙ demererer: peculiariter autẽ Angliæ tuæ in
ies magis ac magis gliſcentia ſtudia hac parte iuuarẽ, nactus iuſtam propemodũ Græ-
nicorum librorum ſupellectilem, idem illud operis ſub incudem reuocaui, ſupraꝙ chí-
adas adagiorum treís, & centurías duas: cur enim hæc non ceu theſauros numeremus
iam? è plurimís autoribus in commentariũ redegí. Erat animus, ueluti de eodem, quod
unt, oleo, adiungere metaphoras inſignes, ſcitè dicta, ſententías eximías, alluſiones ue-
uſtiores, allegorías poeticas: quòd omnís ea ſupellex adagiorũ generi confinis eſſe ui-
batur, ac pariter ad locupletandam uenuſtandamꝙ orationem conducere: accuratius

6 : Caractères italiques

Fig E : Dolet, *Carminum*, 1538 (les premières lignes sont en capitales romaines)

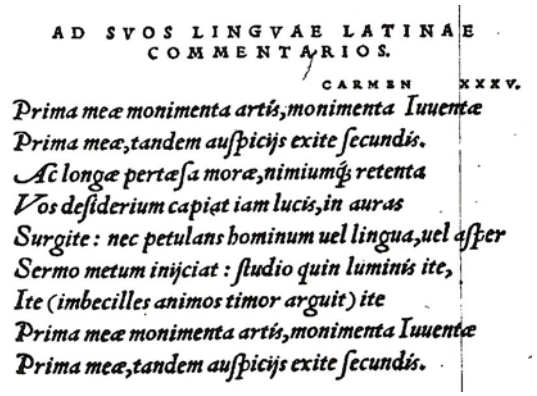

AD SVOS LINGVAE LATINAE
COMMENTARIOS.

CARMEN XXXV.

Prima meæ monimenta artís, monimenta Iuuentæ
Prima meæ, tandem auſpicijs exite ſecundís.
Ac longæ pertæſa moræ, nimiumꝙ retenta
Vos deſiderium capiat iam lucís, in auras
Surgite: nec petulans hominum uel lingua, uel aſper
Sermo metum inijciat: ſtudio quin luminís ite,
Ite (imbecilles animos timor arguit) ite
Prima meæ monimenta artís, monimenta Iuuentæ
Prima meæ, tandem auſpicijs exite ſecundís.

Fig F : Sophocle, *Ajax flagellifer et Antigone*, 1550(la dernière ligne est en romain)

Droits d'auteur réservés.

TEG. *Haud furit amplius, at uelut acev*
Ex flammifero prorumpens notus
Fulmine, tandem desijt.
Et nunc sanæ compos mentis
Cruciatu affligitur ille nouo.
Quisquis proprias aspicit oculis
Erumnas, nec habens partem in quem
Aliquam transfundat mali,
Magnos sustinet ille dolores.
Trimetri Iamb.

7 : Caractères grecs

Fig G : Ducher, *Epigrammes*, 1538 (grec encadré par de l'italique)

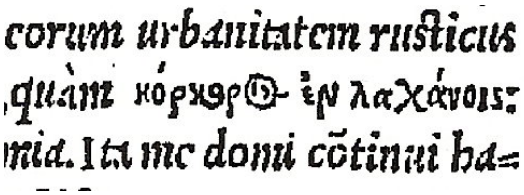

Fig H : Budé, *De asse et partibus*, 1550 (grec suivi de romain)

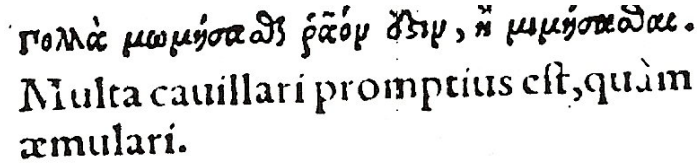

8 : Caractères hébreux

Fig I : Érasme, *Adagiorum opus* , 1550 (entouré de minuscules italiques et de capitales romaines)

Droits d'auteur réservés.

Annexe 6 : Bibliographie matérielle

1 : Description

La bibliographie matérielle que nous avons faite nous a obligé à faire un choix entre les titres. Cette annexe présente les titres choisis, la raison de leur choix et des observations particulières faites sur ces ouvrages.

- Le Dolet : *Carmina* en 1538, car il permettait de faire le lien avec les éditions de Dolet et montrer les différences avec celle de Gryphe en général. Il nous a surtout permis de trouver des marques de titre et de fin de Dolet particulièrement belles, ainsi que de déterminer la présence de grec dans le texte.
- Le Macrobe de 1538, parce que Gryphe est dit être le spécialiste des éditions de Macrobe,
- Les Marot de 1538, afin de voir les différences entre l'exemplaire attribué à Gryphe et celui attribué à Dolet, on a pu constater que celui imprimé par Dolet porte sa marque et le privilège, alors que celui imprimé par Gryphe ne porte ni marque, ni mention d'imprimeur.
- le Martial d'Auvergne 1538, car c'est un titre en français. Nous avons été étonnées de découvrir qu'il s'agissait d'une étude de droit à parti du texte de Martial d'Auvergne. Sur le plan matériel, ce livre témoigne des jeux d'alternance typographiques et linguistiques puisque chaque langue (latin, français, grec) est écrite dans une typographie différente.
- La *Biblia Sacra* de 1550, qui est considérée comme le chef d'œuvre de Gryphe. Ce grand in-2° est intéressant aussi sur le plan des caractères car il comporte de l'hébreu.

Droits d'auteur réservés.

- L'*Exemplo de la paciencia de Iob* de 1550, parce qu'il est en espagnol, qui nous a permis de découvrir une fonte qui jusqu'alors nous était inconnue.
- Le Lucien de 1550, parce qu'il est en espagnol,
- Le Budé de 1550, parce qu'il s'agit d'un grand humaniste français, et l'usage des différentes langues anciennes et modernes, comme dans la dédicace en sont bien le signe.
- Le Ducher de 1538, que nous avons vu parce qu'il était présent dans les deux villes, mais dont l'alternance des mises en pages comme des caractères nous a semblé très soignée.
- Aulu-gelle de 1550, que nous avons aussi consulté pour sa présence à Lyon et Paris.
- le Sophocle de 1550, car nous voulions voir un auteur grec.

Enfin, par le plus grand des hasards un cours de Dominique Varry donné à l'Enssib, nous a permis de mettre la main sur un Érasme de 1550, *l'Adagiorum opus*… répertorié par Sybille von Gültlingen à Paris et Lyon mais pas à l'Enssib. Il est vrai que cet exemplaire appartenait auparavant à la BnF. Il nous a donc semblé important de le rajouter à notre liste et de le comparer à ceux de Paris et de Lyon. Celui de l'Enssib n'est pas complet mais nous avons pu voir la très belle marque de fin sur les exemplaires de Lyon et de Paris. Cet in-2° est très beau, tant au niveau des marques, des caractères (y compris l'hébreu) que de la mise en page.

2 : Pages de titres

Droits d'auteur réservés.

fig 1, Budé, *De Asse*, 1550

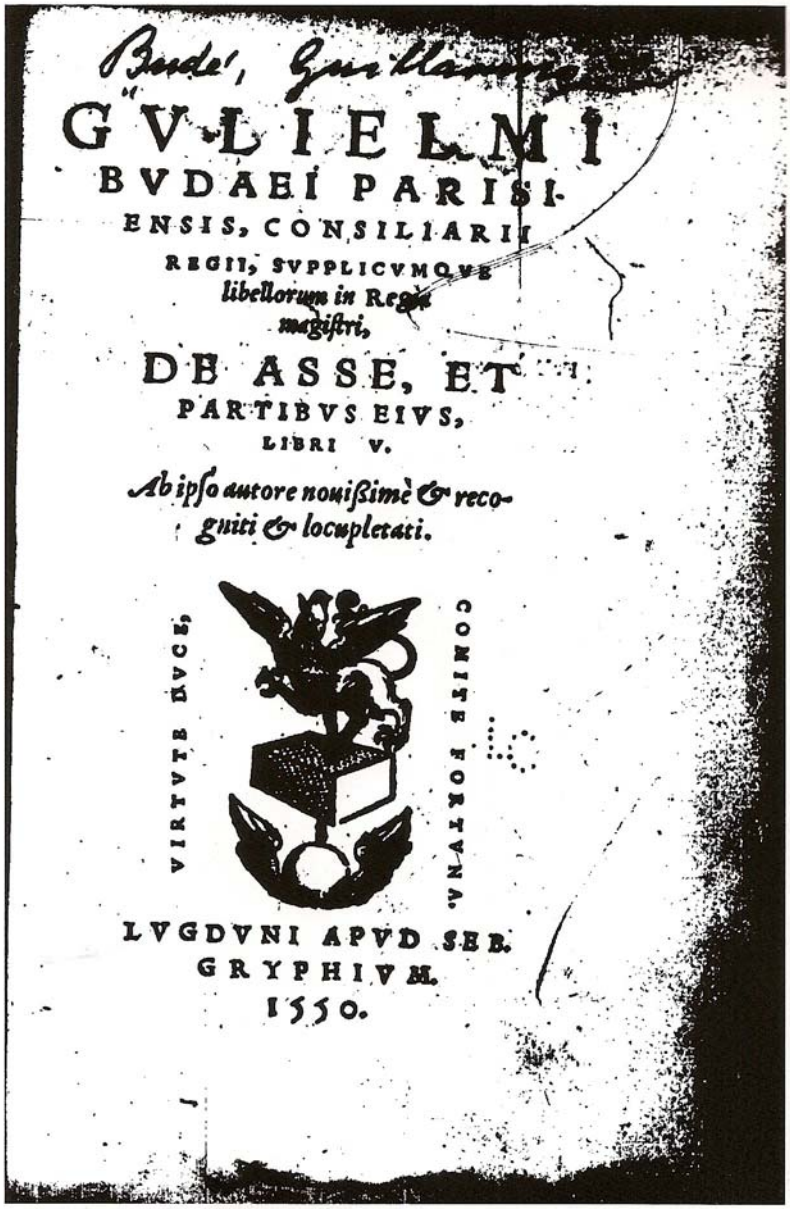
Budé, Guillaume

GVLIELMI
BVDAEI PARISI-
ENSIS, CONSILIARII
REGII, SVPPLICVMQVE
libellorum in Regia
magistri,
DE ASSE, ET
PARTIBVS EIVS,
LIBRI V.
Ab ipso autore nouissimè & reco-
gniti & locupletati.

VIRTVTE DVCE, COMITE FORTVNA.

LVGDVNI APVD SEB.
GRYPHIVM.
1550.

Droits d'auteur réservés.

Fig 2, Ducher , *Epigrammes*, 1538

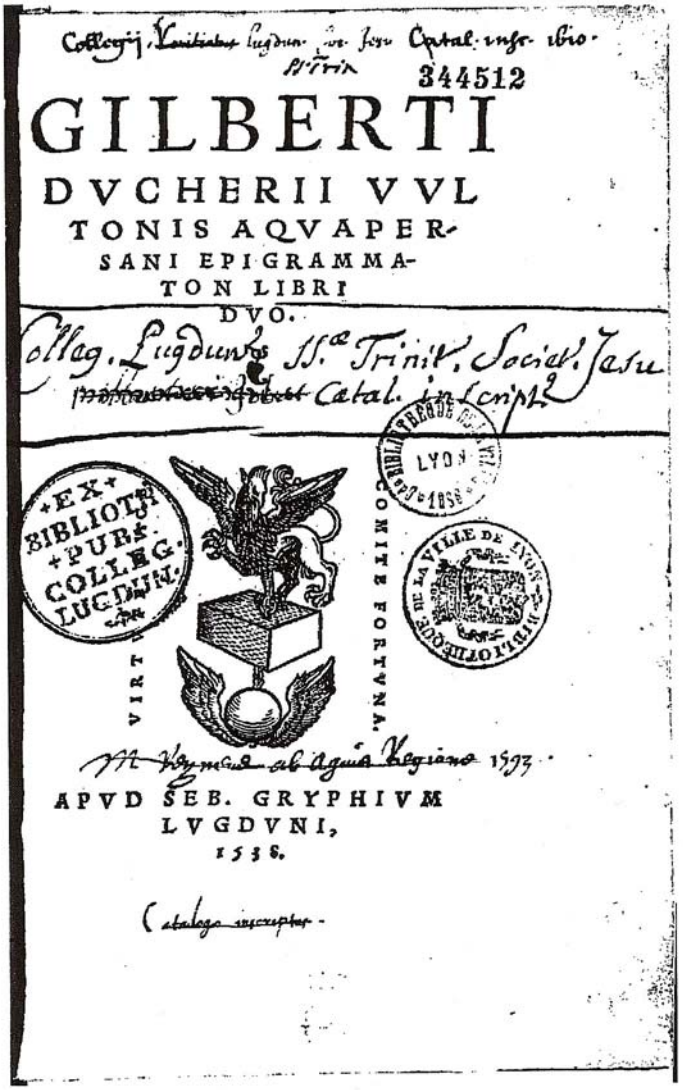

Droits d'auteur réservés.

Fig 3, Marot, *Oeuvres*, 1538

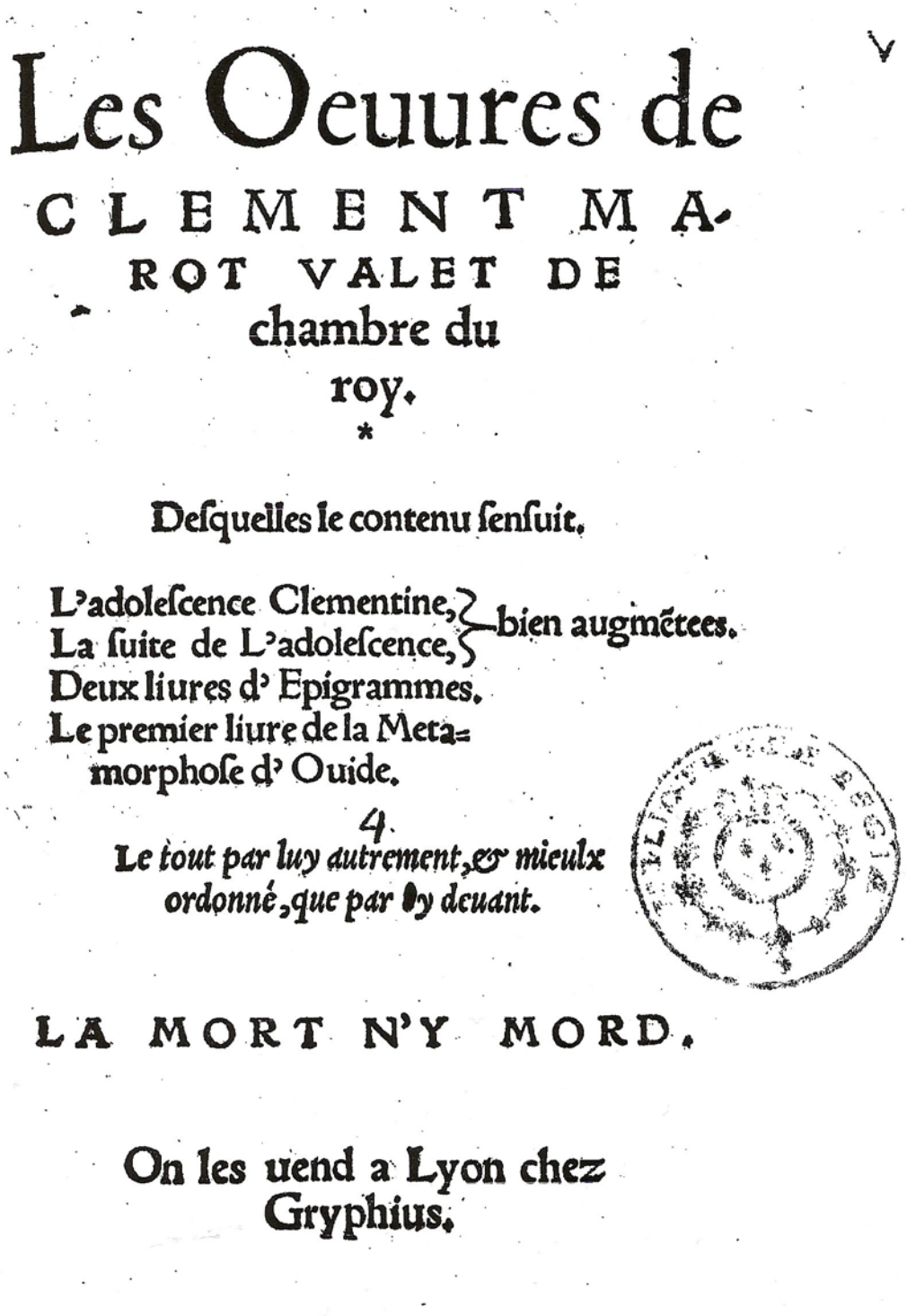

Les Oeuures de
CLEMENT MA-
ROT VALET DE
chambre du
roy.
*

Desquelles le contenu ſenſuit.

L'adoleſcence Clementine,
La ſuite de L'adoleſcence,
} bien augmẽtees.
Deux liures d' Epigrammes.
Le premier liure de la Meta=
morphoſe d' Ouide.
4.
Le tout par luy autrement, & mieulx
ordonné, que par cy deuant.

LA MORT N'Y MORD.

On les uend a Lyon chez
Gryphius.

3 : Mise en page

Droits d'auteur réservés.

Fig 4 : AT, *Exemplo de la paciencia de Iob*, 1550, texte

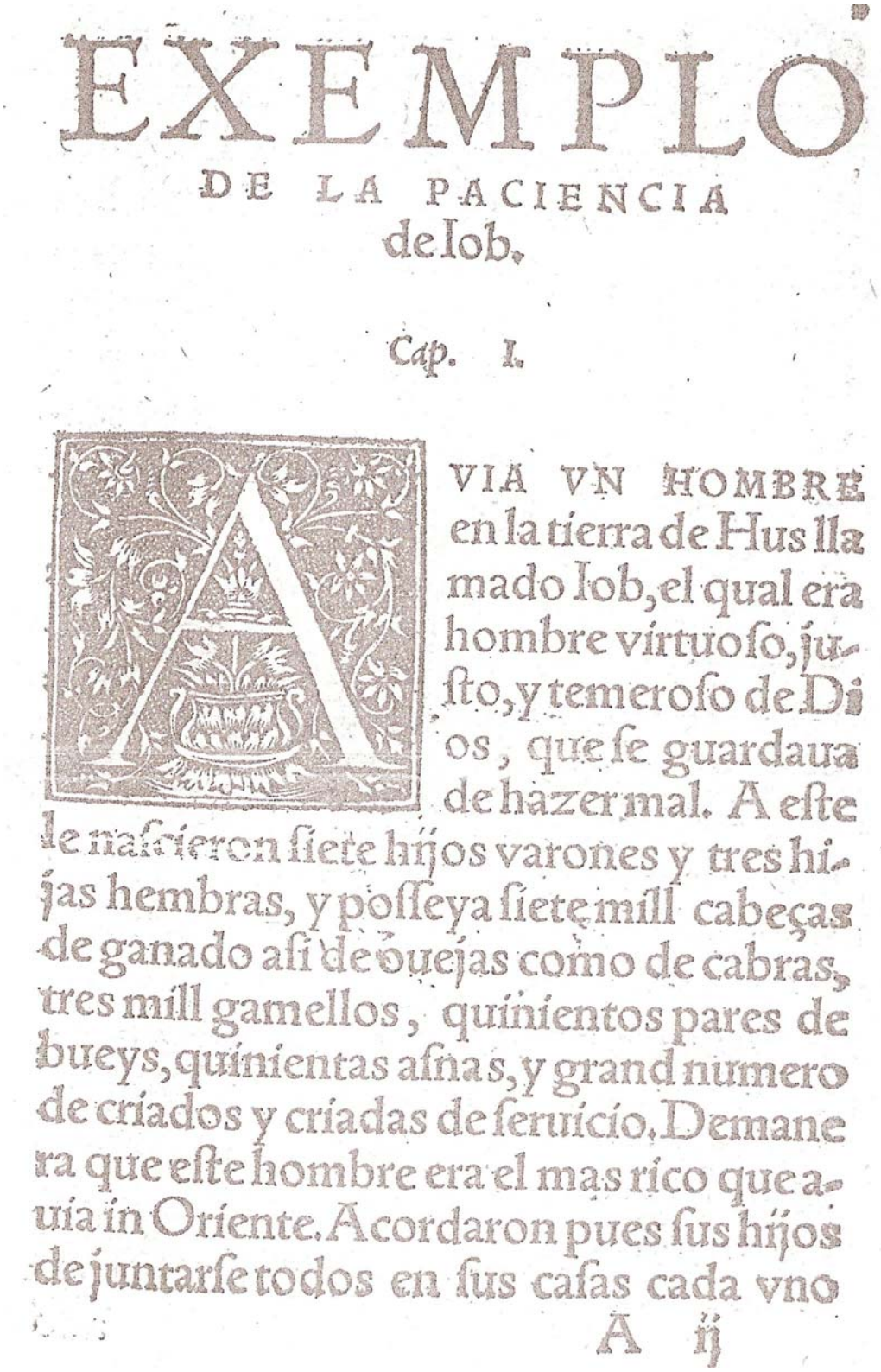

EXEMPLO
DE LA PACIENCIA
de Iob.

Cap. I.

AVIA VN HOMBRE en la tierra de Hus llamado Iob, el qual era hombre virtuoso, justo, y temeroso de Dios, que se guardaua de hazer mal. A este le nasçieron siete hijos varones y tres hijas hembras, y posseya siete mill cabeças de ganado asi de ouejas como de cabras, tres mill gamellos, quinientos pares de bueys, quinientas asnas, y grand numero de criados y criadas de seruicio. Demanera que este hombre era el mas rico que auia in Oriente. Acordaron pues sus hijos de juntarse todos en sus casas cada vno

A ij

Droits d'auteur réservés.

Fig 5, Ducher, *Epigrammes*, 1538, fin de la préface

rem, liberum euolatum permittere. At priusquàm publi-
co se committerent, iussi ut adirent meum Raenerium
Andegauum, quem unu semper mihi Aristarchum habui:
ut est homo omnibus doctrinae numeris absolutus. Is ea
perlecta multum laudauit mihi, eadem non oppidò ad-
miranti. Et absque eo fuisset, delituissent adhuc in situ
puluereo. Quando igitur ipsi Raenerio uisa sunt lecto-
rum oculis digna, iam illa emitto manu, & sui iuris fa-
cio. Si haec probabuntur, exibunt plura in uulgus: si pro-
babuntur minus, satis erit mihi, ἐν [illegible] κίνδυνον πεποι-
κέναι. Primus liber R. D. Antistiti Gergobiae Aruerno-
rum dicatus, tuus item erit: tantisper dum tres syluarum
libros, tibi, Claudio item, & Iuliano, clarissimis tuis
fratribus consecrandos, de meliore lima expo-
lio. Interim si tuum patrocinium hisce
meis epigrammatibus minimè de-
dignaberis, ne inuidiam qui-
dem metuerint. Me ama,
& uale.

Bellicij Allobrogum.

Droits d'auteur réservés.

Fig 6 : Érasme, *Adagiorum opus*, 1550, index

INDEX PROVERBIORVM

Acum inueniſſes 903
Acu rem tetigiſti 561
Ἀκήρυκτος πόλεμος 813
Adactum iuſiurandum 781
Ad agnatos & gentiles deduc 326
Ad ambas uſq; aures 500
Adamantini claui 505
Adamantinus 286
Adamantis tenere 925
Adamuſſim 223
Ad aquam malus 251
Ad aras 919
Ad arculas ſedere 1218
Ad aſylum confugere 1163
Ad bonam frugem 1074
Ad calcem peruenire 849
Ad clepſydram dicere 181
Ad coronidem uſq; 1095
Ad conſilium ne acceſſeris 111
Ad cornos 454
Ad cribrum dicta 1017
Ad Cynoſarges 751
Addere manum 207
Ἀδελφίζειν 1179
Ad deorum aures peruenit 614
Ad digituli crepitum 651
A Deo ficti 1216
Ad ephebum properare 430
Aderit Temeſſeus genius 66
Ad felicem inflectere parietem 126
Ad felicius latus inflectere 126
Ad finem ubi perueneris, ne uelis reuerti 24
Ad fractam canis 246
Ad Graecas calendas 220
Ad Herculis columnas 846
Ad hoc nati, ſculpti, facti 1216
Adhortantis ad gloriam 923
Adhuc aliquis deus reſpicit nos 942
Adhuc coelum uoluitur 1041
Ad id quod erat opus 781
Ad incitas 1128
Adiurantis ſe facturum aliquid 923
Ad libellam debere 1162
Ad menſuram aquam bibunt, citra menſuram offam comedentes 572
Admeti naenia 602
Adminicula uitae 958
Admoto capite 1055
Ad nouercae tumulum flere 343
Adonidis horti 30
Adorato circumactus 28
Adoraturi ſedeant 28
A Dorio ad Phrygium 590
Ad pedem 682
Ad pedes, ad caput 1092
Ad pila ubi uentum 1108
Ad pileum uocare 424
Ad porcellum da mihi mutuo tres drachmas 872
Ad priſtina praeſepia 343
Ad pugnam peractis re 690
Ad raſtia Nemeſis 607
Ad reſtim funiculum 845
Ad reſtim rediit 195
Ad ſaga 1139
Ad ſatietatem uſq; 671
Ad Scolon nec proficiſceris ipſe, nec alterum comitaberis 551
Adſint dii beati 780
Adſuum quenque quaeſtum, aequum eſt eſſe callidum 903
Aduerſus ſolem ne loquitor 26
Aduerſus ſolem ne meiito 26
Ad uinum diſerti 1172
Ad uiuum reſecare 536
Adulatore & amico non potes eodem uti 483
Adulterium 764. & 818
Ad umbilicum ducere 89
Ad unguem 223
Ad utrumuis paratus 927
Aeacidinae minae 1194
Aedibus in noſtris quae praua aut recta geruntur 261
Aedilitatem gerit ſine populi ſuffragio 734
Aegeum nauigat 744
Aegeum ſcaphula tranſmittere 437
Aeginen. neq; tertii neq; quarti 445
Aegis uenit 875
Aegina primum pueros optimos alit 581
Aegyptii centum non tollerent 453
Aegyptii machinarum artifices 614
Aegyptii 708
Aegyptii nuptiae 734
Aegyptius latrifer 453
Aegre quidem, ſed facimus tamen 932
Aegre, ſed tamen contigit 954
Aegroto dum anima eſt, ſpes eſt 516
Aequa concertatio 927
Aequa lance 193. 587
Aequalem tibi uxorem quaere 309
Aequales calculi 877
Aequalis aequalem delectat 84
Aequalitas haud parit bellum 1022
Aera lupinis quid diſtent 150
in Aere piſcari, uenari in mari 181
Aes alienum cepe, mulcta allium 810
Aeſopicus graculus 860
Aeſopicus ſanguis 616
Aeſopum terere 604
Aeſtate penulam deteris 405
Aetate prudentiores reddimur 944
Aethiopem dealbas, lauas 177
Aethiopem ex uultu iudico 355
Aethiops non albeſcit 963
Aethna. Athon 1048
Aetnaeus cantharus 616
Aetoli 1224
A fabis abſtineto 23
A fonte ducere 1212
A fra auis 900
A friſca ſemper aliquid noui 900
A fronte atq; à tergo 746
A fronte praecipitium, à tergo lupi 836
A fronte ſimul & occipitio 923
A furiis oriundus 1009
A gallo candido abſtineas 27
Agamemnonii putei 615
Agamemnonis hoſtia 782
Agas aſellum 919
Ἀγαθοδαιμονισταί 1113
Agathonia cantio 554
Ἀγαμέμνων ... 809
Agi & ferri 905
Agones 1195
Agninis lactibus alligare canem 1177
Agnos canibus obiicere 694
Ἄγχοι καὶ φέρειν 905
Agricola ſemper in nouum annum diues 682
Agrippo ſterilior 587
Agrum imbecilliorem eſſe oportet 1089
Agrum optime colere 899
Agros alienos irrigas tuis ſitientibus 743
Ahenëus 287
Aiacis riſus 287
A ianua aberrare 243
Αἰκάλλειν 993
Αἰολίου ... 147
Αἰγινάα 778
Αἰγυπτιάζειν 850
Αἰξωνεύεσθαι 1184
Alabanda fortunatiſſima 455
Alabaſtrus unguenti putet 173
Ἀλαζονεία 340
A lare ordiri 221
Alas reddere 1154
A laſſo rixa quaeritur 248
Alba auis 471
Albae gallinae filius 63
Alba faba 209
Alba felicia 209
Albo rete aliena captant bona 902
Album & nigrum nouit 168
Album calculum addere 208
Album panem pinſo tibi 779
Albus an ater ſis neſcio 268
Alcinoi apologus 543. & 1210
Alcinoi menſa 477
Alea extrema 170
Aleam omnem iacere 170
Ale luporum catulos 450
Aliam aetatem alia decent 941
Alia committenda, alia celanda 953
Alia aeſtate, alia hyeme 296
Alia dantur, alia negantur 926
Alia Leucon, alia aſinus portat 485
Aliam quercum excute 200
Alia Menecles, alia porcellus loquitur 736
Alia res ſceptrum, alia res plectrum 998
Alia uita, alia dieta 343
Alia uoce pſittacus, alia coturnix loquitur 581
Aliena iacis 200
Aliena inſania frui optimum 504
Alienam metis meſſem 175
Alieno choro pedem inferre 471
Alieno auxilio potentes 927
Alieno ferox praeſidio 926
Alieno periculo cautus 504
Alienis uti ſoleis 1156
Alienos rigas agros tuis ſitien. 743
Alienum arare fundum 743
Alii ſementem faciunt, alii metent 200

Aliiſe

Droits d'auteur réservés.

Fig 7, Érasme, *Adagiorum opus*, 1550, texte

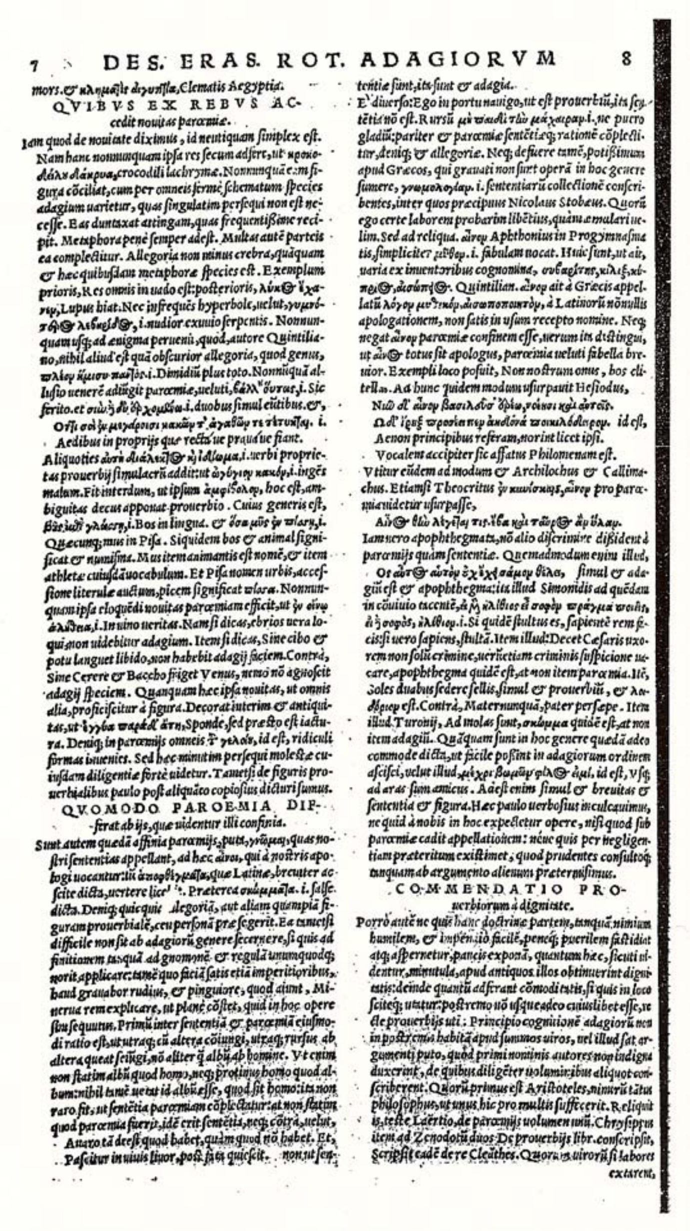
7 DES. ERAS. ROT. ADAGIORVM 8

Droits d'auteur réservés.

Fig 8, Sophocle, *Ajax flagellifer et Antigone*, 1550, texte

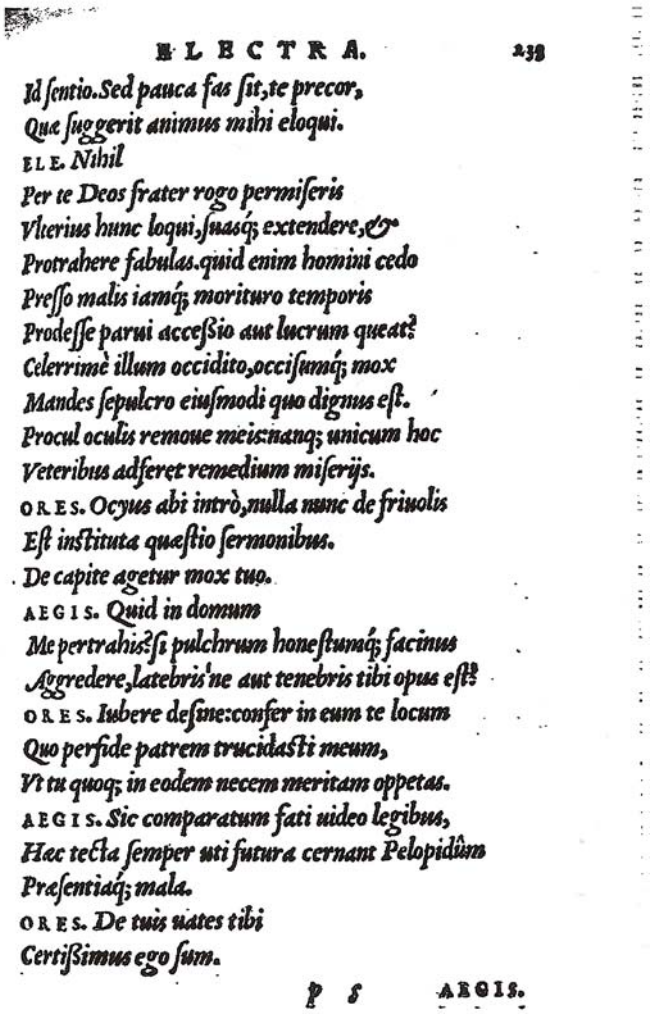

ELECTRA. 238

Id ſentio. Sed pauca fas ſit, te precor,
Quæ ſuggerit animus mihi eloqui.
ELE. Nihil
Per te Deos frater rogo permiſeris
Vlterius hunc loqui, ſuasq; extendere, &c.
Protrahere fabulas. quid enim homini cedo
Preſſo malis iamq; morituro temporis
Prodeſſe parui acceßio aut lucrum queat?
Celerrimè illum occidito, occiſumq; mox
Mandes ſepulcro eiuſmodi quo dignus eſt.
Procul oculis remoue meis: nanq; unicum hoc
Veteribus adferet remedium miſerijs.
ORES. Ocyus abi intrò, nulla nunc de friuolis
Eſt inſtituta quæſtio ſermonibus.
De capite agetur mox tuo.
AEGIS. Quid in domum
Me pertrahis? ſi pulchrum honeſtumq; facinus
Aggredere, latebris'ne aut tenebris tibi opus eſt?
ORES. Iubere deſine: confer in eum te locum
Quo perfide patrem trucidaſti meum,
Vt tu quoq; in eodem necem meritam oppetas.
AEGIS. Sic comparatum fati uideo legibus,
Hæc tecta ſemper uti futura cernant Pelopidûm
Præſentiaq; mala.
ORES. De tuis uates tibi
Certißimus ego ſum.

P 5 AEGIS.

4 : Marques de titre

fig 9, Sophocle, *Ajax flagellifer, Antigone* 1550

Droits d'auteur réservés.

fig 10, AT*, Exemplo de la paciencia de Iob*, 1550

fig 11, Érasme, *Adagiorum opus*, 1550

Fig12 : Dolet, *Carmina*, 1538

Droits d'auteur réservés.

Fig 13 : Marot, *Oeuvres*, 1538

5 : Marques de fin

fig 14, Ducher, *Epigrammes*, 1538

fig 16, Budé, *De asse*, 1550

Droits d'auteur réservés.

Fig 17, Érasme, *Adagiorum opus*, 1550

Fig. 17 : Dolet, *Carmina*, 1538

Droits d'auteur réservés.

Droits d'auteur réservés.

Annexe 7 : Les possesseurs des titres de 1538

Cette annexe présente les titres de 1538 (leur numéro chez Sybille von Gültlingen et le nom de l'auteur, le titre complet étant disponible en annexe 1) et les ex-libris ou ex-dono observés dans nos manipulations d'ouvrages ou mis à notre disposition par courrier par différentes bibliothèques. Les titres de 1538 non cités sont ceux pour lesquels nous n'avons pas aujourd'hui d'informations sur les possesseurs. « Ms » signifie manuscrit.

428 : ALCIATO :

Exemplaire de la BM Lyon : page de garde avec filigrane en forme de soleil, qui ressemble au numéro 13953 vu dans le Briquet qui date de 1576 et provient de Venise.

430 : Nicolas BOURBON :

Exemplaire de la BM Lyon **:** ex-libris Comte Politi, 2 nov. 1885

Exemplaire de la bibliothèque universitaire de Yale **:** deux ex-libris **«**ex bibliothecae Simonis Migon[?]erty[] théo. Paris fac. Sorbon» et « Bibl. lyonnaise d'Étienne Récalier, 1856-1893 »

438 : CICERON:

Exemplaire de la bibliothèque universitaire de Gant : ex-libris manuscrit sur la page de titre: « Cartusiae in Buxheim »

Droits d'auteur réservés.

439 : CICERON :

Exemplaire de la BM Lyon : Reliure italienne demi-parchemin XIX^{e} siècle, Ex-libris imprimé « Francesco Bubani »

444 : Etienne DOLET:

Exemplaire de la BM Lyon : Rés 357164 : Reliure maroquin rouge XVIII^{e} siècle, Ex-libris imprimé « Ambroise Firmin-Didot 1850 »

Exemplaire de la bibliothèque universitaire de Yale : ex-libris « Roberti Marchionis de Crewe »

Exemplaire de la BnF **:** Reliure : couvrure en veau brun, dos : 6 nerfs ; plus deux, moins marqués, aux deux extrémités, plats : à froid, trois filets en encadrement ; à chaud, un aigle aux quatre angles de l'encadrement intérieur, et, au centre, le même aigle perché sur un arbuste, puis deux noms illisibles, et la note : "Voyez l'article Dolet dans le dictionnaire de Bayle". Note manuscrite : "jucicium Buchananij de Doleti carminibus : Carmina quod sensu careant mirare Doleti ? Quando, qui scripsit carmina, mente caret" ("tu t'étonnes que les poèmes de Dolet soient dépourvus de sens, quand celui qui les a écrits est dépourvu d'esprit ?"). Seconde (et plus charitable) note manuscrite : "Le malheureux Etienne Dolet fut brûlé comme hérétique à Paris le 2 août 1546. Voyez les additions de Laboureur aux Mémoires de Castelnau, I, p. 356.". le Livre I est dédié à François I^{er}. Selon une note manuscrite - d'une écriture encore différente - cette dédicace conforterait la rumeur qui faisait de Dolet le fils naturel du roi. Après le colophon, une note manuscrite identique - écriture et texte -à celle du verso de la page de titre : "Le malheureux etc. ..."

446 : Gilbert DUCHER :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** Reliure cartonnage XVII^{e} siècle recouvert d'un ms. XVI^{e} siècle, Ex-libris ms. « Colleg. Lugdun. SSae Trinit. Societ. Jesu catal. inscript.1610 » au titre et signature « M. Reynaud ab Aguia Regione 1593 » au titre.

autre exemplaire de la BM Lyon : Sur la page de titre : « collegii N… Lugd. Soc.

Droits d'auteur réservés.

Jesu. Cat. Inscript, ibis, ss ? », « colleggii lugduniensis ssae trinit. Soc ? jesu. » Plus les trois tampons: tampon : « ex biblioth. Pub. Colleg. Lugdun. 1765 » à la révolution : bibliothèque gérée par les oratoriens ; Tampon avec le blason couronné : XIX^{e} siècle ; Tampon : 1896. Enfin, note ms « n. ? ab annae Regino ? 1593. En dessous du nom de l'éditeur : catalogis inscriptor ».

447 : ÉRASME :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** Reliure vélin XVI^{e} siècle. Table manuscrite XVI^{e} siècle

458 : HERMOGENE :

Exemplaire de la bibliothèque universitaire de Yale : autographe : « Giovanni baroni et ex-libris Liechtensteinianis »

460 : JUVENAL/ PERSE :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** 344302 - Initiales mss titre : « I. G. », reliure parchemin XVI^{e}. Fonds avant 1801.

461 : JUSTIN :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** Reliure parchemin XVI^{e} siècle. Cachet « d'Antonio Lombardi censore », ex-libris imprimé « Fr. Bubani, n° 209 ».

465 : MACROBE :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** autographe of Camus[at]. Dos avec nerfs visibles, cinq nerfs, reliure à décors dorés, certainement XVII^{e} car très chargé, symétrique. Sur contre plat supérieur : Ex-libris imprimé de « Ernst Conrad Stahl » : texte et dessin : dessin : homme qui lit assis avec autres livres au-dessus de lui, un chat/chien à ses pieds et entouré de piliers qui représentent des murs. On le voit comme par la fenêtre. Texte : au-dessus du cadre : « amica veritas et sustine et abstine, Ebello doppo il morire vivere anchora ». Contre plat inférieur : ex libris imprimé : „zu haben bei Robert Wölfe, buch und kustantiquariat, München 13, Amalienstr. 65 " : papier rose XIX^{e}.

Droits d'auteur réservés.

Deuxième exemplaire de la BM Lyon: Reliure Dos refait avec des morceaux plus sombres et d'aspect plus neuf. Consolidation avec du parchemin manuscrit (remploi). Dos : quatre nerfs très saillants. Léger décor en creux fait comme au poinçon. A la main et à la plume : « communitas S^{ti} augustini lugdunensis »
A la main: « Sum (...) si(...) Canon… (illisible) », Tampon « Bibliothèque de la ville. Lyon. 1892. » et « Bibliothèque de la ville de Lyon + armes ». ms. ex libris « L. L. Margani ».
Exemplaire de la BnF : Reliure : couvrure en veau brun, marques, dos : 5 nerfs ; entre-nerfs ornés de fleurs de lys à chaud selon la disposition suivante :

* * *
* *

plats : décor à chaud : encadrement à rinceaux ; l'intérieur entièrement couvert de fleurs de lys de même taille que celles des entre-nerfs, diposées en quinquonce, avec un espacement d'environ 1 cm. Contre-plat : papier marbré à motifs de tourbillons. Ex-libris : « Caroli Garnier » dédicace : « Carolo Garnier / Billard ?/ proemium hoc dedit ».

466 : Clément MAROT :
Exemplaire de la BnF : Reliure : couvrure en maroquin rouge. dos : long ; titre à chaud : décor très riche, à motifs de feuilles et de fleurs. plats : triple filet doré. tranche : entièrement dorée ; sous la dorure, visible quand on feuillette l'ouvrage, la même peinture que celle des contre plats. Contre plats : très beau papier peigné sur les contre plats et les premières gardes; sur le rabat en cuir, riche décor à chaud (roulette et fleurettes). Tous ces éléments incitent à dater la reliure du XVIII^{e} siècle. Le triple filet doré indique l'appartenance à une bibliothèque de collectionneur. Celui dont le nom figure sur l'ex-libris ? Ex-libris : estampille au nom de « Max. Lud. de Clinchamp, devise : beatus uir qui impleuit desiderium ex ipsis ».
Exemplaire de la BM Lyon : Reliure XX^{e} siècle, certainement de la bibliothèque, avec dos sans nerfs recouvert de papier blanc. Plats supérieur et inférieur sont en recouverts sur les deux tiers de papier marbré sauf aux coins. Plus une note au crayon à papier: "very rare first edition of the collected worlis ? Mayer ? Marot II,

Droits d'auteur réservés.

No°71 Baudrier VIII, 36 ff" et une autre sur le contre plat inférieur : « Rosenthal ». Deux notes manuscrites : une en haut de la page au crayon à papier illisible et une en bas à la plume : « au conseiller mé[?], 1647 »

467 : Clément MAROT :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** Rés B 509644. Ex-libris ms « Amé 1657 », à la fin: « Jehan Duvillene ». Fonds avant 1801.

Exemplaire de la BnF : Reliure : couvrure en basane (ou croûte de cuir ?) marron sans ornements, dos à six nerfs (faux ?), tranche teintée en rouge, contre plats et premières gardes en papier reliure de couleur terne, La reliure est relativement récente et de qualité médiocre. Estampille de la Bibliothèque Royale (avant 1735)

468 : MARTIAL [d'Auvergne] :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** Rés B 509031 : Ex-libris ms « Blanieu » ; ex-libris « Ernst Conrad Stahl ». Reliure basane XVII^{e}, Fonds avant 1801.

Exemplaire de la Mazarine : en haut, un nom (illisible) puis la devise « gaudet patientia duris »

470 : Philippus MELANCHTON :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** 348387 - « Jésuites de Lyon 1680 » Fonds avant 1801.

473 : NEMESIUS (évêque d'Émèse) :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** Rés 462484 : Reliure veau brun XVII^{e} siècle. Ex-libris ms. « ? Biblioth. domus S. Caroli Paris 1734 ». 349287 : Demi-reliure chagrin rouge XIX^{e} siècle, Signature « Gaubi [?] stangha [?] ». Notes mss, ex-libris imprimé « Francesco Bubani n° 505 ».

476 : Jacopo SADOLETO :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** 380570 : Reliure parchemin XVI^{e}. Ex-legato « Des Guidi ». 349286 : Reliure parchemin XVI^{e}. Ex-libris imprimé « F. Bubani n°82 »

Droits d'auteur réservés.

Annexe 8 : Les possesseurs des titres de 1550

Cette annexe est construite de la même manière que la précédente.

1103 : AULU- GELLE:

Exemplaire de la BM Lyon: 304194 : « ex bibliothéca nobilis Jacobi Terrasson in senatu Parisiensi nec non in suprema monetarum Lugd. Curia patroni », acheté le 6 juin 1712 (manuscrit au recto page de garde) et tampons de la ville couronné et tampon ville 1892. 349390 : Ex-libris imprimé "n°5 Avvocato Bubani Francesco".

1105 : Bible – *Biblia Sacra*

Exemplaire de la BM Lyon: Rés 20039 - Reliure basane marbrée XVIIe. Ex libris ms. de « Monseigneur de Chassigny », au titre du premier vol. : "Ce premier livre de la Bible et son suivant appartien[n]ent a mo[n]s[eigneu]r de Chassigny. Lesquels ont estes vendus et remis au Sr de Villers (?) a pres le (?) deces dud[it] feu Sr de Chassigny du vouloir et consentement de madamoiselle de Chassigny sa fille [...?]". Nombreuses annotations ms. concernant le texte mais aussi des recettes et remèdes. Ex dono de l'abbé Terrasson aux contreplats supérieurs, au collège des Jésuites de Lyon, 1712 (on a joint la L. A.S. non datée de Terrasson au P. Joseph de Galliffet, recteur du collège, lui donnant l'ouvrage pour la bibliothèque. Une partie du cachet de cire aux armes de l'abbé Terrasson reste au coin de la lettre). Ex-libris des Jésuites de la Trinité : "Collegii Lugdunensis SSae. Trinit. Soc. Jesu Catal. Inscr. 1711" Tampons : « bibliothèque publique collège Lugdunensis » et celui de la Bibliothèque de la ville de Lyon (blason avec couronne)

Droits d'auteur réservés.

Exemplaire 24626 - Reliure parchemin. Ex-libris « n°527 de l'avocat Francesco Bubani ». Index : tampon Grande Bibliothèque de la Ville, Lyon, 1897.

1106 : - *Biblia Sacra iuxta vulgatam*

Exemplaire de la BM Lyon: L'exemplaire possédé par F. Bubani, relié en 4 vol., inclut un sixième tome : Le Nouveau Testament édité en 1543 chez Sébastien Gryphe (Testamenti Noui, editio vulgata). T. 1 : quelques annotations ms. Page de garde ms. en fin d'ouvrage datée de 1654 [?] Ex-libris imprimés « Avvocato Bubani Francesco, n°414, N°415, 416, 417 » aux contreplats sup. de chacun des volumes. T. 2 : Ex-libris ms. « Io: Andreae Bi[?] » et « Coll: Carp. Soc. Jesu Biblioth.Catalo. inscrip. » au titre. T. 3 : ex-libris « collegij ...Societ. Jesu » biffé au titre. T. 4-5 : Ex-libris ms. « Di Hettore manzani[no ?] ... di Scarnofiggi ... » au titre.

1107 : -, AT, Job, espagnol- Exemplo de la paciencia de Job.

Exemplaire de la BM Lyon : Tampon « Bibliothèque de la ville. Lyon. 1897 » et tampon avec armes du début du XIX^{e}.

1109 : -, -, Proverbes, espagnol - Los proverbios de Salomon

Exemplaire de la bibliothèque universitaire de Cambridge: note sur la page de garde qui enregistre que le livre a été donné à la bibliothèque par John Breton, qui était Master of Emmanuel College, Cambridge 1665-1675 et mourut en 1676.

1111 : -, NT - Testamentum novum ex Des. Erasmi Rot

Exemplaire de la Folger shakespeare library : Autographe “Franciscus newtonus”, “Phillip Jackson”, “William Hinson”, “1631”.

1112 : Guillaume BUDÉ :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** exemplaire 349600 : Reliure maroquin fauve XIX^{e} siècle. Pièce de titre en maroquin rouge pour titre et auteur : typique du XVIII^{e}, Décor très sobre, motif symétrique, plutôt floral, typique aussi du XVIII^{e}. Ex-libris ms. « J. Sperd » p. 3, signatures « Ed. Harwood Jun. 1798 », « Jocelin », ex-libris

Droits d’auteur réservés.

imprimé « Avvocato Bubani Francesco N° 443 » sur contreplat supérieur. Présence aussi de trois tampons de la bibliothèque : deux de 1897 et un couronné du début du XIX^{e}. Exemplaire : 348038 : Reliure parchemin souple. Ex-libris au contreplat supérieur. « Ex Bibliotheca Augustiana majoris conuentus Lugdunensis ad Ripam ». Deux tampons : un de 1897 et un couronné du début du XIX^{e}.
Exemplaire de la BnF : Page de garde : au verso, manuscrit : une liste de neuf ouvrages portant sur l'oeuvre de Budé, avec le nom et la nationalité des auteurs et le nombre de pages, ainsi qu'une liste d'ouvrages de Budé, se terminant par : « caetera eius opera memorata bide (?) in bibliotec. Gesuiti ». Puis : "Georgius Henischius scripsit de Asse et partibus eius. Item numeratione multiplici in-8°. Augustae Vindeli, 1605". Estampille à l'encre rouge de la bibliothèque royale (avant 1735)

1115 : CICERON :
Exemplaire de la BM Lyon: Demi-reliure chagrin XIX^{e} siècle. Ex-libris imprimé : « Fr. Bubani, n° 604 »

1117 : CICERON :
Exemplaire de la BM Lyon: 804053-I et III : Reliure parchemin XVIII^{e} siècle à rabats. Ex-libris imprimé : « Fr. Bubani, n° 546 et 548 »

1118 : St CYPRIEN :
Exemplaire de la BM Lyon: 810914 : Reliure veau brun XVI^{e}. Fragments ms. Notes ms. XVI^{e} au titre. 810914 : Ex-libris imprimé "FPP" au contreplat supérieur. Essais de plume XVI^{e} avec les noms de "John Baber" et "Thomas Younge" sur les pages de garde.
Exemplaire de la bibliothèque universitaire de Yale **:** autographe « Johanns Croneberg dated 1592 », « Ownership bartolomaei dumaei horstii et maicorum », « Ex donatim bartolomaoei magnus [horstii ?] »
Exemplaire de la Piermont Morgan Library : vient de la bibliothèque de la famille Ramey (XVI^{e} France)

Droits d'auteur réservés.

1121 : ÉRASME :

Exemplaire de la BM Lyon: Annotations ms dans les marges et sur deux f. à la fin de l'ouvrage. D'une autre main sur la page de titre « Proibito expresse in Indice » Plusieurs signatures ms « Simonis Ballochus Scallengensis ». Ex-libris imprimé « Francesco Bubani n° 109 ».

Exemplaire de l'Enssib **:** Reliure veau brun : plats d'origine et restauration en maroquin ??? Nerfs présents : 6, Décoration du dos avec fleur à chaque entre nerfs, motif XVI et est ce d'époque ? Présence de trois tampons : tampon de la bibliothèque nationale (seconde république), 1848-1852, et celui de la bibliothèque publique d'APT, Vaucluse et celui de l'Enssib. Ex-libris et ex-dono : « Usui Fru[ctu]m Capucinorum Pertusiensium. Ex dono Illustriss[im]i d[omi]ni Baronis De Brar 1681 ». Recherche sur ordre des dons : possédé par couvent de capucins, puis à la confiscation révolutionnaire : donné à la bibliothèque publique du Vaucluse, puis Bibliothèque Nationale, sous la seconde République, puis, double donné à l'Enssib à la création de l'école (n° de don : 102485)

1128 : Hector FOREST :

Exemplaire de la BM Lyon: Reliure veau XVI^{e}. Encadrement est à froid, le dos manque. Marque de possession biffée au titre.

1132 : LUCIEN :

Exemplaire de la BM Lyon: -Annotations manuscrites : « lleva – bien – metidos » (= éléments de la ligne imprimés), f. III, XVI^{e} s. -V. de la garde volante de fin : essais de plume, paraphe de notaire, « monsieur VI » (mains différentes, XVI^{e} s.) Reliure : basane en mauvais état. Plats : deux encadrements de trois filets chacun, le plus épais des trois filets étant au milieux des deux autres. Filets noirs (à froid, ou dorure partie ?). Aux angles, quatre fleurons estampés à chaud + un fleuron poussé à chaud au centre de chaque plat. Dorure résiduelle. Dos : quatre nerfs. Un fleuron estampé à chaud dans chaque entre-nerfs. Dorure résiduelle. Mention manuscrite sur la tranche de gouttière : « Dialogos de Luciano » (XVI^{e} s.) Tranchefile verte et rouge.

Droits d'auteur réservés.

1137 : OVIDE :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** 344203 , Annotations ms. Poème ms. Collé en fin d'ouvrage « De philomela Elegia ». Ex libris ms. « carmeli Lugdunensis [?] » et Ex libris ms. « Joan p. Goux Cat. Inscript. »

1138 : OVIDE :

Exemplaire de la bibliothèque de Londres **:** "Arundel Lumley" manuscrit sur la page de titre.

1142 : Jacopo SADOLETO :

Exemplaire de la BnF: Reliure originale en vélin, Ex-libris manuscrit de « Corone Gabriel, 1833 »

1143 : SOPHOCLE :

Exemplaire de la bibliothèque universitaire de Yale : autographe de "Georgius (trintius)"

Exemplaire de la BM Lyon: Ex-libris imprimé « Fr Bubani n° 523 » et tampon de la bibliothèque de la ville de Lyon, 1897

1144 TERENCE :

*Exemplaire de la BM Lyon***:** Reliure parchemin XVIII^{e} siècle, Ex-libris imprimé « Fr. Bubani, n° 490 »

1147 : Juan Luis VIVES:

Exemplaire de la BM Lyon: 802732 - Reliure veau brun avec encadrement de filets estampés à froid et fleurons dorés aux 4 coins. Annotations ms. au contreplat inférieur. Ex-libris imprimé « Ex Bibliotheca. Carm. Disc. Conv. Lugd. » au contreplat supérieur. Ex-libris ms. « des Carmes Déchaussés de Lyon » au titre et au f. a2 « Conventus Carmelit. ... Lugdunensis ». Ex-libris ms. au titre dont « P. Lotin ». Exemplaire 804109 : Reliure veau fauve XIX^{e}. Ex-libris imprimé « Avvocato Bubani Francesco, N°617 ».

Droits d'auteur réservés.

Annexe 9 : Sources aux Archives municipales de Lyon

CC 041 . 1 [**1545] :** nommées ou « Taux des meubles et pratiques, mis sur les manans et habitans, en la ville et cité de Lyon, à la part du Rosne (c'est-à-dire du côté de Saint-Nizier) pour lever 48 000 livres ».

CC 045 fol. 102. [**1551] :** nommées ou dénombrement des biens meubles et immeubles possédés par les habitants de Lyon.

CC 0141 fol. 16 verso. [**1537]** : taxes perçues au nom du roi. Rôle de la cotisation faite au mois d'août 1537 et prélevée sur les habitants de Lyon, pour fournir 50 000 livres « prestées » au cardinal de Tournon (lieutenant général du Roi en pays lyonnais).

CC 0143 fol. 39 verso. [**1538]** : taxes perçues au nom du roi, des douze deniers imposés sur la commune pour la solde de douze cents hommes de pied.

CC 0765 pièce n°157. [**1528-1529]** : souscriptions d'emprunts faits par la ville.

Droits d'auteur réservés.